



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France
106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 43-44

Année 1995

Cotisations et abonnements

- 1) Pour l'année 1995 : retardataires, faites diligence, s.v.p. !
- 2) Prière de verser immédiatement (afin d'éviter les rappels, onéreux à tant de titres !) :
* 120 Fr : la cotisation-abonnement 1995, pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses
* à partir de 150 Fr : l'abonnement de soutien au bulletin 1995 pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association

À régler à : Association des Archivistes de l'Église de France, C.C.P. 32.228.84 A La Source
en indiquant 1°) à quoi est destiné le chèque envoyé
2°) le nom et l'adresse du destinataire du bulletin (surtout s'il n'est pas le même que celui du titulaire du compte versant).

- 3) Pour l'année 1996 : réglez d'avance la cotisation pour être sûr de vous en être acquitté

D É C O R A T I O N

Le Père Georges Cadet, archiviste émérite du diocèse de Coutances, a été promu

Commandeur dans l'Ordre national du Mérite

M E M E N T O

-Sœur Françoise Soury-Lavergne, archiviste de la compagnie de Marie-Notre-Dame (+ 25 janvier 1995).

Née à Rochechouart en Haute-Vienne, en 1924, Sœur Françoise Soury-Lavergne fit ses études secondaires à l'institution Beaupeyrat à Limoges, dirigée par les religieuses de l'Ordre.

Après l'obtention en 1942 du baccalauréat, Sœur Françoise Soury-Lavergne mena parallèlement l'enseignement à Limoges et des études supérieures à la Faculté des Lettres de Toulouse, qu'elle poursuivra de 1951 à 1954, après un temps de formation religieuse dans l'Ordre de Notre-Darne.

Après avoir obtenu en 1954 une licence d'anglais, elle fut professeur à Limoges - Beaupeyrat, puis responsable de cet établissement. Sœur Françoise Soury-Lavergne entrera alors pleinement dans cette tradition vivante transmise depuis Montaigne et Jeanne de Lestonnac : "Poser un regard optimiste sur les êtres à éduquer, à cheminer avec eux en vue de leur autonomie, à former leur jugement et leur liberté" (Projet éducatif de la Compagnie en France).

De 1973 à 1985, sœur Françoise Soury-Lavergne fut appelée à de hautes responsabilités dans l'équipe générale de gouvernement de l'Institut. Elle déploya dans cette tâche toute son énergie et tous ses talents au service de la Compagnie et de l'Église.

Les écrits et les conférences données à travers le monde font ressortir son souci d'éducation :

éduquer pour l'avenir et dans l'espérance instruire par la culture éduquer dans la foi, pour l'Église : sœur Françoise Soury-Lavergne ouverte aux orientations de l'Église et à l'œcuménisme fut attentive à susciter, animer et maintenir un dynamisme d'Église partout, autour d'elle.

Sa responsabilité de formation des jeunes religieuses la conduira à revenir aux sources, à en extraire "la moelle", à enrichir et à faire connaître le patrimoine de la Compagnie de Notre-Dame. Passionnée elle-même, elle passionnera. Cette période féconde fut parsemée de conférences à travers le monde et de publications :

- 1973 : *"Le Filet s'est rompu"* : cheminement spirituel avec sainte Jeanne de Lestonnac. sélection de textes "les plus riches de sève", accompagnés de brefs commentaires, présentée comme un dialogue avec l'auteur.
- 1974 : *"Jeanne est son nom"* : Expression des données historiques, à travers un simple chant, d'une présence vivante au cœur de la Compagnie de Notre-Dame.
- 1984 : *"Chemin d'éducation"* : thèse de doctorat du 3ème cycle de Sciences de l'Éducation, présentée le 23 juin 1984 devant l'Université de Lyon II. Important ouvrage où se déploie toute la richesse de la personnalité de Jeanne de Lestonnac et l'envergure d'une mission d'éducation imprégnée de l'humanisme de Montaigne.
- 1994 : Ouvrage édité sous le nom de *"Histoire O.D.N."* Les 13 premiers chapitres de l'*Histoire de l'Ordre* traduits en français moderne et annotés, à partir du texte original du père Jean Bouzonnier, publié à Poitiers en 1697. Ce travail devait se poursuivre dans les prochaines années, mais le projet de Dieu en arrêta le cours au matin du 25 janvier 1995.

Marguerite Julien, o.d.n.

-Pierre Bodard, ancien archiviste diocésain de Nice (+ 20 avril 1995)

M. Pierre Bodard nous a quittés le 20 avril 1995. Avec lui, le diocèse de Nice perd l'un de ses fidèles serviteurs.

Né à Beyrouth en 1922, il dut interrompre ses études pour partir au S.T.O. qu'il accomplit en Allemagne de 1943 à 1945.

À son retour, il fut engagé, comme professeur d'anglais, au collège Stanislas de Nice. Ce fut son premier et unique emploi puisqu'il y enseigna quarante-deux ans jusqu'à son départ à la retraite en 1987. C'était un homme d'une ponctualité exemplaire. Sa gentillesse, sa courtoisie et sa serviabilité lui valaient le respect et l'estime de son entourage.

Mais M. Bodard avait une autre fonction qu'il aimait et qu'il a exercée bénévolement au service du diocèse : il était responsable des Archives diocésaines depuis 1978 et il ne manquait jamais d'assurer sa permanence le mercredi et le vendredi. Homme cultivé, féru d'histoire locale et doté d'une mémoire étonnante, il pouvait évoquer le passé des lieux les plus reculés du Pays niçois. Certes, il connaissait ce pays par les archives mais aussi parce qu'il était grand marcheur et qu'il aimait, le dimanche, le parcourir pour mieux le connaître. Pour traduire la reconnaissance du diocèse pour le dévouement de son archiviste, Mgr Saint-Macary a demandé à Rome d'accorder à M. Bodard la médaille pontificale *"Bene Merenti"*. Hélas, l'état de santé de notre ami n'a pas permis à Mgr l'Évêque de la lui remettre, comme prévu, à l'Évêché.

M. Bodard était aussi un homme de foi, ce qui l'a conduit à s'engager dans l'archiconfrérie de la Miséricorde. C'est là qu'il puisait une piété et une spiritualité du service et du sens de l'Église.

Ses funérailles ont été célébrées par Mgr Saint-Macary, à la cathédrale Sainte-Réparate, le samedi 22 avril, en présence de nombreux prêtres.

Au début de la cérémonie, Mgr Saint-Macary a exprimé la gratitude du diocèse en déposant la médaille *"Bene Merenti"* sur le cercueil de ce bon et fidèle serviteur.

Nous présentons à son épouse, à son fils et à sa famille nos respectueuses condoléances et nous les assurons de nos prières.

G.F. (*Bulletin du diocèse de Nice*, n°10, 19 mai 1995)

Problèmes posés à la conservation et la gestion des archives

de l'Église catholique en France

Communication au XVIII^e Congrès des Archivistes ecclésiastiques d'Italie
(Naples, 5 - 8 octobre 1993)

Pour aborder la question, qui fait l'objet plus précis de votre congrès, - à savoir la question de la conservation et de la gestion des archives ecclésiastiques et religieuses en France -, il est sans doute indispensable de commencer par évoquer la situation héritée du passé, puis d'être attentif au contexte présent, avant d'esquisser la manière dont aujourd'hui les archivistes ecclésiastiques et religieux de France s'efforcent d'assumer les responsabilités qui leur incombent du seul fait de leur charge.

1°) La situation héritée du passé

Les archives anciennes de l'Église catholique en France ont subi tout au long de l'histoire de très grands dommages. Et actuellement l'Église est dépouillée même de ce qui reste des archives anciennes.

Certes, de siècle en siècle ces archives ont été très gravement éprouvées par des événements fortuits, - qu'il s'agisse de calamités naturelles ou de guerres : les ravages causés par la guerre de Trente ans au XVII^e siècle ou par les deux guerres mondiales du XX^e siècle ont provoqué des pertes irréparables.

Mais à ces accidents matériels, il faut ajouter des destructions systématiquement perpétrées ; et principalement à deux reprises : lors des guerres de religion au XVI^e siècle et au moment de la Révolution française ou dans ses prolongements. Permettez-moi de prendre l'exemple des archives d'une des plus vieilles abbayes françaises, l'abbaye de Landévennec, où nous avons eu l'occasion de nous rendre en juillet dernier, lors de notre 8^e stage de formation archivistique spécialisée ; cette histoire est équivalentement celle de beaucoup de fonds d'archives de source ecclésiastique ou religieuse en France

"Un procès-verbal de l'année 1599, au lendemain des guerres de la Ligue, nous précise que la soldatesque, logée à l'abbaye en 1594, y a brûlé les boiseries puis les archives : 'Jetèrent la plus grande partie au feu, et le reste sous les pieds de leurs chevaux, tellement qu'ils ont été perdus et gâtés'. Ce qui restait en 1790 fut confisqué et transporté à Chateaulin; les parchemins s'en allèrent, les uns à Morlaix pour servir à envelopper le tabac, les autres à Brest pour faire des gargousses à poudre [la poudre à canon] !..[Ce qui reste occupe] actuellement quatre mètres de rayonnage aux archives départementales."

En toute hypothèse, en 1975, pour l'exposition organisée au Vatican sur les Années saintes, il fut impossible de retrouver même un seul exemplaire de la bulle envoyée cependant à douze archevêques de France par Clément VI le 18 août 1349 afin d'annoncer l'Année sainte de 1350. Le texte de cette bulle n'est connu que par les registres conservée à l'Archivio segreto vaticano.

Quoi qu'il en soit, même si les destructions dues à l'extension et à la hargne de la Réforme n'ont pas été en France aussi absolues qu'en Islande, du moins en de très nombreux endroits visaient-elles à priver de ses racines la communauté fidèle à la foi de l'Église.

C'est une visée analogue que manifesta la Révolution : il s'agissait alors de faire table rase du passé religieux de la France, de lui substituer le culte de l'Être suprême, de casser le rythme de la semaine de sept jours par une périodisation décadaire, etc. Et si beaucoup de documents et papiers divers furent détruits ou utilisés à des fins purement matérielles et guerrières comme dans le cas de l'abbaye de Landévennec, cependant deux sortes de papiers furent parfois mis de côté, mais comme des témoins morts d'un passé révolu : les titres de propriété ou les actes des procès, qui devenaient propriété des "citoyens", documents qui constituèrent les fonds dits "domaniaux", et, d'autre part, les fonds dits "historiques" formés par les documents conservant les traces de l'histoire des institutions ecclésiastiques et religieuses, - les manuscrits et bibliothèques formant le noyau des bibliothèques civiles publiques actuelles.

De la sorte, ce qui reste de ce qu'on appelle l'Ancien Régime est le plus souvent conservé

dans les fonds civils publics (série G, pour le clergé séculier; série H, pour le clergé régulier), sauf certaines archives, généralement chez les religieux et religieuses (écrits des fondateurs, cédules ou registres de professions, etc.) qui ont pu être abritées à temps (parfois à l'étranger) et ont ainsi échappé au vandalisme révolutionnaire.

Force est de reconnaître que, après la tourmente révolutionnaire, les lois de "restitution" n'ont été guère appliquées, ou l'ont été d'une manière très incohérente. Et, d'autre part, en France, l'Église, très violemment éprouvée (martyre, exil, vie clandestine, etc.) à l'heure de la Révolution, n'a pas, devant l'urgence des tâches que lui imposaient les exigences de son relèvement et l'immense effort qui a marqué le XIX^e siècle, accordé une priorité à la reconstruction et à la constitution de sa "mémoire" (dans certains cas, d'ailleurs, c'est sous prétexte de concorde et de pacification des esprits qu'on a été, par exemple à La Rochelle, jusqu'à étouffer le souvenir des martyrs les plus authentiques d' "une époque qu'il est toujours pénible de rappeler"). Et, lorsque l'Église catholique se fut un peu relevée de ses ruines, c'est une véritable lutte anti-religieuse qu'elle eut à affronter à l'heure de la laïcisation et de la sécularisation.

En tout cas, pour ce qui concerne le souci des responsables envers leurs archives de source ecclésiastique et religieuse, il ne serait guère possible de relever au XIX^e siècle que quelques efforts locaux de caractère plus ou moins romantique ou hagiographique mis au service de la "mémoire de l'Église"; que l'on songe, par exemple, à tout le courant d'une sorte de célébration romantique du moyen-âge ou à la passion déployée pour proclamer et défendre l'origine apostolique des églises de Gaule! En ébranlant ces certitudes, l'archéologie, l'épigraphie, la paléographie, la linguistique, la diplomatique et les autres "sciences auxiliaires" de l'histoire favorisèrent, par la réforme de l'École nationale des Chartes, le développement des "érudits locaux", l'essor des "sociétés savantes", dont certaines puisèrent une sorte de nouvelle énergie dans la réaction de leurs membres contre la lutte anti-religieuse qui marqua le tournant des XIX^e -XX^e siècles. C'est de cet élan que sortit, au début du XX^e siècle, la *Revue d'histoire de l'Église de France*, qui tient aujourd'hui encore ses séances solennelles à l'École nationale des Chartes.

Il serait cependant difficile de trouver en France, dans le domaine des archives ecclésiastiques et religieuses, une véritable "politique d'archives" avant la constitution de l'Association des Archivistes de l'Église de France, il y a juste vingt ans cet automne.

2°) Le contexte présent

En France, différents facteurs contribuèrent à faire prendre conscience de la nécessité de prêter attention aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français.

Entre les deux guerres, des soucis pastoraux ont commencé à provoquer des études de sociologie religieuse : les premières recherches menées dans ce domaine se sont développées en symbiose avec le renouveau pastoral, puis missionnaire, qui a marqué les orientations apostoliques de l'Église catholique en France. D'où, par exemple, l'importance du recours aux "visites pastorales" comme sources de l'histoire de la "pratique religieuse".

Des travaux universitaires aussi ont vu le jour : ces recherches ont abordé, non seulement ce qui concerne l'histoire des hommes et des institutions, non seulement ce qui concerne l'histoire des rapports entre l'Église et l'État, mais encore ce qui concerne divers mouvements surgis de la vitalité propre de l'Église catholique en France dans le domaine missionnaire, dans le domaine de l'apostolat des laïcs, du catholicisme social ou des congrégations religieuses.

Et l'on peut noter que ces recherches et ces travaux ont retenu l'attention des archivistes de l'État, à peu près au moment où à Rome était instituée, puis érigée en personne morale, la Commission pontificale des archives, à laquelle Jean XXIII demandait d'apporter sa contribution pour la préparation du concile Vatican II.

Bientôt, en France, les événements de mai 1968 incitaient le ministère de l'Éducation nationale à constituer une commission des archives, dont le président demandait que, comme pour les établissements de l'enseignement public, fût entrepris, pour les établissements de l'enseignement catholique, un travail de sauvegarde des archives anciennes et de conservation des documents annuellement produits, afin que demain une histoire de l'enseignement, de la pédagogie et de l'éducation, puisse recourir à toutes les sources dont elle aurait besoin.

Tel est le contexte dans lequel furent entreprises plusieurs enquêtes universitaires, qui aboutirent à des publications comme le *Guide des archives diocésaines françaises* de Jacques Gadille (en 1971), le *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises* de

Charles Molette (en 1974). Du souci qui s'était affirmé alors était né ce qui constitue une sorte de séminaire de recherches et de formation, le "Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises".

Toutes ces diverses entreprises amenaient à avoir une vue d'ensemble de la situation des sources de l'histoire du catholicisme français. Il apparaissait que la situation était grave, parfois dramatique. Il fallait bien prendre acte de l'absence d'une véritable politique à l'égard des archives dans l'Église catholique en France; et cela, à l'heure précisément où les fermetures d'établissements et la diminution des effectifs n'en faisaient sentir que plus vivement la nécessité.

C'est ainsi qu'en 1973 a été créée une Association des Archivistes de l'Église de France, "en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses" (se référant à l'adage : non pas "omnia ab episcopo", mais "nil sine episcopo"), afin de soutenir les exigences professionnelles des archivistes ecclésiastiques et religieux devant les trois difficultés principales auxquelles ils se heurtent quasi journalièrement :

- 1°) une méconnaissance, sinon une démission, trop généralisée, et souvent presque à tous les niveaux, de la part des responsables ecclésiastiques et religieux à l'égard du patrimoine historique de l'Église (les archives n'étant souvent prises en considération que dans leur phase administrative ou "bureaucratique" - comme le déplorait le cardinal Montini -, pour les besoins de la chancellerie diocésaine, du secrétariat paroissial ou du secrétariat de la congrégation religieuse, - et parfois tout simplement pour ce qui concerne les rétributions et pensions du personnel laïc de l'Église);

- 2°) une tendance, de la part de certains services civils publics d'archives, à mettre la main sur toutes les archives des organismes non-étatiques, et explicitement sur les diverses archives de source ecclésiastique et religieuse; cette tendance croit d'ailleurs pouvoir désormais trouver un appui dans un silence du discours de Jean-Paul II lors de l'audience accordée le 30 mars 1990 au Conseil international des archives, discours dans lequel les seules archives de l'Église qui étaient évoquées étaient les prestigieuses Archives vaticanes tandis que les archives des Églises locales étaient absentes de l'horizon du discours pontifical;

- 3°) un prurit partisan et sectaire, de la part d'un certain nombre de "chercheurs" soucieux d'extraire d'archives de source ecclésiastique ou religieuse ce qui peut leur permettre de prolonger des luttes du présent par personnages du passé interposés (selon la remarque fort pertinente de Konrad Repgen); sans parler d'un certain "militantisme" (selon la formule qu'employait, pour dénoncer cette tendance, le doyen Gabriel Le Bras, l'un des promoteurs de la "sociologie religieuse") soucieux de recourir au patrimoine historique de l'Église, non pas pour en scruter l'histoire ou la réalité sociale avec le minimum de sympathie méthodologique requis pour assurer un travail honnête, mais afin de la considérer comme une force politique, la mettre en accusation et la déstabiliser, sous couvert d'études fallacieusement présentées comme "scientifiques" et qu'il faudrait opposer à une lecture appelée "confessante" (tendance qui vient encore de s'exprimer tout récemment pour une campagne mondiale décidée dans une rencontre internationale tenue à Paris).

En revanche, si les archives de source ecclésiastique ou religieuse constituent la "mémoire de l'Église" et témoignent de son "identité", elles sont par le fait même un "élément spécifique du patrimoine commun de l'humanité", ainsi que l'affirmait, de la tribune de l'UNESCO, le congrès de 1979 des Archivistes de l'Église de France auquel participaient, à l'occasion des Semaines internationales d'Archives, une dizaine de délégations d'autres pays. Cette perspective ressort aussi d'une publication universitaire récente, qui fait en quelque sorte le point de la situation présente, sous forme de manuel destiné aux étudiants, l'*Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français* de Brigitte Waché.

Sans doute est-il maintenant possible d'essayer d'évoquer la manière dont les archivistes ecclésiastiques et religieux en France s'efforcent actuellement d'assumer les responsabilités qui leur incombent du seul fait de leur charge en ce qui concerne la conservation et la gestion des archives.

3°) La conservation et la gestion du patrimoine archivistique de l'Église en France

Permettez-moi une remarque préliminaire. Je ne parlerai pas ici des archives vaticanes qui sont conservées "par erreur" aux Archives nationales à Paris. Certes il s'agit bien d'archives de

l'Église catholique, spoliées par Napoléon : "675 liasses ou registres appartenant aux archives pontificales, que les Archives nationales ont conservés par erreur après les restitutions de 1815" (pour reprendre les termes mêmes de la lettre du 9 octobre 1920 du "Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères", "en réponse à la note du 3 juillet 1920 de la Direction des Archives nationales"). Mais plus les années passent, plus aussi cette question de fait risque de donner à penser que le Saint-Siège se désintéresse du projet de restitution qu'avait repris dans les années 1942-43 le commandement allemand de Paris, avances auxquelles le cardinal Mercati avait fait répondre que le Saint-Siège ne saurait accepter d'une autorité militaire d'occupation une telle restitution...; d'ailleurs le pays de saint Louis ne pourrait pas ne pas avoir à honneur, dans une souveraine liberté retrouvée, d'accomplir lui-même ce geste de justice !

Ceci étant rappelé, il faut bien reconnaître que, pour conserver et gérer, il est nécessaire au préalable d'avoir engrangé. Or l'engrangement des archives peut être envisagé de différentes manières. Dans l'état actuel des choses, en France de nos jours, il y a lieu de relever que le mode le plus normal, à savoir les versements réguliers, n'est pas toujours réalisé : sauf, sans doute, au Secrétariat général de l'épiscopat, où les versements sont accomplis ... lorsqu'il n'y a plus de place dans les couloirs. Les versements réguliers sont aussi parfois une pratique devenue courante dans certaines congrégations religieuses, où les versements sont accomplis en fin de chapitre général et en fin de mandat. Mais il faut reconnaître que cette pratique, qui n'est déjà pas unanime chez les religieux, semble encore moins usuelle dans les diocèses et quasi inexistante dans les paroisses. Nos universités catholiques ont généralement fait un effort en ce sens. Quant aux mouvements d'apostolat des laïcs, on peut dire que les mesures adoptées sont plutôt assez variables.

Toutefois, il faut bien préciser que la situation héritée du passé amène à être obligé de songer à récupérer les "vieilles archives" pour les rassembler dans des dépôts centraux convenables. Pour ce qui concerne les archives centrales de l'Église catholique en France et celles qui, présentant un caractère d'intérêt général, ne ressortissent à aucun dépôt central particulier, a été constitué un Centre national des Archives de l'Église de France comportant deux sous-sections, une pour chacun des secteurs qu'il y a lieu d'y engranger. Ce Centre est désormais en plein essor; et il est envisagé d'y recueillir les inventaires des fonds actuellement encore autonomes.

Quant aux récupérations qui s'imposent, il faut signaler les collectes de "vieilles archives" auxquelles se livrent les archivistes conscients de leurs responsabilités : archivistes diocésains ou provinciaux qui s'inquiètent des archives qui, dans des greniers de l'évêché ou dans les annexes du secrétariat, dans des sacristies ou des clochers de paroisses, dans des recoins de quelque salle de réunions ou d'oeuvres, sont à la merci des inondations ou des infiltrations de pluie, des souris ou des démolisseurs, etc. Travail de sauvegarde qui requiert beaucoup de doigté ; car ceux qui laissent dormir les "vieux papiers" se découvrent une passion pour leur poussière dès lors qu'il s'agit de les mettre à l'abri dans un local adapté à leur conservation. Et l'on peut signaler que, dans un diocèse, un effort entrepris vers les papiers des défunts a permis de sauver en trois ans quelque trois cents fonds plus ou moins importants mais tous intéressants, ce qui a même donné à des prêtres anciens et à des militants laïcs l'idée de constituer eux-mêmes quelques dossiers préparés pour être remis de leur vivant ou après leur mort à l'archiviste diocésain.

Il y a lieu encore de signaler l'engrangement, par photocopies ou microfilms, de documents anciens, ou au moins d'inventaires ou fichiers de ces papiers, qui constituent, selon les cas, des fonds de substitution (c'est ainsi que des copies d'archives spoliées prennent actuellement place dans certains dépôts d'archives religieuses) ou des fonds de complémentarité (un archiviste diocésain a complété son propres fonds par des inventaires et fichiers, et quelques copies, de ce qui concerne son diocèse ou les paroisses de ce diocèse dans les fonds romains).

Évidemment la conservation des archives requiert des locaux et du personnel. Mais il arrive que des locaux inemployés soient récupérés (par exemple, le réfectoire d'un grand séminaire qui n'a plus de séminaristes, la maison du doyen honoraire du chapitre devenue inutile par suite de l'aménagement d'une maison pour prêtres anciens), ou que des locaux soient utilisés avec un renouvellement du personnel ; ainsi, en confiant les archives diocésaines à des carmélites, celles-ci ont du travail comme gagne-pain et donnent une nouvelle utilisation à leur poulailler et à leur clapier, ainsi qu'à la remise de l'outillage du jardinier qu'elles ne peuvent plus employer. Cet exemple aborde déjà la question du personnel, nécessaire assurément ; mais il apparaît que certains retraités (à la fois compétents, sérieux et discrets), peuvent, sous la responsabilité (bien sûr) de l'archiviste titulaire - ecclésiastique ou religieux -, accomplir bien des travaux de classement, de fichiers, d'inventaires, etc.

Car c'est bien en cela que consiste la gestion des archives. Et, en ce secteur, on peut noter que, même s'il n'y a rien de comparable à ce qui est déjà bien plus avancé au Canada par exemple, l'informatique commence à faire son apparition, non seulement dans des congrégations religieuses, mais aussi dans certains diocèses. Lors de notre 8^e stage de formation archivistique spécialisée, en juillet dernier, une initiation à l'informatique a pu être mise au programme, avec quelques échanges utiles qui ont même mis en lumière que l'informatique ne permet de traiter que ce qu'elle a pu d'abord recevoir.

Évidemment la gestion se prolonge par la communication, qui doit tenir compte de la date, de la nature et du contenu des documents, et pour laquelle il importe que les archivistes mettent "leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication", pour reprendre les termes du message pontifical adressé à notre congrès de Paris de 1979. Étant donné le contexte présent et la responsabilité des archivistes, il est bien clair que c'est un des points les plus délicats aujourd'hui. Nombreux sont les exemples qu'il serait possible d'évoquer à ce sujet. Et, devant certaines initiatives qui seraient redoutables pour la "mémoire de l'Église" si elles devenaient normatives, nul ne saurait s'étonner de la destruction préventive de fonds d'archives. C'est sur cette note que je me dois de terminer cette communication, pour traduire le sens de leurs responsabilités chez un certain nombre - et des meilleurs - archivistes ecclésiastiques et religieux français.

En conclusion,

peut-être faudrait-il souligner la disjonction présente entre le patrimoine archivistique de l'Église, d'une part, et la vie de la communauté ecclésiastique, d'autre part. Car cette disjonction est un défi pour tous ceux qui à un titre ou un autre sont concernés.

Or, des "matricules des veuves" dont parlait déjà saint Paul (I Tim. 5,9) jusqu'à ces humbles registres paroissiaux, en passant par les listes des "successions de toutes les églises" dont parlait saint Irénée (*Adv. Haer.* III, 3,2), ou par les listes des pauvres, les passions des martyrs, les catalogues des fêtes liturgiques, les prescriptions canoniques, les lettres entre les églises, les retranscriptions des discussions conciliaires, et tant de documents anciens auxquels d'âge en âge s'en sont ajoutés tant et tant d'autres, n'y a-t-il pas là tout un patrimoine qui permet, selon l'expression de Pie XII à propos des Archives vaticanes, d'y "contempler comme dans un miroir la conscience que l'Église a d'elle-même" (7 sept. 1955) ?

S'il s'agit, par la conservation et la gestion des archives dont ils ont la charge, de préparer et de présenter ce miroir de telle sorte qu'il soit véritablement à la fois, pour les croyants, matrice de l'identité ecclésiastique, et, pour les non-croyants, boussole spirituelle de l'humanité, n'incombe-t-il donc pas aux archivistes ecclésiastiques et religieux de *Servata tradere viva* ?

Mons. Charles Molette
Naples, 6 octobre 1993

Les Archives historiques du diocèse de Moulins

par Daniel Moulinet
directeur du service des archives historiques du diocèse de Moulins

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les ouvrages antérieurs toujours utiles, ni même sur l'Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français (Lyon, 1992, 112p.), ouvrage publié par Brigitte Waché et qui vise avant tout à offrir au chercheur débutant un certain nombre de clés lui permettant de s'engager sur les différentes pistes susceptibles de le guider vers les sources documentaires utiles pour ses propres recherches, en les classant sous trois chefs : "Dépôts civils publics" ; "Dépôts ecclésiastiques et religieux" ; "Archives vaticanes".

Il est possible d'ajouter que, dans le domaine de l'histoire religieuse, au niveau d'un département, il peut être commode, pour commencer, de repérer quatre sources principales :

- trois aux Archives départementales : # la série G : clergé séculier avant 1790 ;
la série H : clergé régulier avant 1790 ;
la série V : Cultes (1800 - 1940) ;

- et, bien évidemment, les Archives historiques diocésaines.

En ce qui concerne les trois premières, il suffit, pour le diocèse de Moulins, de renvoyer à l'ouvrage de Michel Maréchal, Guide des Archives de l'Allier (Yzeure, 1991, 510 p.).

Pour une présentation des Archives historiques du diocèse de Moulins, on peut préciser que le classement récent de ces archives diocésaines s'est conformé au cadre de classement sus-cité en un premier temps par le Secrétariat de l'Épiscopat ; ce cadre de classement, complété et mis à jour par l'Association des Archivistes de l'Église de France, fut incorporé au Manuel des Archives de l'Église de France. Ce Manuel a d'ailleurs une histoire, qui en souligne l'utilité et l'importance. En effet, après le travail d'une commission d'archivistes et la consultation de tous les Évêques et Supérieurs religieux, une révision a été faite à Rome sous l'autorité de S. Em. le Cardinal Antonio Samoré, Archiviste de l'Église. Et celui-ci, porteur d'un message pontifical qui a été lu de la tribune de l'UNESCO, est venu lui-même, lors du congrès tenu à Paris les 26-28 novembre 1979, apporter sa caution à tout le travail accompli pour établir solidement les bases d'un renouveau des archives ecclésiastiques et religieuses en France et pour en donner le fruit comme référence, au-delà même de notre hexagone, par l'intermédiaire des représentants des différents pays qui participaient à ces assises.

Les Archives diocésaines, comme toutes les Archives ecclésiastiques et religieuses, sont considérées, aux yeux de la loi civile française, comme des Archives privées ; délibérément, elles ne sont donc pas directement concernées par la loi du 3 janvier 1979, dont le législateur s'est refusé à faire une loi de spoliation ; c'est une loi visant à assurer la protection du patrimoine archivistique de la France. Les règles d'engrangement, de gestion et de communication qui régissent en France les Archives ecclésiastiques et religieuses sont celles qui sont définies dans le Règlement général des Archives de l'Église de France, avec - pour le diocèse de Moulins - les précisions apportées par le règlement particulier prévu par le Règlement général.

Vu le personnel restreint de l'évêché, les recherches généalogiques sont exclues du champ habituel de communication. Elles n'offriraient d'ailleurs qu'un médiocre intérêt, puisque les Archives diocésaines ne possèdent pas de document antérieur au XIX^e siècle.

En général, deux sortes de publics sont concernés par ce type d'archives : le chercheur local, qui désire réaliser une monographie de sa commune ; l'étudiant auquel son professeur a assigné (généralement dans le cadre d'une maîtrise en histoire) un sujet de recherche en histoire religieuse.

Sont déposés au secrétariat de l'évêché de Moulins (43, rue de Paris, B.P. 836, 03008 MOULINS CEDEX, tél. 70.46.82.20), et consultables par tous aux heures d'ouverture (lundi-vendredi : 9h.-11h.45 et 13h.45-17h.; samedi: 9h.-11h.), l'inventaire succinct des Archives, l'inventaire détaillé de la série P, et l'inventaire détaillé des autres séries en cours de réalisation.

Nous présentons ici le cadre de classement des Archives diocésaines de Moulins, en insistant sur les fonds les plus importants et les plus significatifs.

SÉRIE A : RELATIONS AVEC LE SAINT-SIÈGE : (2,5 mètres linéaires)

1 A : ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE :

Textes imprimés (encycliques, bulles, décrets, XIX^e-XX^e siècles), lettres manuscrites adressées à l'évêque de Moulins.

2 A : ACTES DE LA CURIE ROMAINE :

Rapports quinquennaux des visites ad limina, Actes divers de la Curie romaine, Dispenses romaines.

3 A : CONCILES :

Il s'agit des conciles Vatican I et Vatican II. On trouve les textes imprimés distribués aux Pères conciliaires, ainsi que le texte (latin) des interventions de Mgr de Dreux-Brézé à Vatican I.

4 A : CORRESPONDANCE AVEC LES CONGRÉGATIONS ROMAINES :

Les rubriques de cette sous-série correspondent aux différentes Congrégations de la Curie romaine.

5 A : ORGANISMES, INSTITUTIONS ET ŒUVRES PONTIFICALES :

Quelques éléments sur la période 1860-70 ; emprunt romain (1860-1864), lancement de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre.

6 A : NONCIATURE :

Correspondance avec la nonciature.

SÉRIE B : RELATIONS INTER-DIOCÉSAINES : (0,7 mètre linéaire)

Série peu importante qui renferme quelques éléments sur le travail en région apostolique ainsi que divers documents publiés par la Conférence épiscopale de France.

SÉRIE C : ORGANISATION TERRITORIALE DU DIOCÈSE :

(0,6 mètre linéaire)

Une seule sous-série mérite ici une mention :

2 C : ÉRECTION ET LIMITES DE PAROISSES :

Cette sous-série renferme, d'une part, des états et tableaux généraux généraux des cures et succursales de l'Allier au début du XIX^e siècle et au moment de la fondation du diocèse, ainsi que diverses pièces concernant l'érection de paroisses, succursales et vicariats.

SÉRIE D : PERSONNEL : (6,9 mètres linéaires)

Cette série, qui bénéficie d'un inventaire détaillé, par son volume et par l'importance de ce qu'elle renferme, constitue une source importante pour l'histoire religieuse, notamment la sous-série 1D qui conserve les papiers des évêques et des prêtres.

1 D : DOSSIERS DU CLERGÉ :

1D1 : Papiers des évêques :

Ceux-ci sont naturellement classés par ordre chronologique des évêques : Mgr de Pons, Mgr de Dreux-Brézé, Mgr Dubourg, Mgr Lobbedey, Mgr Penon, Mgr Gonon, Mgr Jacquin, Mgr Bougon, Mgr Quelen (ces derniers non consultables).
N'ont une importance significative que les fonds concernant NN.SS. de Pons, de Dreux-Brézé et Jacquin.

Par ailleurs, quelques documents évoquent l'arrivée de Mgr Dubourg à Moulins. De Mgr Penon est conservée une modeste correspondance ainsi que ses carnets de méditation. La correspondance de Mgr Gonon a malheureusement disparu. On ne conserve que ses brochures et les messages de condoléances arrivés lors de son décès. Une importante collection de sermons de son successeur (ainsi que d'autres pièces) pourra permettre, un jour, une approche de la sensibilité religieuse de Mgr Jacquin. En revanche, les papiers conservés de Mgr Bougon sont peu significatifs.

1D2 : Papiers des vicaires généraux :

Il s'agit de Mgr de Conny, de l'abbé Gibert, de Mgr Boutry, de Mgr Deschamps, de l'abbé Michel, de Mgr Fourny, de l'abbé de Praingy, de l'abbé Lejeune, de Mgr Giraud, du chanoine Holaind.

Les deux premiers fonds sont intéressants, en tant qu'ils permettent une approche de deux des hommes qui entouraient Mgr de Dreux-Brézé, même si l'on peut regretter la destruction (prescrite par son testament) de la correspondance passive de l'abbé Gibert.

Mgr Boutry et Mgr Deschamps, vicaires généraux au début du siècle, ont reçu une importante correspondance de la part des prêtres du diocèse. Par ailleurs, a été conservée la correspondance personnelle de l'abbé Deschamps au cours de sa formation au séminaire et de ses premières années de ministère.

Les papiers de l'abbé Pierre-Albert Michel, dont l'abbé Pelletier a naguère rédigé la biographie, témoignent de son action à la tête de l'Enseignement libre mais aussi de son érudition, qui faisait de lui un spécialiste d'entomologie.

De l'abbé de Praingy, apparaissent significatifs ses carnets de notes spirituelles, tenus pendant 75 ans, témoignant d'une école de spiritualité sacerdotale (prêtres du Sacré-Cœur).

1D-3 : Papiers des prêtres :

F.J. ALLIER (1851-1922), J. AUBEL (1883-1949), AUBERY (XVIII^e s.) ,d'AUTEIL, de BALORRE ,Gilbert BARDOT (1930-1993), Jean-Marie BATAISSIER (1746-?), Gilbert BOUDANT (1808-1867), Joseph BOUYOT (1889-1940?), Charles BUJON (1860-1928), BURIN (XVIII^e s.), Émile CASTAN (1824-1888), Jacques CHAMPOMIER (1840-1900), Portien CHANDORAT († 1799) , claude CHARMANT, Pierre CHAUDAGNE, CHESSERET, Jean-Baptiste COLON (1879-1952), Jean-Baptiste COMTE (1812-1899) , Léon CÔTE (1888-1966), Joseph DENJEAN (1893-1979), DUBOIS (XVII^e s.), Julien DUPRAT,, Alphonse DUVERGER, FARJONEL (XVIII^e s.), de FOUGEROLLE de (XVIII^e s.), FOULHOUX (XVIII^e s.), Arthur GIRAUD (1863-1948), Gabriel GIVAUDX (XVII^e s.), Antoine GONNET (1765-1847), Jean-Louis GUILLOT (1880-1973), Pierre JOBIER (XVIII^e s.), Nicolas de LA MOUSSE († 1816), Jean-Marie LÉGER (1875-1956), Robert LEMOINE (1895-1979), LOMET (XVIII^e s.), Pierre MAGNASSE (1854-1932), Célestin MARTIN (1795-1850), Philippe MARTINET (1793-1867), MASUROI, Jacques E. MOURLON (1808-1879), Maurice NÉNY (1887-1977), Jean Antoine NICOLAS (1847-1907), Louis Joseph OGERDIAS (1812-1889), Paul PELLETIER (1897-1971), Gilbert Henri PÉPIN (1878-?), François PERRETON, Antoine PINSTON (1862-1932), Florimond ROUX (1761-1843), Louis ROYER (1869-?), Pierre RUSSIER (1914-1989), de SAINTE-CROIX (XVIII^e s.), René SAUNIER (1897-1986), SEGAUD (XVIII^e s.), SIMON(XVIII^e s.), Jean THÉVENET (1883-1951), François VAUX (1869-1947), Gilbert Bon VERNON SAINT-GEORGES.

Ces fonds sont d'importance très inégale.

Il faut néanmoins signaler : les papiers d'Antoine Gonnet, prêtre réfractaire, fondateur du petit séminaire d'Arfeuilles, les manuscrits et fiches de l'exégète Jean-Baptiste Colon (1879-1952), plusieurs collections de sermons : de Jean-Louis Guillot (1880-1973), de François-Joseph Allier (1851-1922), de Gilbert Bardot (1930-1993), de Jean Thévenet (1883-1951) en ses débuts comme vicaire à Saint-Pierre-de-Moulins et les souvenirs de la seconde guerre mondiale de Pierre Chaudagne et d'Alphonse Duverger.

1D4 : Papiers concernant l'ensemble du clergé :

On conserve notamment ici une centaine de dossiers, d'importance inégale contenant des éléments de biographies de prêtres.

1D5 : Chapitre de la cathédrale :

Cette sous-série renferme les registres des délibérations du chapitre cathédral ainsi que diverses pièces le concernant.

2 D : ÉTAT DU PERSONNEL ECCLÉSIASTIQUE :

Outre la collection des Ordos diocésains, on trouve ici divers états du personnel ecclésiastique dressés au siècle dernier, les registres d'ordinations et de nominations et mutations, ainsi que les lettres d'incardination, d'excardination, dimissoires et testimoniales, les registres des celebret accordé au XIX^e siècle (particulièrement ceux délivrés pour le service des villes d'eaux : Vichy, Bourbon et Nérès).

SÉRIE E : MAGISTÈRE ÉPISCOPAL : (2 mètres linéaires)

1E : ACTES ÉPISCOPAUX :

Cette sous-série renferme principalement la collection des actes épiscopaux reliés de Mgr de Pons à Mgr Gonon et quelques pièces se rapportant à des demandes d'approbation d'ouvrages (*imprimatur*).

2 E : CONSEIL ÉPISCOPAL :

Quelques registres de procès-verbaux des séances du Conseil épiscopal sont conservés, pour le XIX^e siècle.

3 E : SYNODES DIOCÉSAINS :

Sous l'épiscopat de Mgr de Dreux-Brézé, se sont tenus des synodes diocésains annuels, dont les actes sont conservés ici, de même que ceux des synodes de 1921 et 1960.

4 E : CATÉCHISME DIOCÉSAIN :

Un seul dossier est conservé sous cette rubrique.

5 E : ADMINISTRATION ÉPISCOPALE :

Cette rubrique renferme des collections de correspondance administrative qui ne sont accessibles que pour la période de la Monarchie de Juillet et les années 1858-1877.

6 E : CONSEIL PRESBYTÉRAL :

Le Conseil presbytéral est une création postérieure au concile Vatican II qui réunit autour de l'évêque des délégués des prêtres qui réfléchissent avec lui sur les orientations pastorales diocésaines.

8 E : ORGANISATION DE MISSIONS PAROISSIALES :

On conserve ici une correspondance liée à l'organisation des missions sous Mgr de Dreux-Brézé ainsi que des éléments sur quelques missions prêchées au XX^e siècle (Lamaids, 1947, Montluçon, 1957, Moulins, 1961, Mission des jeunes, 1962)

SÉRIE F : DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE : (4,5 mètres linéaires)

1 F : CONTRÔLE DU CLERGÉ SÉCULIER :

On conserve ici un important dossier concernant le conflit entre Mgr de Dreux-Brézé et ses prêtres (1856-1857) qui aboutit à une condamnation comme d'abus en Conseil d'État, les actes des professions de foi anti-moderniste (1915-1972) rendues obligatoires pour les prêtres depuis saint Pie X, quelques documents généraux sur les mouvements de prêtres autour de 1968 et quelques dossiers concernant des prêtres du XIX^e siècle, particulièrement l'abbé J.H. Taillefert, auteur d'un écrit dirigé contre Mgr Dubourg.

3 F : VISITES CANONIQUES (ÉVÊQUE, ARCHIDIACRE, DOYEN) :

Cette sous-série, de taille considérable, est importante à consulter pour les chercheurs en histoire locale. Un répertoire a été constitué à leur intention, par ordre alphabétique de communes.

On y trouve les rapports des visites pastorales, les rapports des doyens et des curés, de 1877 à 1988. C'est une mine de renseignements sur la vie religieuse comme sur le mobilier des églises (au siècle dernier).

4 F : RAPPORTS SUR L'ÉTAT DES PAROISSES, ENQUÊTES DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE :

Cette rubrique renferme principalement toute une correspondance adressée à l'évêque relative à l'état des paroisses pour la période 1850-1870 (il existe un répertoire par ordre alphabétique des communes) et un certain nombre d'éléments sur l'enquête de sociologie religieuse des années 1960 ("l'enquête Boulard") malheureusement assez disparates.

5 F : IMMIGRÉS :

7 F : SURNATUREL :

Ces deux sous-séries ne renferment que très peu de données.

SÉRIE G : SACREMENTS ET LITURGIE : (1,6 mètre linéaire)**1 G : ADMINISTRATION DES SACREMENTS :**

Il s'agit là d'instructions officielles et d'enquêtes diverses sur l'administration des sacrements (ceux-ci fournissant le cadre du classement).

2 G : LITURGIE ET MUSIQUE SACRÉE :

Cette rubrique comporte principalement trois dossiers intéressants : celui qui concerne l'instauration de la liturgie romaine dans le diocèse, les études préalables à l'établissements des Propres diocésains (milieu XIX^e siècle, 1896-98, 1914, 1963, 1988) et diverses études réalisées sur les cantiques religieux bourbonnais et sur les études musicales dans les établissements d'enseignement catholique.

3 G : INDULGENCES, JUBILÉS :

Cette sous-série comporte quelques données sur les indulgences propres au diocèse, particulièrement celles attachées à la statue de saint Pierre de la cathédrale, ainsi que sur les jubilé accordés par le pape au XIX^e et au XX^e siècle (1851, 1865, 1875, 1881, 1902, 1950, 1983).

4 G : RELIQUES, DÉVOTIONS, PROCESSIONS :

On ne trouve ici que quelques éléments épars principalement sur diverses processions et les questions d'interdiction de procession à Moulins en 1880.

6 G : POLICE DU CULTE :

Sont regroupées ici des pièces assez diverses concernant, par exemple, les sonneries de cloches et les ciriers, ainsi que les actes de permissions de chapelles.

7 G : CAUSES DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION :

Les principaux dossiers conservés ici concernent la duchesse de Montmorency et Louise-Thérèse de Montaignac.

SÉRIE H : FORMATION DU CLERGÉ : (6,1 mètres linéaires)

Cette série, par son volume, est l'une des plus importantes des Archives. Les deux premières sous-séries en constituent la majeure partie.

1 H : PETIT SÉMINAIRE :

Cette sous-série se subdivise en diverses catégories : Historique du petit séminaire ; Administration scolaire ; Petits séminaristes — Vie au petit séminaire ; Petit séminaire d'Yzeure : procès ; Temporel du petit séminaire.

2 H : GRAND SÉMINAIRE :

Là encore, on trouve diverses catégories : Histoire du grand séminaire ; Administration ; Correspondance ; Personnel enseignant ; Grands séminaristes ; Service militaire des séminaristes ; Formation au séminaire ; Règlements ; Vie de communauté au grand séminaire ; Associations de vie spirituelle ; Journaux de séminaristes ; Temporel.

3 H : VOCATIONS TARDIVES :

Cette rubrique ne renferme qu'un dossier sur le séminaire Saint-Maurice de Gauriac.

5 H : ŒUVRE DES VOCATIONS :

Signalons, sous ce chef, un rapport sur les vocations ecclésiastiques (vers 1900) et une collection, fragmentaire, du bulletin de l'Œuvre des Vocations (1927-1934).

6 H : FORMATION DU CLERGÉ :

Cette rubrique regroupe la collection des *Conférences ecclésiastiques*, fondées en 1843 et les programmes des Examens annuels des jeunes prêtres (XIX^e siècle).

7 H : RETRAITES PRÊCHÉES À DES PRÊTRES :**8 H : ŒUVRES ET ASSOCIATIONS SACERDOTALES :**

Il s'agit des Prêtres-adorateurs, du Prado et du Groupe d'Entraide Sacerdotale (1933-1938).

SÉRIE J : ENSEIGNEMENT : (1,5 mètre linéaire)**1 J : AUMÔNERIES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT :**

Cette sous-série renferme principalement des pièces du siècle dernier sur l'aumônerie de l'École Normale de Moulins ainsi que sur les aumôneries des lycées et collèges.

2 J : ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

La plupart des dossiers touchant l'enseignement libre du diocèse étant conservés à la Direction de l'Enseignement libre, les Archives diocésaines ne conservent que quelques pièces éparses sur divers établissements.

3 J : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Dans cette rubrique, signalons particulièrement l'important dossier sur la fondation du Collège jésuite de Bellevue, qui fut l'objet d'un conflit entre Mgr de Dreux-Brézé et cette congrégation qu'il affectionnait pourtant.

4 J : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :**5 J : ENSEIGNEMENT AGRICOLE :**

Ces deux sous-séries (4J et 5J) ne renferment qu'un petit nombre de données éparses.

6 J : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Quelques pièces, conservées ici, concernent la fondation des Universités catholiques de Lyon et de Paris, ainsi que la question de la liberté de l'enseignement supérieur (1875).

7 J : DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE :

Signalons ici la présence des procès-verbaux des réunions du Comité des écoles libres (1878-1886, 1915-1919) et les *Mémoires* de Melle Gazel, secrétaire de la direction diocésaine de l'enseignement catholique (1923).

8J : RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ DE TUTELLE :**9J : ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ :**

Un seul dossier ici concerne les sourds-muets.

SÉRIE K : APOSTOLAT ET ŒUVRES : (1,6 mètre linéaire)**1 K : DIRECTION DES ŒUVRES ET CONGRÈS DIOCÉSAINS DES ŒUVRES :**

Différents dossiers sont conservés ici, relatifs à la Caisse des Œuvres diocésaines (1851-52), à des congrès des œuvres (début XX^e siècle), une journée inter-mouvements (27 janvier 1963).

2 K : ŒUVRES DE PIÉTÉ :

Celles-ci sont réparties en différentes rubriques : Confréries (5 dossiers) ; Mouvements de piété (20 dossiers) ; Pèlerinages (8 dossiers) ; Zouaves pontificaux.

3 K : ŒUVRES MISSIONNAIRES :

Six dossiers concernent la Propagation de la Foi, les Œuvres d'Extrême-Orient, les Missions africaines, les Lieux saints, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, les Œuvres Pontificales Missionnaires - Union Missionnaire du Clergé.

4 K : ACTION CATHOLIQUE :

Cette vaste sous-série ne concerne pas seulement l'Action catholique proprement dite, au sens où on l'entend au XX^e siècle, mais aussi les mouvements qui ont visé à regrouper les catholiques pour mener une action au sein de la société dès le XIX^e siècle : l'Association de saint François-de-Sales, les Comités catholiques, la F.N.C. (Fédération Nationale Catholique), l'Association des missionnaires paroissiales du diocèse de Moulins, l'Œuvre des conférences.

On peut toutefois déplorer l'absence d'archives structurées provenant des mouvements d'Action catholique et l'absence, également, de collection des bulletins qu'ils ont édités, particulièrement durant l'entre-deux-guerres.

5 K : ŒUVRES DE CHARITÉ ET D'ASSISTANCE :

Cette sous-série réunit des éléments relatifs à la fois aux Œuvres de charité (particulièrement Société de saint Vincent-de-Paul, Société de saint François-Xavier, Œuvre de saint Antoine de Padoue...), aux Œuvres sociales (Comité moulinois d'action sociale, Société bourbonnaise de crédit immobilier, Secours mutuel, Secours catholique...), aux Aumôneries d'hôpitaux (10 dossiers) et aux Aumôneries de prisons (6 dossiers).

6 K : MOUVEMENTS DE JEUNESSE :

Là encore, on peut déplorer le caractère lacunaire des pièces conservées qui concernent principalement l'Union Catholique de la Jeunesse Bourbonnaise, la Société de tir "La patriote" de Moulins, ainsi que quelques colonies de vacances, quelques groupes de patronage et le scoutisme.

7 K : PRESSE :

On trouve seulement ici la collection complète de la *Semaine religieuse de Moulins* (1893-1944), puis de *La Vie diocésaine de Moulins* (depuis 1944), ainsi que quelques dossiers concernant l'administration de *La Croix de l'Allier*.

SÉRIE L : TEMPOREL : (4,7 mètres linéaires)

Il s'agit là des archives économiques et financières.

1 L : RESSOURCES FINANCIÈRES :

Plusieurs dossiers (principalement du siècle dernier) concernent le tarif des oblations, les quêtes impérees, le Denier du Culte (années 1928-1929) et le traitement des prêtres avant la Séparation.

2 L : BUDGETS :

Cette sous-série renferme les données relatives au budget de l'évêché ainsi qu'à la comptabilité des fabriques.

3 L : LEGS, DONATIONS, FONDATIONS :

Cette rubrique concerne exclusivement le XIX^e siècle.

4 L : BIENS IMMOBILIERS AVANT 1905 :

Cette sous-série se subdivise en deux catégories : Mense épiscopale ; Travaux aux édifices diocésains.

5 L : ASSOCIATIONS CULTUELLES :

On conserve ici des dossiers relatifs à l'Association diocésaine de Moulins et à la Société Foncière de Moulins - Association Saint Joseph.

6 L : ÉDIFICES DIOCÉSAINS :**7 L : COMMISSION D'ART SACRÉ :**

La commission d'Art sacré a pour fonction de veiller à l'aménagement des édifices religieux. Dans cette même sous-série sont conservées des pièces ayant trait à un Inventaire des objets d'art dans les paroisses, entrepris en 1929, ainsi qu'à la Commission du Pré-inventaire.

9 L : CONSEILS DE FABRIQUE :

Divers dossiers conservés ici ont trait à la nomination des membres des Conseils de fabrique (1852-1893).

10 L : COMMISSION DU TEMPOREL :

Il s'agit là d'une création post-conciliaire : cette Commission élue par les prêtres, se réunit avec l'évêque pour évoquer les problèmes financiers de la gestion du diocèse et des paroisses, ainsi que la péréquation entre les prêtres.

11 L : ASSURANCES SOCIALES :**SÉRIE M : RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ CIVILE : (1,3 mètre linéaire)****1 M : SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT :**

douze dossiers concernent différents aspects de cet événement majeur de la vie de l'Église au début du siècle (1905), qui a été marqué par l'inventaire de l'évêché et d'un certain nombre d'églises, la mise sous séquestre de biens religieux, la suppression des fabriques et le versement de leurs biens aux collectivités locales et par la tentative avortée de constitution d'une association culturelle.

2 M : RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT :

La quasi-totalité des dossiers conservés ici concernent les évêchés de Mgr de Pons et de Mgr de Dreux-Brézé, qui furent tous deux condamnés en Conseil d'État (Mgr de Dreux-Brézé à deux reprises : à cause du conflit avec ses prêtres en 1857-58, mais aussi à la suite de la promulgation non autorisée du *Syllabus* en 1865). On y trouve diverses consultations juridiques sur le principe de la condamnation comme d'abus et la correspondance entre le Ministère des Cultes et les deux prélats.

3 M : RAPPORTS AVEC LA PRÉFECTURE :

Cette rubrique conserve presque uniquement de la correspondance relative aux années 1893-1906.

4 M : RAPPORTS AVEC LES DÉPUTÉS :

Un seul dossier paraît intéressant : une adresse envoyée à l'Assemblée nationale en 1871.

6 M : RAPPORTS AVEC LES MAIRES :

Cette sous-série concerne uniquement les rapports entre l'évêque et le maire de Moulins à la fin de l'épiscopat de Mgr de Dreux-Brézé, ainsi que le conflit entre le Conseil municipal de Moulins et la fabrique de la cathédrale, à cette même époque.

7 M : RAPPORTS AVEC L'ARMÉE :**8 M : RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE :**

Plusieurs dossiers importants sont rassemblés ici : celui qui concerne l'Affaire des classiques et de *L'Univers* (1852-1853), une collection de pamphlets et d'articles de journaux satiriques et politiques dirigés contre Mgr de Dreux-Brézé vers 1870, le procès entre Mgr de Dreux-Brézé et le journal : *La Démocratie bourbonnaise* (1880), quelques pièces sur la franc-maçonnerie, les enterrements civils, la "Propagation de la foi civile" (Cusset 1879), un Congrès national des Jeunesses laïques (Moulins, 1912) et quelques documents sur la guerre 1939-1945.

SÉRIE P : PAROISSES : (47,4 mètres linéaires)

Cette série, importante pour le chercheur en histoire locale, est classée par ordre alphabétique des paroisses. Elle bénéficie d'un inventaire détaillé.

Pour chaque paroisse, des dossiers, remontant au siècle dernier, répartissent les documents selon les rubriques suivantes : Église ; Cure ; Fabrique, Écoles, Confréries, Affaires diverses; auxquels s'ajoutent, selon le cas, d'autres dossiers plus spécifiques.

SÉRIE R : RELIGIEUX ET INSTITUTS SÉCULIERS : (1,7 mètre linéaire)

1 R : RELIGIEUX EN GÉNÉRAL :

Dossiers remontant, en général, à la fin du XIX^e siècle et relatifs, pour certains, aux décrets du 29 mai 1880 sur l'expulsion des religieux.

3 R : ORDRES ET CONGRÉGATIONS MASCULINS :

3R1 : Religieux contemplatifs :

Bénédictins de La Pierre-qui-vire, Bénédictins de Solesmes, Carmes, Chartreux, Trappistes de Sept-Fons.

Signalons un dossier sur l'affaire du R.P. Despilliers, ainsi que des lettres du R.P. Gardereau, de Dom Guéranger, de dom Chamard, de Dom Delatte...

3R2 : Religieux apostoliques :

Augustins de l'Assomption, Capucins, Chanoines réguliers de Dom Gréa, Clercs de Saint-Viateur, Congrégation de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Dominicains, Eudistes, Franciscains, Frères alsaciens de la Doctrine chrétienne, Frères de la Croix de Jésus, Frères de saint Gabriel, Frères de saint Jean-de-Dieu, Frères de saint Vincent-de-Paul, Frères des Écoles chrétiennes, Frères maristes, Jésuites, Lazaristes, Marianistes, Missionnaires de La Salette, Missionnaires de saint François-de-Sales, Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, Oblats de Marie-Immaculée, Oblats de saint François-de-Sales, Oratoriens, Pères du Saint-Esprit, Pères Maristes, Pères de Pontigny, Prémontrés, Prêtres du Sacré-Cœur de Toulouse, Prêtres du Saint Sacrement, Rédemptoristes, Servites de Marie, Trinitaires.

Les dossiers les plus importants concernent les Frères des Écoles chrétiennes qui avaient installé leur noviciat à Moulins et assuraient la direction du collège Saint-Gilles, ainsi que de plusieurs écoles primaires (Saint-Paul de Montluçon, Commentry...), les Frères Maristes, les Jésuites, qui assuraient la direction du petit séminaire (correspondance avec les différents supérieurs), les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun (lettres du fondateur, le R.P. Chevalier, du R.P. Durin, ancien curé de Chambérat, du R.P. Guyot, ancien curé de Saint-Paul de Montluçon), les Pères Maristes (à la tête du collège Saint-Joseph de Montluçon et du grand séminaire de Moulins), les Lazaristes (paroisse Saint-Louis de Vichy et Maison du Missionnaire à Vichy), les Chanoines de Dom Gréa (lettres du fondateur et du R.P. Desrosiers).

4 R : ORDRES ET CONGRÉGATIONS FÉMININS :

4R1 : Religieuses contemplatives :

Bénédictines de Chantelle, Capucines (Vichy), Carmélites, Clarisses, Visitandines.

4R2 : Religieuses apostoliques :

Assomption (Oblates de l'), Assomption (Religieuses de l'), Auxiliaires du Clergé, Auxiliaires du Purgatoire, Bon Pasteur d'Angers, Bon-Secours de Troyes, Charité de Bourges, Charité de Nevers, Charité de saint Vincent-de-Paul (Filles de la), Cœur de Jésus (Oblates du), Compassion (Filles de la), Congrégation de Notre-Dame, Dominicaines garde-malades, Dominicaines de la Présentation de Tours, Dominicaines du T.S. Rosaire de Mauléon, Franciscaines (infirmières de saint François d'Assise), Franciscaines de la petite famille du Sacré-Cœur d'Alès, Franciscaines de Seillon, Franciscaines du Tiers-Ordre régulier de l'Observance de Bordeaux, Hospitalières de saint Joseph, Instruction de l'Enfant Jésus de Chauvaillat (Sœurs de l'), Instruction de l'Enfant Jésus du Puy (Sœurs de l'), Intérieur de Marie (Dames augustines de l'), Marie-Immaculée de Bourges, Notre-Dame de La Montie (Sœurs de), Ouvrier (Petites Sœurs de l'), Pauvres (Petites Sœurs des), Présentation de Marie de Bourg Saint-Andéol, Providence de La Tresne, Providence de Portieux, Providence de Ribeaupvillé, Retraite (Dames de la), Sacré-Cœur de Jésus (Dames du), Sacré-Cœur de Nancy (Petites servantes du), Saint Enfant Jésus de Saint-Maur (Religieuses du), Saint-Joseph de Chambéry, Saint-Joseph de Lyon, Saint-Joseph du Bon Pasteur de Clermont Fd, Saint-Joseph du Chaylard, Saint Sacrement d'Autun, Sainte Agonie (Sœurs de la), Sainte-Famille de Bordeaux, Sainte-Famille de Lyon, Sainte Marie de Torfou, Sainte-Union (Dame de la), Saints Noms de Jésus et Marie, Ursulines de Dôle, Ursulines de Rongères, Victorines du Sacré-Cœur de Marseille, Vierge fidèle (Religieuses de la).

Les dossiers les plus importants concernent la Congrégation du Bon Pasteur d'Angers, installée à Moulins et très liée à Mgr de Dreux-Brézé et à son vicaire général, l'abbé Gibert, les Filles de la Charité, la Congrégation de Notre-Dame, les Franciscaines infirmières et les infirmières du Tiers-Ordre, les Religieuses de Marie-Immaculée de Bourges, à la tête de plusieurs écoles dans le diocèse, les Sœurs de la Présentation (lettres de Marie Rivier, procès de béatification), les Oblates du Cœur de Jésus, les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, installées à Bellecroix (correspondance), les Religieuses de Saint-Maur (correspondance), les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, installées à Cusset, les Ursulines de Rongères (congrégation diocésaine), les Religieuses de la Vierge fidèle à La Madeleine, faubourg de Moulins.

SÉRIE S : SECTES ET CULTES NON-CATHOLIQUES : (0,3 mètre linéaire)

1 S : SECTES ET INTÉGRISME :

Trois dossiers sur Michel Collin et les Apôtres de l'Amour infini, l'abbé Georges de Nantes, des journaux intégristes (années 1980).

2 S : PROTESTANTISME :

Les archives ne conservent que quelques pièces relatives à l'établissement de temples dans l'Allier au XIX^e siècle.

SÉRIE Y : ICONOGRAPHIE :

En ce qui concerne cette série, mentionnons simplement l'existence d'un fonds photographique touchant le personnel ecclésiastique au XX^e siècle et quelques photographies d'événements religieux marquants. Pour ce qui touche les édifices, on se reportera au fonds Clément, propriété diocésaine, en dépôt aux Archives départementales (9J).

SÉRIE Z : DOCUMENTATION HISTORIQUE : (2,1 mètres linéaires)

1 Z : MONOGRAPHIES :

Une vingtaine de monographies sont conservées dans cette sous-série. La plupart d'entre elles ont été publiées.

2 Z : NOTES D'ÉRUDITS :

Signalons dans cette rubrique les notes de l'abbé Paul Pelletier, préparatoires de ses livres, qui occupent un volume important, ainsi qu'un dossier sur les Ordres religieux en Bourbonnais avant la Révolution.

Les archives historiques du diocèse d'Oran

L'Eglise d'Oran a une histoire.

Résurgence de l'antique Eglise d'Afrique, elle a été vivante et grandissante de 1837 à 1962. Des livres, des articles de journaux, des revues, des écrits personnels ont parlé de cette histoire. Afin que le souvenir de cette vie de l'Eglise en Oranie ne se perde dans la nuit des temps, il est nécessaire, l'heure étant venue, de rassembler en un seul et même lieu ces écrits.

Dans l'avenir historiens, chercheurs, seront heureux de trouver ces textes, ces preuves de l'histoire d'un diocèse se développant jusqu'en 1962 sur un territoire français.

Pour conserver ces "archives", l'Evêché de Nîmes a mis à la disposition de la "dispersion", dans la Bibliothèque diocésaine, I, rue Cardinal-de-Cabrières à Nîmes, un espace où seront déposés, conservés, des documents qui pourront être consultés.

Nous faisons donc appel à tous les anciens diocésains d'Oran, prêtres et laïcs, détenteurs de livres, articles, revues, écrits personnels, de remettre ces documents en vue de leur conservation pour les générations futures.

Ainsi la mémoire du diocèse d'Oran se perpétuera grâce aux dons des uns et des autres "afin que rien ne se perde".

Documents et correspondance à adresser à :

Archives d'Oran
Evêché de Nîmes
2, rue Robert
B.P. 1455
30000 NÎMES

+ Bertrand Lacaste
Evêque émérite d'Oran

+ Pierre Claverie
Evêque d'Oran

+ Jean Cadilhac
Evêque de Nîmes

En 1849, une épidémie de choléra déferla sur Oran (Algérie), ville française depuis dix-huit ans. Sur le conseil du général Pélissier, le vicaire général de l'évêque d'Alger organise une procession afin de conjurer le fléau, sur la montagne qui domine la ville. Une statue de la Vierge y est portée, entraînant prières et cantiques. La pluie se met à tomber purifiant l'atmosphère : le choléra est vaincu. Le "miracle de la pluie" apporte la santé à ce peuple éprouvé.

Depuis, les Oranais et les Oraniens ont considéré la Vierge Marie comme leur protectrice sous le vocable de Notre-Dame du Salut, puis de Notre-Dame de Santa-Cruz. Car en 1850 une chapelle votive est élevée sur la montagne près du Fort de Santa-Cruz, vestige de l'occupation espagnole. L'appellation de Santa-Cruz passa du fort à la montagne puis à la chapelle bénite le jour de l'Ascension de 1850 par Mgr Pavy, évêque d'Alger.

Depuis cette date, les chrétiens d'Oran prirent l'habitude, chaque année et au même jour, de gravir les lacets du Murdjadjo pour accomplir leur pèlerinage à Notre-Dame de Santa-Cruz.

Le premier évêque d'Oran, Mgr Callot, nommé en 1867, fit construire une tour sur le porche de la chapelle au sommet de laquelle il fit placer une statue, réplique de la Vierge de Fourvière.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, Mgr Durand, neuvième évêque d'Oran (1921-1945), en signe de reconnaissance pour la préservation de la ville, voulut édifier une basilique, mais c'est son successeur, Mgr Lacaste (1946-1973) qui accomplit cette promesse en 1959.

Comme leurs évêques, les Oraniens avaient une grande dévotion en Marie et, à leur repli en France en 1962, ils se sentirent orphelins sans cette présence de leur sanctuaire.

En 1963, quelques Oranais créent à Nîmes l'Association des Amis de Notre-Dame de Santa-Cruz dans le but de construire un sanctuaire comme à Oran. Mais il y fallait aussi le symbole. C'est le Concile qui donna l'occasion à Mgr Rougé, évêque de Nîmes, sollicité par ses nouveaux diocésains de rencontrer Mgr Lacaste. Il lui demanda d'envoyer à ses anciens Oranais une des statues du sanctuaire de Santa-Cruz. Mgr Lecat, ancien vicaire général d'Oran, lui-même bâtisseur de la basilique, accueillit, en juin 1965, cette statue et l'intronisa dans le nouveau sanctuaire de Nîmes. Les rapatriés se retrouveront autour de leur Madone, et Mgr Lacaste, dès sa retraite et son retour en France en 1973, présidera chaque année et jusqu'à sa mort, la Réunion de l'Ascension, pèlerinage de dévotion mais aussi temps de retrouvailles pour cette communauté dispersée aux quatre coins de France.

*
* *

Monseigneur Lacaste qui, très jeune, fut un pèlerin assidu de Notre-Dame de Sarrance, le sanctuaire proche de son village natal dans les Pyrénées, a toujours eu une grande dévotion en la Vierge Marie. Fidèle à son rosaire quotidien, il remettait tout entre les mains de Marie et voulut que Nîmes devienne un point de ralliement pour les rapatriés et qu'Oran soit un peu transplantée dans l'antique Nemausus. N'a-t-il pas fait du sanctuaire son légataire universel ?

Il voulut enfin qu'un Dépôt d'Archives historiques de son ancien diocèse soit là, à l'ombre du sanctuaire marial, où il fit déposer, avant sa mort, ses "papiers", articles, sa bibliothèque "algérienne", afin de transmettre aux futures générations de chercheurs l'histoire de son épiscopat et de son diocèse.

*
* *

Car ce diocèse a eu une Histoire qui, jusqu'en 1962 a été associée à celle de la présence française. Sous l'occupation romaine, de nombreux évêchés avaient déjà permis la christianisation de cette terre. Après 1830, l'arrivée successive des populations latines (Français, Espagnols, Italiens) avait créé une Eglise qui se sentirait responsable de tous les habitants de cette région.

Le diocèse d'Alger est créé le 25 août 1837. La province ecclésiastique est organisée en 1866 et le diocèse d'Oran accueille son premier évêque le 8 septembre 1867.

Avec une succession de dix évêques, le diocèse va s'étoffer au fil des ans avec l'arrivée de prêtres, de religieuses, de ces modestes chrétiens des alentours du Bassin méditerranéen, à la recherche d'une terre à cultiver, d'un emploi pour vivre et élever une famille, aidant ainsi au développement du pays. Si l'Administration française a réussi, malgré des erreurs (dont l'importation de l'anticléricalisme et de ses lois antireligieuses), à mettre en valeur ce pays, l'Eglise s'est également développée, au point qu'en 1962, le diocèse d'Oran pouvait assurer la comparaison avec l'ensemble des diocèses métropolitains : 218 prêtres dont 68 religieux, 360 religieuses, œuvres d'enseignement, sociales, Action catholique générale et spécialisée, 93 églises construites sous les deux derniers épiscopats, une cathédrale construite en 1914 - la première en France au XX^e siècle...

Attentifs au monde musulman, les évêques ont toujours eu une préoccupation de service à son égard : ils ont rendu obligatoire l'étude de la langue arabe dans leur séminaire ; écoles, orphelinats, dispensaires ont été créés.

Contrairement à ce qui a pu être dit et écrit, l'Eglise d'Oran n'était pas "coloniale", comme elle n'est pas aujourd'hui une Eglise d'ambassade, mais a-t-on su que les évêques qui avaient voulu être "missionnaires" en avaient été empêchés par Paris : "Que l'Eglise ne s'occupe que des chrétiens" !

Malgré des relations difficiles entre la Cité et l'Eglise, celle-ci poursuivait son action auprès des fidèles dont le nombre croissait par les apports successifs de population. Si on veut jeter un simple regard humain sur cette Eglise, on pouvait dire, durant la décennie 1950-1960, qu'elle était devenue importante au point, disait-on, de multiplier les évêchés en Oranie.

Mais depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la population musulmane revendiquait une certaine autonomie puis son indépendance. La période dite des "Événements d'Algérie" fut douloureuse pour tous : musulmans et chrétiens. Ce conflit fut cornélien pour l'Eglise. Devait-elle soutenir ses fidèles qui avaient mis ce pays en valeur ? devait-elle, fidèle à l'Évangile, prêcher le respect d'une liberté réclamée, plus de justice ? Mais la violence des uns et des autres ne facilitait pas un dialogue, une réconciliation puis une cohabitation entre les communautés, pourtant issues du Livre.

Dès 1955, l'épiscopat d'Algérie lança des appels. Il y eut des déclarations qui firent mal à la majorité des chrétiens. La tâche des évêques n'était pas facile. Mgr Lacaste avait sa méthode. Fidèle disciple de saint François de Sales, il préférait le miel au vinaigre ; il eut le souci de poursuivre la formation de son peuple par une juste réflexion, regrettant les excès, le manque de dialogue, le jugement à sens unique, et surtout recommandant la recherche de solutions dans la prière et l'examen de sa conscience.

Ceci lui valut l'estime des chrétiens d'Algérie. Et quand ceux-ci partirent en 1962, lui resta à son poste jusqu'à sa retraite. L'Indépendance de l'Algérie obligeait à concevoir une autre pastorale. Avec ses collaborateurs, Mgr Lacaste développa les œuvres sociales et d'enseignement en faveur des déshérités et d'une jeunesse de plus en plus nombreuse.

Il continua cependant à suivre, dans leur point de chute, ses anciens diocésains, regrettant un accueil assez mitigé parfois, à leur égard, de responsables ecclésiastiques.

Lors de son retour en France, et jusqu'à sa mort, l'évêque émérite d'Oran entreprit de les visiter, de Perpignan à Menton, de Bayonne à Lyon et Metz ; on l'appela alors "l'évêque de la Dispersion". Il leur apportait, avec son affection de pasteur, le réconfort de sa parole, toujours évangélique, appelant les uns et les autres à l'unité, à la fidélité au Christ et à la dévotion à Marie, sous le vocable oranien de Notre-Dame de Santa-Cruz.

*
* *

À l'occasion d'une réunion de rapatriés, le Cardinal Coffy, archevêque de Marseille, leur disait : "Vous vous rassemblez pour faire mémoire... Si les hommes veulent garder le souvenir de leur passé... c'est pour ne pas perdre leur identité dans les bouleversements qui les affectent. C'est aussi pour préparer leur avenir... Quel est le sens de ce long cheminement dans l'histoire humaine ? Pourquoi de tels événements se sont produits qui ont bouleversé leurs manières de vivre et de penser ? ... L'événement que vous avez vécu, il y a quelque trente ans, a été douloureux parce qu'il a été une rupture avec la terre sur laquelle vous habitiez. Mais vous ne voulez pas qu'il soit une rupture avec votre histoire et cela pour ne pas perdre votre âme - votre âme, c'est votre foi au Christ Sauveur".

Voici donc le motif du désir de Mgr Lacaste de laisser à Nîmes, grâce à la bienveillance de son évêque, les traces de cette histoire d'un diocèse qui n'avait pas cent ans d'existence, mais dont les événements, la progression, doivent être connus et reconnus.

Pourquoi donc ne pas intéresser les archivistes de l'Eglise de France à ce nouveau dépôt d'Archives ?

Les rapatriés, curieux de leur histoire, doivent pouvoir trouver dans tous les diocèses où ils habitent, des traces du passé de leur ancien diocèse et de leurs paroisses.

À cet effet, les Éditions Gandini (11, Grand'rue 30420 Calvisson) ont publié un magnifique ouvrage "*Eglises d'Oranie*", préfacé par Mgr Lacaste, dans lequel figure une histoire abrégée de chaque paroisse, avec une photographie de son église.

Par ailleurs, il serait bon que les archivistes de l'Eglise de France invitent les rapatriés de leur diocèse, détenteurs de documents concernant le diocèse d'Oran, à les sauvegarder "afin que rien ne se perde", en les faisant parvenir aux

Archives d'Oran
Evêché de Nîmes
B.P. 1455
30000 NÎMES

Ainsi le désir de Mgr Lacaste, le soutien de Mgr Claverie, actuel évêque d'Oran., l'accueil de Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, auront contribué à la Mémoire du Diocèse.

Louis Abadie

ARCHIVES HISTORIQUES

DU DIOCÈSE D'ORAN (ALGÉRIE)

Depuis avril 1993, des archives historiques du diocèse d'Oran, en provenance de France, ont été rassemblées dans un local de l'évêché de Nîmes.

Celles de l'évêché d'Oran, ainsi que les actes de catholicité s'y trouvent toujours et il semble que pour différents motifs on n'envisage pas de les transférer en France malgré les risques actuels encourus. L'Église d'Oran continue sa mission...

Le dépôt de Nîmes que Mgr Lacaste a voulu créer à proximité du sanctuaire de Notre-Dame de Santa-Cruz en est encore à ses débuts.

1°) Il est constitué de livres donnés par Mgr Lacaste concernant l'Algérie, le diocèse d'Oran, les religions d'Afrique du Nord, des livres reçus en hommage, d'ouvrages de sciences religieuses (actuellement plus de 230 titres), des collections de Revues.

2°) de livres d'Histoire religieuse d'Algérie, donnés par des prêtres (14)

3°) des notes et articles de journaux, donnés par Mgr Lacaste

4°) un classement d'articles sur les paroisses d'Oranie parus dans des journaux catholiques

5°) un registre du Conseil de Fabrique d'une paroisse.

Bien entendu, le but de ce dépôt est de récupérer tout ce qui est actuellement disséminé sur le territoire français, de l'Histoire de l'Église d'Oran, afin que rien ne soit perdu.

J'ai dressé un inventaire provisoire de références sous les titres suivants :

- 1° Historique du Diocèse.
- 2° Les Évêques.
- 3° Les Paroisses (150).
- 4° Les Séminaires.
- 5° Les Religieux.
- 6° L'Action catholique.
- 7° Œuvres d'enseignement, sociales.
- 8° La Presse catholique, "Semaine religieuse", Ordos, Annuaire.
- 9° Livres écrits par des prêtres.
- 10° La Basilique de Notre-Dame de Santa-Cruz.
- 11° Films, photos, sur cérémonies religieuses.

Après trente trois ans, les rapatriés d'Algérie, voyant passer les années se mettent à rassembler documents, photos, souvenirs.

Il y a actuellement une profusion de publications sur le passé de la période française en Algérie. On veut conserver la mémoire de ce passé. Car les rapatriés veulent enseigner les générations futures.

La plupart sont partis en catastrophe, laissant presque tout ; d'autres ont emporté souvenirs, documents, photos.

Le Dépôt de Nîmes a pour ambition de recevoir et d'engranger tout ce qui a une relation avec l'Église d'Oran.

Souhaitant la collaboration des archivistes de l'Église de France, nous pensons qu'il serait nécessaire que, par le biais des "Semaines religieuses", une information soit donnée aux prêtres, aux laïcs originaires du diocèse, afin qu'ils sachent que les documents qu'ils possèdent sur l'histoire de leur diocèses d'origine seraient sauvegardés.

Ainsi, historiens et futurs chercheurs trouveront matière à leur quête de sources.

SAINT EDMUND d'ABINGDON ou SAINT EDME de PONTIGNY

Hagiographie et Histoire, zones d'ombre

Edme, Edmée, Edmond !

Ces prénoms résonnent sans doute moins fréquemment qu'autrefois sur les fonts baptismaux, mais ils sont encore fort connus. On les fête le 16 novembre, jour anniversaire de la mort de saint Edme, leur saint patron (1).

Des célébrations commémorant le 750^e anniversaire de la canonisation de celui-ci, auront précisément lieu en 1996.

Le corps de saint Edmund ou saint Edme repose toujours dans une châsse placée au-dessus de l'ancien maître-autel de l'église de l'ancienne abbaye cistercienne de Pontigny (Yonne).

Si son culte paraît bien endormi en France, il est encore très vivace en Angleterre. D'ailleurs, c'est à une initiative anglaise que nous aurons l'occasion de le tirer un peu de son oubli l'an prochain. Plusieurs groupes de pèlerins anglais, venant des principaux lieux où il est encore honoré (2), sont attendus en France, autour de la Pentecôte. Ils se rendront sur son tombeau et referont symboliquement le trajet parcouru par son corps entre son décès (16 novembre 1240) et son inhumation (21 novembre 1240). Itinéraire qui semble d'ailleurs avoir été un pèlerinage fréquenté au moyen-âge (3).

Pontigny se prépare déjà à les recevoir.

En marge de cette visite, une exposition, en cours d'élaboration, se met en place dans le bâtiment des convers, contigu à l'église, obligeamment mis à la disposition des organisateurs, lesquels tentent d'assembler tout ce qui rappelle sa mémoire : statues, images, photographies, tableaux, objets-souvenirs de pèlerinages passés, reliques, textes, chants, partitions, etc.... Un appel est lancé à tous les détenteurs qui seraient susceptibles d'en consentir le prêt.

Le cas de saint Edme est attachant à différents points de vue.

Sa vie réelle, telle qu'on la connaît, est toute simple, claire, droite, religieuse ; on la trouve sous-jacente dans toutes les notices légendaires le concernant pour peu qu'on les débarrasse de la foule d'actes merveilleux ou moralisateurs dont elles ont été ornées au cours des temps. On compte de nombreux textes hagiographiques à différentes époques, correspondant, bien entendu, au contexte et aux sensibilités du moment de leur publication. Des notices abondent dans tous les dictionnaires. La comparaison des variantes introduites par les confusions et les sensibilités des copistes, les désirs des commanditaires et les variations de l'histoire du culte et de l'église est déjà un exercice plein d'intérêt. De cet exercice on retient la constance des rédacteurs pour soutenir la notion essentielle qui s'en dégage : il est mort en transfuge, hors de son pays, pour la défense de son église contre les exactions de son roi.

Aujourd'hui, les réalités historiques qui apparaissent maintenant sans contraintes morales, infirment totalement cette idée. La curiosité alertée par les divergences entre les textes hagiographiques, la simple chronologie et les archives, ont fini par attirer l'attention des historiens. En 1956, M. H.C. Lawrence publiait une série d'articles sur le sujet, dont l'un intitulé "The alleged Exile of Archbishop Edmund" (4), faisait réfléchir les compilateurs de notices anciennes. Chacun sait depuis, de façon documentée, que saint Edme est mort en se rendant au concile ordonné par Grégoire IX pour le début de 1241. Ce concile devait secouer le joug que l'Empire (Frédéric II) faisait peser sur la papauté. Ayant appris en route la fermeture militaire des frontières et l'emprisonnement de plus de cent évêques conciliaires, Edme a fait simplement demi-tour avec son équipage et sa maison, après quelques jours de séjour à Pontigny seulement. Il

(1) Il ne faut pas le confondre avec son propre patron : saint Edmund, roi d'East-Anglie et martyr (+ 870), que l'on honore le 21 novembre (jour de fête et d'inhumation à Pontigny de saint Edme), ni avec un pseudo-homonyme : saint Elme.

(2) Ils proviennent essentiellement des collèges universitaires : St Edmund d'Oxford (siège du comité organisateur), St Edmund de Cambridge, des collèges : St Edmund de Canterbury (anglican), St Edmund de Ware (catholique), de Salisbury, Wells, Calne, etc... Ils sont pour le moment évalués à 200/250 personnes. Ils seront les hôtes de l'association "Les Amis de Pontigny".

(3) Provins, Soisy-en-Brie actuellement Soisy-Bouy (Seine-et-Marne), Trainel (Aube), Villeneuve-l'Archevêque, la Commanderie de Templiers de Coulours (Yonne) et Pontigny par Briennon. Il semble que ce trajet ait été un pèlerinage fréquenté au moyen-âge, attesté, pour le moment par les archives notariales de la région de Courtenay et des inscriptions cartographiques.

(4) Dans "The Journal of Ecclesiastical History", vol. VII (1956).

est mort sur le chemin de l'Angleterre, à Soisy-en-Brie.

Depuis 1956, on a pu lire du même auteur, plus complet, son "*St Edmund of Abingdon*" (5) qui, outre, une étude très documentée sur le cheminement du contenu des textes hagiographiques anciens, éclaire un peu les motivations de son entourage et des personnages qui s'y sont joints et qui d'un commun accord ont voulu et obtenu cette canonisation. La volontaire et étrange confusion entre la figure de saint Edme et celle de saint Thomas (Becket), le contexte historique dans lequel a eu lieu la canonisation (concile de Lyon de 1246), l'apparente double enquête qui l'a précédée (qui fait de saint Edme une sorte de cas précurseur de la jurisprudence de l'accession à la sainteté), etc..., sont judicieusement explorés mais éveillent de nouvelles curiosités.

Ces éclairages sur saint Edme détrônent, voire discréditent la plupart des ouvrages hagiographiques plus anciens et si ce n'est pas le cas pour tous, ils leur donnent au moins quelques rides. L'ouvrage du Père Massé (6), très connu en France, désespérément hagiographique, écrit dans le contexte du renouveau catholique de la fin du siècle dernier, de l'esprit et du but des prêtres auxiliaires diocésains (devenus les "Pères de saint Edme") en sort très éprouvé. Cet ouvrage a cependant été le promoteur du renouveau des pèlerinages de la fin du XIXe siècle à Pontigny et à Soisy. Les droits d'auteur qu'il a rapportés ont contribué à la reconstruction de l'abbaye de Pontigny.

Malgré l'abondance de détails que contient l'ouvrage de M. Lawrence, de nombreuses zones d'ombre subsistent encore.

Un colloque sur le cas de saint Edme avait été envisagé, en 1995, en deux sessions, l'une en Angleterre, l'autre en France. Le projet n'a pas abouti, faute de publicité appropriée et d'un nombre suffisant de participants. Mais l'idée demeure. Elle reste réalisable, pourquoi pas, dans le courant de l'été 1996 ?

Qu'une telle rencontre ait prochainement lieu ou qu'elle ne se réalise jamais, une série assez large, mais non exhaustive, de sujets de réflexions à satisfaire, de précisions à obtenir, de lacunes à combler, d'hypothèses à vérifier, de bibliographies à localiser, et (éventuellement, en cas de rencontre) de sujets de communications à suggérer, peut être envoyée sur demande.

Sans attendre cette problématique réalisation, le petit noyau qui s'est formé, dans la mouvance des "Amis de Pontigny", (néanmoins totalement indépendant) qui s'intéresse au cas de saint Edme, possède déjà quelques réponses à certaines de ces interrogations (7) ; mais elles restent souvent partielles, au point que ce groupe souhaite les compléter. Elles pourraient faire l'objet d'échanges et de correspondances. Quoi qu'il en soit, tous les renseignements seront accueillis avec joie et reconnaissance.

(5) *St Edmund of Abingdon, a Study in Hagiography and History*, Oxford at the Clarendon Press (1960). Cet ouvrage actuellement épuisé sera probablement réédité par les soins du Comité oxfordien d'organisation du centenaire de 1996. Il sera certainement en vente à la librairie des Amis de Pontigny, à partir de la Pentecôte.

(6) L.-F. MASSÉ, *Vie de saint Edme autrement saint Edmond, archevêque de Cantorbéry* (1858) et ses variantes : populaire (1874) et abrégée.

(7) L'un de ses membres vient d'explorer une à une et de transcrire les liasses de chartes relatives à la canonisation du saint et conservée par le musée de la cathédrale de Sens.

Un autre vient d'identifier deux croix votives ou de procession dans le Loiret (*Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis* - 1995).

Principaux renseignements sollicités :

- localisation de la dispersion géographique et répartition dans le temps :
 - des lieux de culte
 - des lieux où est avérée la présence des reliques,
 - des pouvoirs qui lui sont attribués (saint "à répit", intercesseur, guérisseur, etc...)
 - des miracles qu'il est réputé avoir suscités,
 - de l'usage du prénom (fréquence)
 - des conséquences de l'usage du prénom : patronymes, nom de lieux (tels : le puits d'Edme)
- traces du pèlerinage moyenâgeux, dit "chemin de saint Edme".
- histoire des pèlerinages : ^{III}e s., avant et après le concile de Trente, au XIXe s. et contemporains (français et anglais)
- les raisons qui ont fait baptiser une arche du pont de Nogent-sur-Seine : arche de saint-Edme.

Tous les renseignements seront reçus avec gratitude par René BEAUBIAT

30, avenue Gaillardin 45200 MONTARGIS

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- En même temps qu'étaient évoquées l'entrée du "Fonds Perraud" au Centre national des Archives de l'Église de France (voir bulletin XXXIX-9) et la suite des bulletins *Le chemin de l'étoile*, notre bulletin saluait aussi l'apparition de la *Revue des ordinations épiscopales*, publiée par Charles N. BRANSOM (P.O. Box 10, Mango, Florida, 33550-1071 USA). Après le n° double 1-2 (vol.I), voici le (vol. I) pour les ordinations épiscopales de 1993 : une liste chronologique des 119 ordinations épiscopales, un index alphabétique. Puis viennent plusieurs listes récapitulatives pour les 3 années déjà présentées :

- les lieux des ordinations épiscopales pour les années 1991 (pour la France : Nancy, Troyes, Vannes), 1992 (pour la France : Charleville-Mézière, Lyon, Saint-Brieuc), 1993 (pour la France (Blois, Dax, Marseille, Viviers) ;
- la distribution géographique des évêques ordonnés : cette table permet de relever qu'en 1993, deux des évêques ordonnés en France l'ont été pour le service de l'Église universelle Mgr Georges Perron, capucin, év. de Djibouti, et Mgr André Dupuy, nonce au Ghana, Togo, Bénin) ;
- une liste des consécrateurs ;
- la généalogie épiscopale des cardinaux créés lors du consistoire du 26 novembre 1994.

- *Comité des Archives et de Chroniques et documents de la province franciscaine Saint-Joseph du Canada*, vol. 46, 1995, 148 p.

Deux brèves études ouvrent ce cahier : l'une sur "L'école franciscaine à travers les siècles" (de Georges Marcil, qui, à côté de l'honneur rendu à saint Bonaventure chez les Capucins, réhabilite dans l'Ordre franciscain l'existence de l'école scotiste, dont le plus haut période se situe au milieu du XVIIIe siècle), l'autre sur "Les franciscains canadiens en Corée" (de Justin-M. Bellerose, texte revu et condensé par Georges L. Morin, qui évoque les pionniers depuis 1937 et la première fraternité séculière, la guerre et l'internement <1941-1945> et la libération).

Puis viennent trois notices du "Dictionnaire des Récollets", qui se poursuit de numéro en numéro, et 24 notices nécrologiques (pour chacun, son curriculum vitae et une brève notice biographique) de franciscains canadiens (décédés de 1989 à 1993).

Enfin, un index général des volumes 42 à 46 des cahiers (1989-1995) qui inclut le numéro Hors série (mai 1991) pour le centenaire du retour des Franciscains au Canada, avec un index des noms d'auteurs.

- *Les archives de l'Union européenne, Rapport du groupe d'experts sur les problèmes de coordination en matière d'archives*. Publication du Secrétariat général de la Commission européenne. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1994, XX+104p.

Il s'agit de présenter l'effort accompli par les quelque trente experts nationaux, nommés sur proposition des États membres, en vue d'assurer entre les États membres une coordination de la politique et des pratiques en matière d'archives. Considérant la double fonction des archives, comme bases pour la prise de décisions dans le secteur public et comme élément essentiel du patrimoine culturel d'une nation, les thèmes de coordination et de coopération retenus ont été :

- Tris et éliminations
- Conservation matérielle des archives
- Conditions pratiques d'accès aux archives
- Législations nationales et accès aux archives
- Question de stockage des archives informatiques : "L'objectif est de dégager un modèle général de gestion et de stockage des archives informatiques sur la base d'un programme commun de recherche"
- Échanges d'informations archivistiques et réseaux informatiques entre les États membres
- Formation des archivistes et reconnaissance des diplômés
- Archives privées : "Bien que les législations nationales déterminent comme archives privées des typologies différentes de documents, les objectifs d'une action de tutelle sur les archives privées sont d'assurer leur conservation et de permettre leur consultation" : recensement, contrôle sur la circulation de ces archives, etc... "surtout en vue d'une éventuelle création de structures communes"
- Les archives communautaires
- La Communauté et les archives en Europe.

Publications de documentsDiocèses

- Jacques GANDINI, *Églises d'Oranie 1830-1962*. Préface de Mgr Bernard Lacaste. Vallauris, éd. Gandini, 1992, 498 p. + 520 photos ou fac-similé.

Cet important volume veut constituer un témoignage durable de ce que fut l'implantation, le développement et la vie de l'Église catholique pendant près d'un siècle et demi dans ce diocèse qui aura été sans doute celui qui fut le plus marqué par la présence chrétienne en Afrique du Nord à l'époque contemporaine : il s'agit donc dans ce livre de "retrouver ces églises et leur histoire, symboles de la foi chrétienne des Pieds-Noirs en terre d'Afrique".

Trois parties :

- Historique du diocèse (p. 15-50) : depuis la présence espagnole au début du XVI^e siècle à partir de Mers-el-Kébir, l'arrivée des Français (1830), l'installation du sanctuaire de Santa-Cruz (1849, 1855-1873) et la création du diocèse d'Oran (1867), le développement du diocèse (avec les remous de la Séparation), les deux grandes guerres (avec une attitude assez contrastée pendant la Seconde Guerre mondiale, au terme de l'épiscopat de Mgr Durand), jusqu'à la fin de l'Algérie française à Oran

- Vie du diocèse (p. 51-74) : clergé, oeuvres, ordres religieux, mouvements, etc.

- Paroisses : Oran et sa banlieue (p. 77-114); paroisses et annexes d'Oranie (p. 116-440); Territoires du Sud (p. 447-469)

- et quelques annexes (en particulier les anciens et nouveaux noms de l'Oranie, ainsi que les références aux Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence et une bibliographie des publications du diocèse d'Oran ou le concernant).

- FONDATION CALOUSTE GULBEKIAN, *Arquivo historico da diocese de Cochim*, Lisbonne, 1995, 44 p.

C'est à l'occasion d'une visite du président du Portugal en Inde en 1992 que furent présentes d'une part l'importance des archives de l'évêché de Cochim (Kerala) qui conservent la trace des navigateurs portugais de l'époque des Grandes Découvertes, en même temps que d'autre part la nécessité d'entreprendre l'installation d'un local adapté à la conservation des documents, leur organisation archivistique et leur mise en valeur. L'évêque de Cochim, Mgr Joseph Kureethara, qui depuis 1960 se préoccupait de ce fonds d'archives de son évêché, comprenait l'enjeu de l'entreprise, dont il souhaitait la mise en oeuvre. La Fondation Calouste Gulbekian apporta le soutien nécessaire à la réalisation et l'Université catholique portugaise fournit la compétence historique de chercheurs et la technique archivistique d'experts, de sorte qu'est désormais rendue possible une "connaissance scientifique du passé".

La publication actuelle fait connaître l'inventaire de ce fonds de l'évêché de Cochim, classé en quatre grandes divisions : de 1557 à 1838, de 1838 à 1886, de 1886 à 1950. Et de multiples recherches (Archives vaticanes ; collections de l'École française de Rome; bibliothèques romaines de l'Institut pontifical oriental, de la congrégation "Propaganda Fide" ; bibliothèques françaises du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, des divers organismes missionnaires parisiens ou lyonnais, des divers instituts ecclésiastiques et religieux, etc.) sont encore en cours, afin d'assurer à ce fonds du diocèse de Cochim les instruments de travail et la documentation susceptibles de servir l'exploitation des documents conservés et gérés.

Religieux

- Sr STANISLAS KOSTKA, Père Ange Le Proust, o.s.a. (1624-1697)

Manuscrits (III), *Revista Agustiniiana*, vol. XXXV, n° 107, 1994, Madrid

Manuscrits (IV), *Revista Agustiniiana*, vol. XXXV, n° 108, 1994, Madrid

Soeur Stanislas Kostka, l'infatigable archiviste des Soeurs de Saint-Thomas de Villeneuve, qui avait déjà publié les premiers documents conservés de leur fondateur, prolonge son travail, très rigoureux et précieux, en donnant le texte des documents, présentés et annotés, concernant la fondation de son institut : la "ratification d'association de plusieurs soeurs le 8 septembre 1673" à Lamballe; la première "assemblée" (17 janvier 1682) à Saint-Brieuc d'une vingtaine de soeurs des hôpitaux de Rennes, Ploërmel, Malestroit, Vannes, Saint-Brieuc,

Lamballe, Moncontour, Saint-Malo, Dol, Vitry ; les premières difficultés rencontrées (1688 et 1695) ; les relations communes à la communauté naissante et aux origines des filles du Saint-Esprit de Saint-Bireuc ; les nécessaires questions temporelles ; l'"inventaire des titres de la Société 1661-1693" ; l'"assemblée de Vaugirard" (18 août 1694) ; la "maison de la rue de Grenelle à Paris" avec supplique à l'archevêque et l'autorisation donnée par le cardinal de Noailles (30 mars 1697) peu avant le décès du P. Ange Le Proust (16 octobre 1697) .

- *Suivez pleinement l'Évangile*, *Sermons de l'abbé Foyer curé de Torfou*, présentés par les Soeurs de Sainte-Marie, avec la collaboration du père Christian Courtois, p.s.s.

L'abbé Charles Foyer (1771-1842, prêtre en 1800), né à Beaupréau, avait combattu avec l'armée vendéenne en 1793 à Torfou (Maine-et-Loire), où l'évêque d'Angers le nomme curé en 1809. Il veut participer à la reconstruction de sa paroisse : après une école de garçons ("le petit collège de la cure"), il a le souci d'établir des soeurs pour l'éducation des filles et le soin des malades ; cette fondation, qui mûrit de 1823 à 1836, devient la communauté de Sainte-Marie.

Aujourd'hui la congrégation conserve 21 sermons de son fondateur, dont 14 (de 1804 à 1818) sont datés, et témoignent d'une catéchèse à base d'Évangile : 403 citations explicites ou références (Matthieu, 82 ; Luc, 71; Jean, 35 ; Marc, 21) ; à quoi il faut ajouter des citations de saint Paul (99) et de l'Ancien Testament (106). Les préoccupations pastorales du curé s'expriment en un langage simple, direct et vigoureux : il apparaît désireux d'entraîner ses paroissiens à l'amour de Dieu et du prochain.

Pour le 150^e anniversaire de la mort de leur fondateur, les soeurs ont fait représenter (en juin 1992) un jeu scénique nourri de leur familiarisation avec ces textes : *Un prêtre au coeur de feu, Charles Foyer, curé de Torfou de 1809 à 1842*. Manière de traduire dans la vie la devise des Archivistes de l'Église de France *Servata tradere viva*.

- Ambrogio ALBANO, *La Société de Marie (Marianistes) en Pologne, 1906-1907*, coll. La Gerbe, 1995, 292 p.

Il s'agit de textes collationnés et commentés par Ambrogio Albano, sur l'essai que les Marianistes ont entrepris en Pologne (oct. 1906- août 1907) : le père Paul Verrier était chargé d'étudier sur place l'opportunité d'une fondation marianiste en Pologne où venait d'être octroyée la liberté religieuse : il dirige un petit internat à Varsovie, se fait des relations, donne quelques conférences sur la manière de lire et méditer l'Évangile. Mais des difficultés se font jour : les Marianistes sont accusés d'imposer l'obligation d'être républicains (l'amitié de Marc Sangnier) ; des confusions sont faites entre Marianistes et Mariavites ; l'intelligentsia polonaise est en effervescence, des courants très forts se font jour pour une éducation athée, des relents d'accusations d'antisémitisme sourdent, etc. Finalement le projet ne prend pas corps. C'est le dossier de cette histoire, une sorte de chronique au jour le jour que nous livre cette publication. C'est aussi ce qui en fait l'intérêt. Pour aider à l'intelligence des événements et des allusions, l'A. termine son ouvrage par quelques précieux appendices : une notice d'histoire générale sur la Pologne de 1864 à 1914, quelques pages sur Marc Sangnier et le Sillon (avec qui étaient liés les Marianistes, par suite de leur présence au collège Stanislas), quelques notes biographiques (notamment sur deux marianistes qui apparaissent dans les textes cités : les pères Paul Verrier et Louis Cousin)

Deuxième guerre mondiale

- *1942 Cologne-Rhénanie 1945 jusqu'au martyre*. Textes rassemblés et présentés par Roger PANNIER, Éditions des Étannets, Condé-sur-Noireau, 1995, 292 p.

L'abbé Pannier, prisonnier de guerre dans la région de Cologne, s'est trouvé atteint par la demande de l'abbé Rodhain, aumônier général des prisonniers, incitant les prêtres prisonniers à profiter de la possibilité offerte en avril 1943 par le Reich de "transformer" des prisonniers en "travailleurs libres", afin d'apporter une aide spirituelle aux travailleurs requis par le S.T.O., à qui les autorités allemandes refusaient systématiquement toute présence sacerdotale. Parti ainsi "à la demande de l'épiscopat français", Roger Pannier devint en quelque sorte avec Edmond Cléton le responsable ecclésiastique. "Avant de quitter le camp, Edmond Cléton et moi prions ensemble à la chapelle; Edmond termine sa prière en disant : *Seigneur, maintenant rendez-vous en camp de concentration* (Il était de loin le plus lucide d'entre nous)." De même que l'aumônerie des prisonniers de guerre se considérait comme "l'Église des barbelés", les deux responsables du

groupe qui rassemble localement l'action catholique (aussi bien celle des prisonniers, dont ils quittent la condition, que celle des travailleurs civils, qu'ils rejoignent) se considèrent donc responsables de "l'Église en Rhénanie" ("Nous étions localement l'Église", "Nous étions l'Église, incarnée, résistante", "C'était l'Église de Jésus"); R. Pannier et E. Cléton s'installent au Kolpinghaus où le General Praeses, Mgr Theodor Hürth, les accueille en disant : "Je ne peux pas vous aider. Je dois vous aider." Cette maison devient ainsi la "centrale" de l'action catholique française de Cologne et la région.

Ce démarrage n'avait d'ailleurs localement "rien de clandestin". R. Pannier a même eu l'autorisation, en février 1944, de venir "en permission" et de se rendre à Paris où il rencontra le cardinal Suhard (voir "En haine de l'Évangile", p.113, n.22). Mais on ne peut méconnaître qu'à cette date, il y a déjà deux mois qu'a été lancé, émanant de Kaltenbrunner, le décret de persécution contre l'action catholique française; on ne peut oublier que ce décret a été diffusé dans tous les postes de police du pays, et que plusieurs arrestations ont déjà eu lieu. On peut donc, et très légitimement semble-t-il, se demander si les autorisations accordées à l'abbé Pannier traduisaient le machiavélisme d'une opération *Tarnung* [camouflage] ou bien l'inconscience d'autorités allemandes subalternes.

Quoi qu'il en soit, dès l'été 1943, "Cologne-Rhénanie était née", note R.P., bien que le nom n'ait été adopté qu'au retour des camps. De même, l'expression "résistance spirituelle" n'apparaît pas encore dans la lettre qu'il adresse aux rapatriés le 21 juin 1945; elle n'apparaîtra que dans la circulaire suivante un mois plus tard. Honnêtement, R.P. relève d'ailleurs (p. 263, n. 61) à propos d'une expression qu'il avait employée en 1945 : "Cette formulation m'étonne moi-même [en 1995]".

L'intérêt exceptionnel de cet ouvrage est donc double :

- D'une part, il contient une abondante documentation de l'époque : ainsi, il s'ouvre par l'édition intégrale de deux mémoires de militants de l'action catholique de la région. Puis, c'est l'arrestation de 63 militants, souvent le passage au siège de la Gestapo, la détention à la prison cellulaire de Brauweiler, et le transfert dans une partie des bâtiments de l'exposition internationale de Cologne (I.V.A.) : ce lieu était un kommando du camp de concentration de Buchenwald, mais ceux qu'on y amenait ne le savaient pas et croyaient retrouver un "arbeitslager" (p.150). Enfin, plusieurs témoignages évoquent le séjour à Buchenwald et dans ses kommandos, le transfert de quelques prêtres à Dachau, l'évacuation, les diverses "routes de la mort", la libération... et le bilan des morts (une vingtaine, presque tous à compter comme martyrs). Que ces documents pris sur le vif, souvenirs directs de l'époque, aient été rassemblés, ce recueil est déjà du plus grand intérêt; mais cet ouvrage a aussi un autre intérêt.

- Étant une relecture des événements faite cinquante ans plus tard, la présentation et les annotations sont de quelqu'un dont la réflexion ne s'est pas arrêtée il y a cinquante ans (il s'étonne lui-même de ce qu'il a écrit en 1945); toutefois, s'il a pu compléter ses propres souvenirs en bénéficiant des témoignages de ses compagnons d'infortune, c'est à ce niveau qu'il en est resté. Car il n'a pas fait une enquête historique complète proprement dite. Nous l'avons noté pour ce qu'était le bâtiment de l'I.V.A.; on pourrait aussi préciser que le vicaire de Paris qui fut décapité à Cologne s'appelait Roger Derry, mais ce n'est pas "au siège central de la Gestapo" que son exécution a eu lieu, c'est dans une prison de ville, aujourd'hui détruite et qui se trouvait à plusieurs centaines de mètres; de même il reste la question posée plus haut au sujet de la visite au cardinal Suhard, et un certain nombre d'autres (par exemple, les rapports faits à la Gestapo). Il y a là une seconde raison de s'intéresser à cet ouvrage; il est aussi, chez un ancien déporté, le témoin de l'interaction du passé qu'il porte en lui avec l'évolution des mentalités de ses contemporains; et, tout en mettant en lumière l'importance des témoignages dans une enquête historique, il apparaît que le témoignage de "la base" a besoin, pour prendre sa véritable dimension historique, d'être replacé dans son contexte propre et d'être situé dans le courant qui a porté l'acteur.

- Jean KAMMERER, *Mémoire en liberté. La baraque des prêtres à Dachau. Dossier en annexe sur les négociations du Saint-Siège avec le IIIe Reich concernant les prêtres en camps de concentration*. Brepols, Paris, 1995, 184 p.

C'est avec sobriété que l'abbé Jean Kammerer égrène les souvenirs de son séjour dans la baraque des prêtres du camp de concentration de Dachau. Après s'être présenté (né à Thann, séminaire aux Carmes, puis au séminaire universitaire de Lyon, prêtre le 24 juin 1943, vicaire à Montbéliard), il dit la cause de son arrestation le 3 octobre 1944, à savoir sa résistance auprès de l'abbé Jean Flory au presbytère de Montbéliard, son incarcération à Montbéliard, le départ pour

le camp de Schirmeck le 24 octobre, puis le 26 pour le camp de Dachau où il arrive le 29 (fête du Christ-Roi). Il reçoit le n° 120 714, subit le "rituel dégradant" de la quarantaine et est interné dans le block 26, celui qui était affecté aux prêtres, "block privilégié à dominante germanique" (dans les blocks 28 et 30 avaient été rassemblés les prêtres polonais); et son journal de bord, ramené en France, lui permet d'évoquer la vie menée à Dachau, les rencontres qu'il y a faites¹, quelques événements, la vie de la chapelle (avec l'ordination de Karl Leisner), les quelque cent à deux cents morts journaliers dont les cadavres étaient brûlés dans le crématoire "qui se trouvait à quelques dizaines de mètres de notre block 26 et dont la cheminée crachait sa fumée nuit et jour". Après "les derniers jours", c'est, en "épilogue", le retour avec la reprise d'une vie qui ne peut pas ne pas avoir été marquée par tout ce passé.

Un dossier, donné en Annexe, est intitulé : "Négociations entre le Saint-Siège et le IIIe Reich concernant les prêtres en camps de concentration". Il s'agit essentiellement des notes échangées entre le 4 mars 1940 et le 11 décembre 1940 entre les deux parties, documents auxquels sont ajoutées quelques pages sur les lettres de Pie XII aux évêques allemands, principalement d'après les *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, publication (effectuée de 1965 à 1980) dont chacun sait que rares en sont les exemplaires accessibles en France; cette carence bibliothéconomique explique d'ailleurs que J.K. n'en ait connu l'existence, et assez fortuitement semble-t-il, qu' "au printemps 1994" (!) et qu'il n'en ait pas pu en tirer tout ce qui lui aurait permis de compléter sa documentation.

Il n'en reste pas moins que tout ce qui concerne ce qu'à proprement parler il a vécu personnellement constitue un témoignage irremplaçable et dont la sobriété garantit la vérité.

Divers

- Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, *Mémoire de marbre. La sculpture funéraire en France 1804-1914*. Photographies de Myriam Viallefont-Haas. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1995, 448 p.

Antoinette Le Normand-Romain est actuellement conservateur en chef au musée Rodin depuis quelque quinze ans. Constatant que nos cimetières possèdent quelques-uns des grands chefs-d'oeuvre de la sculpture du XIXe siècle, elle s'est intéressée à la sculpture funéraire, non seulement d'ailleurs dans les cimetières, mais aussi dans des cathédrales (Mgr Affre ou Darboy à Paris, Mgr David à Saint-Brieuc, cardinal Donnet à Bordeaux, Mgr Dupanloup à Orléans, Mgr Haffreingue à Boulogne, Mgr Parisis à Arras), églises (abbé de L'Épée à Saint-Roch de Paris, gisant de Mgr Fournier à Saint-Nicolas de Nantes) ou chapelles (chapelle royale à Dreux, chapelle expiatoire à Paris), et fut ainsi Commissaire de l'exposition "Mémoire de Marbre", présentée cet été à la salle d'exposition de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. L'ouvrage, qui est un précieux catalogue de cette exposition, est illustré par quelque 700 photographies (de monuments et d'esquisses) réalisées par Myriam Viallefont-Haas, photographe d'art, qui pour cette réalisation "a sillonné les cimetières pendant quatre années".

Le décret du 12 juin 1804 qui décidait la création de cimetière extra-muros autorisait la réalisation d'un monument qui de quelque manière ferait revivre le défunt. En rappelant ce décret, l'auteur s'interroge sur le pourquoi des tombes monumentales et l'évolution des raisons qui ont présidé à leur érection; puis elle s'enquiert de l'inspirateur du monument (le défunt lui-même, la famille, les souscripteurs) et se penche sur les thèmes et motifs qu'expriment ces sculptures (la douleur, la séparation, l'espoir, le portrait, des objets caractéristiques - la pomme de terre de Parmentier ou *Le Radeau de la Méduse* de Géricault - ou bien une anecdote de la vie du défunt, etc.). Cependant l'auteur relève que certains sculpteurs du XIXe siècle sont presque absents de ce genre (Rodin, par exemple, n'en a guère réalisé); d'où un chapitre final sur "les grands maîtres de la sculpture funéraire."

David d'Angers parlait des cimetières comme des "nouvelles archives du genre humain". Un répertoire des tombes et un index des noms font de cet ouvrage un instrument de travail utile.

¹ Le père Riquet, venant de Compiègne et arrivé à Mauthausen (n° 63 067) le 7 avril 1944, avait été transféré à Dachau (n° 134 390) dans un convoi, arrivé le 1er décembre 1944, avec 51 détenus (n° 134 351 à n° 134 402, d'après : Bergen, *Dachau*, p. 296), un des "principaux" qui contiennent prêtres et religieux en application de la circulaire du 28 octobre 1944 (texte cité dans *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme 1940-1945*, p.208-209). Quant au père Dillard, arrêté à Wuppertal le 22 avril 1944, il y avait été condamné le 12 novembre et avait été directement envoyé à Dachau (n° 134 064) où il était arrivé le 28 novembre 1944.

Autres publicationsDans les diocèses

- Chanoine Paul PELLETIER, *Pierre-Simon de Dreux-Brézé, évêque de Moulins (1850-1893)*. Texte édité par Daniel Moulinet. Éd. des Cahiers Bourbonnais, Charroux-en-Bourbonnais, 1994, 486 p.

Il faut savoir gré à Daniel Moulinet, directeur du service des archives historiques du diocèse de Moulins, d'avoir exhumé et toiletté l'étude laissée dans les papiers du chanoine Paul Pelletier (1897-1971), professeur d'Écriture sainte et d'histoire de l'Église au grand séminaire de Moulins, sur Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins pendant 43 ans : établi définitivement en 1822, le diocèse de Moulins en 1850 commençait à s'organiser lorsqu'y fut nommé l'abbé Pierre de Dreux-Brézé; fervent de liturgie romaine et de zèle apostolique, il bâtit, rebâtit ou restaura plus de 70 églises; son souci de la presse catholique ne lui suggéra point cependant de doter son diocèse d'une semaine religieuse. Son esprit romain le fit envoyer beaucoup de ses grands séminaristes au Séminaire français de Rome (confié aux Spiritains et ouvert en 1853) et confier son grand séminaire aux Maristes (avec un cours d'archéologie dès 1852), son petit séminaire d'Yzeure aux Jésuites (d'où un incident en 1880). Il accueillit dans son diocèse une quarantaine de congrégations féminines de vie apostolique et trois de vie contemplative; et, outre la trappe de Sept-Fons, il eut recours à une douzaine de congrégations masculines; à propos de l'enseignement de l'enseignement congréganiste dans le diocèse, D. M. ajoute à l'étude du chanoine Pelletier un tableau de l'état des écoles catholiques du diocèse de Moulins à la fin du XIX^e siècle. Malgré ses attaches personnelles, son attitude envers les pouvoirs politiques était correcte et même courtoise. Il reste quelques passes d'armes : la querelle des classiques païens opposa l'évêque de Moulins à Mgr Dupanloup; la querelle de *L'Univers* (en 1853), à Mgr Sibour; quelques conflits s'élèvent entre curés et laïques (1856-1868) dans des débats où l'évêque se trouve impliqué, et un conflit éclate même entre l'évêque et un certain nombre de ses curés (1857). Partisan de l'infailibilité pontificale, pour qu'on ne pense pas "que l'Église est semblable au parlementarisme", mais "il faut prendre garde d'insinuer que le pape puisse être d'un côté et l'Église de l'autre." Et l'étude se termine par l'évocation de la piété et des amitiés de Mgr de Dreux-Brézé et par un bilan, dressé par Daniel Moulinet, de cet "épiscopat bien rempli".

- Bernard BERTHOD et Régis LADOUS, *Le cardinal Gerlier*. - Lugd, Lyon, 1995, 96 p.

Serait-ce le signe d'une évolution ? Dans cette petite plaquette, alerte, la figure du cardinal Gerlier est restituée honnêtement, et même avec une certaine admiration pour "sa foi, son courage et son immense talent". Peut-être cette plaquette alerte aurait-elle tout de même gagné, dans certains cas, à présenter une synthèse plus complète et mieux organisée, par exemple pour ce qui concerne la Deuxième Guerre mondiale, pages dans lesquelles on trouve aussi bien des redites que des lacunes.

Chez les religieux

- Les Mercédaires et Trinitaires continuent leurs travaux historiques (cf. Bulletin XXIV-82).

Le vol. IX (398 p.), 1990, des *Analecta Mercedaria* était déjà consacré à des études sur l'expansion de la congrégation en Amérique latine. Et le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique a incité à organiser un grand congrès international : *Los Mercedarios en America*, tenu au collège Saint-Pierre-Nolasque de Santiago du Chili du 6 au 9 novembre 1991. Les actes de ce congrès forment deux volumes des *Analecta Mercedaria* : vol X, 1991 (t. I : XX + 676 p.) et vol. XI, 1992 (t. II : 631 p., et 47 représentations photographiques hors-texte), réunis et préparés par le père Saul Peredo Meza, directeur - à Rome - de l'Institut historique de l'Ordre de la Merci et maître d'oeuvre de cette importante manifestation. C'est lui qui avait orienté le père Antonio Rubino vers le choix de sa communication sur "Les Mercédaires et l'évangélisation de l'Amérique dans les Chroniques de Bernardo de Vargas [éditées en 1619]" et qui avait pour sa part présenté le rapport au roi du p. Diego de Mondragon, de la province de Lima, sur les missions mercédaires en Amérique au milieu du XVIII^e siècle. Toute l'histoire de la pénétration et du multiforme développement du christianisme dans le Nouveau Monde - sous ses divers aspects historiques, religieux, culturels - apparaît à travers l'ensemble de ces 32 communications et 9 in-

terventions, depuis la découverte de Christophe Colomb jusqu'aux religieux de la province d'Aragon qui passèrent en Amérique avant 1955 (date de la création de la vicairie de Vénazuela-Guatemala-Panama).

Dans toutes cette profusion de richesses, qu'il soit permis de signaler l'étude des "Bibliothèques mercédaires coloniales de la province de Tucuman", avec en appendice des inventaires de bibliothèques des couvents (Buenos Aires, Cordoba, Mendoza, Santa Fe, Corrientes, Santiago del Estero, Catamarca, "Casa de las Conchas" à Buenos Aires) et des oeuvres des Mercédaires. C'est véritablement une introduction à la transmission de la culture qui se dégage de cette étude. Souci dont témoigne aussi, par exemple, l'étude sur le travail culturel de l'Ordre de la Merci à Quito.

Et puis, pourquoi, s'il n'est pas possible de tout mentionner, ne pas tout de même signaler les études sur la dévotion à la Vierge Marie et sur les miracles qui lui furent attribués (avec des reproductions de tableaux, par exemple celui qui célèbre l'action de grâces pour la libération de Quito en 1822) et relever que chacun des deux volumes s'ouvre par la reproduction d'une représentation anonyme de la Vierge de la Merci, conservée au Musée historique régional de Cusco (Pérou) ?

- Soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de Tours, *Colloque historique Marie Poussepin et son époque*, polyc., 1995, 48 p.

C'est une des conséquences des cérémonies de béatification que de tâcher d'y associer le plus grand nombre possible de contemporains de cet événement : d'une part pour rendre gloire à Dieu par des cérémonies religieuses, mais aussi d'autre part pour s'efforcer de mettre en valeur le fait de civilisation spécifique que fut en son temps la vie du nouveau bienheureux. C'est ce double but qu'ont poursuivi le 30 novembre 1994, après la béatification de leur fondatrice Marie Poussepin le dimanche 20 novembre précédent, les Soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge : par la messe d'action de grâces dans leur chapelle de la Bretèche (dont une plaquette de 24 pages conserve le souvenir) puis par un colloque historique.

Dans cette séance de l'après-midi, Soeur Madeleine Saint-Jean, archiviste de la congrégation, retraça l'itinéraire de la fondatrice. Le père André Duval, archiviste de la province dominicaine de France, évoqua la promotion industrielle de Dourdan qu'avait servie Marie Poussepin. Le père Guy Bédouelle, président de l'Association pour l'histoire de l'ordre dominicain en Europe, rendit la salle attentive au projet dominicain qui a marqué la fondation de Marie Poussepin, une de ces innombrables communautés de filles séculières qui ont fleuri à la fin du XVII^e siècle et ont traversé le XVIII^e siècle. Ensuite, le père Pierre Armand d'Argenson, vicaire général de Tours, a expliqué pourquoi cette congrégation née en région chartraine a connu diverses péripéties avant de s'installer sur les rives de la Loire. Pour terminer, la supérieure générale, Soeur Inès Mercedes Mejia, latino-américaine, a témoigné de la vitalité présente de la congrégation, de son rayonnement et de la force de sa tradition vivante.

- Eugénie DEBOUTÉ, *Sans feu ni lieu, Un maître spirituel au temps de la Fronde, Jean-Antoine Le Vachet*, Médiaspaul, Paris, 1994, 176 p.

Dans son *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*² (Paris, 1974), Mgr Charles Molette signalait p. 368 :

"Fondation de la 'Providence de Dieu' : 1632, Fontenay-aux-Roses, Marie Lumague, veuve de Messire Polailion, et saint Vincent de Paul. Institut prolongé par celui de l'Union chrétienne : 1661 à Charonne, 1685 à l'hôtel Saint-Chaumont à Paris, Anne Le Croze et Jean-Antoine Le Vachet."

Malgré le peu de sources (un manuscrit biographique anonyme aux Archives nationales [L 1057] et la compilation de quelques souvenirs communiqués par des communautés religieuses et des monastères à l'abbé René Richard, auteur d'une biographie de 1692), soeur Eugénie Debouté, religieuse de l'Union chrétienne et professeur d'histoire au collège Stanislas à Paris, présente d'une manière vivante la figure haute en couleurs de l'abbé Jean-Antoine Le Vachet (né à Romans le 20 mai 1601, décédé à Paris le 6 février 1681). Élève des jésuites de Grenoble, il termine sa philosophie à vingt ans. Après un pèlerinage à Lorette, Assise et Rome, il va faire sa théologie chez les jésuites de Dijon pour être "davantage utile à l'Église, souhaitant d'en être son ministre". Prêtre le 3 mars 1635, il est missionnaire itinérant dans les campagnes d'Ile-de-France (1635-1637), aumônier des hospitalières de La Roquette (1637-1642: "ne s'occupait que de Dieu seul, ou des pauvres confiés à ses soins"), entre sur le conseil de M. Vincent dans la commu-

² Il en reste encore quelques exemplaires : s'adresser à l'Association.

nauté des prêtres rassemblés à Saint-Sulpice (1642-1645) et seconde bientôt l'aumônier des Filles de la Providence. "Apôtre des passants", c'est auprès de Renty qu'il entre à l'hôpital Saint-Gervais, où il restera logé de 1646 jusqu'à sa mort; son ministère "de jour" le conduit dans les prisons, auxquelles il intéresse les Dames de Charité ou les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement (qui, avec Renty, privilégie la visite des prisons pour y restaurer "les traits de la bonté du créateur et de l'amour du rédempteur"); il apporte aussi son soutien spirituel aux Frères artisans groupés autour d'Henri Buch. Dans le même temps, il ajoute à son ministère auprès des Hospitalières le souci des monastères d'enseignantes et des communautés séculières ("La Providence de Dieu" de Mme Polailon; la "Société des Filles de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dites des Nouvelles Catholiques", les Filles de la Croix de Mme de Villeneuve), le relèvement d'un monastère décadent.

C'est au milieu de tous ces dévouements qu'il est amené à reprendre un projet de Mme Polailon (morte en 1657) de 1652 ("former un séminaire de veuves et de filles vertueuses pour donner dans toutes les provinces et dans les pays étrangers, s'il se pouvait, des sujets capables de contribuer à la conversion et à l'instruction des femmes et des filles nouvellement converties"). Le projet s'épanouit avec Anne de Croze (entrée dans l'Association en 1652, devient cofondatrice de l'Union chrétienne) et celle qui en 1661 devient son associée Renée des Bordes: ce projet, c'est l'Union chrétienne, dont Le Vachet devient le fondateur, à laquelle il donne des Constitutions en 1672 et dont il assure le développement de 1674 jusqu'à sa mort.

En préfaçant cet ouvrage, le père Raymond Deville, supérieur général de Saint-Sulpice, souligne que cet ouvrage permet de situer, au temps de la Fronde, Le Vachet, ce maître spirituel totalement dépouillé et donné à sa mission, "dans le bouillonnement humain, spirituel, caritatif et apostolique de son époque, vrai 'grand siècle des âmes'."

- Guillaume-Joseph CHAMINADE. *Écrits et Paroles, I. Le temps des laïcs. La congrégation de Bordeaux*. ed. Piemme, Casale Monferrato, 1994, 760 p.

Les Marianistes voulant, pour ouvrir le 3^e centenaire de leur fondation, avoir fait paraître l'édition intégrale de toutes les oeuvres de leur fondateur, ont le souci de publier non seulement tous ses écrits (signés ou portant son "ne varietur"), mis aussi les paroles transmises par transcription d'un texte entendu (textes dictés ou bien notes prises au cours d'exposés). C'est ici le premier d'une série de sept volumes (4 pour ce qui concerne "le temps des laïcs"; et 3 pour "le temps des fondations religieuses"). Des index complètent fort utilement ce volume: un index biblique, un index des noms propres, un index thématique (où le mot "laïc" n'apparaît pas, mais seulement des mots comme "chrétien", "congréganiste", etc.) et index des documents aux AGMAR (Archives Générales MARIANISTES).

- Gérard Cholvy, *André Soulas et les Soeurs garde-malades de Notre-Dame auxiliairice (1845-1995)*, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1995, 470 p.

Cet ouvrage d'histoire religieuse locale est sous-tendu par une abondante documentation régionale, acquise jour après jour pour ce qui concerne le diocèse de Montpellier, et que Gérard Cholvy monnaie depuis déjà plus de vingt-cinq ans. Les conditions de vie dans ce département de l'Hérault et sa géographie humaine, l'épiscopat et le clergé diocésain, le clergé régulier et les congrégations religieuses, la piété et les oeuvres, etc. sont présentés, au fur et à mesure que se déroulent les 49 années de vie de l'abbé André Soulas (né le 26 février 1808 à Viols-le-Fort, mort le 2 mai 1857 à Montpellier) et les 150 ans de la congrégation qu'il a fondée (signalée dans le *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, p.250).

Il est ordonné prêtre le 15 juin 1835, mais à Nîmes à cause de la vacance du siège épiscopal de Montpellier; toute sa vie sacerdotale se déroule sous l'épiscopat d'un seul évêque, Mgr Charles-Thomas Thibault (1835-1861). Ce qui permet à Gérard Cholvy, en présentant ce pasteur, de relever combien la question sociale lui tient à coeur, et déjà au temps de la Monarchie de juillet: "sur quatorze mandements, entre 1836 et 1848, la moitié aborde, d'une façon ou de l'autre, la question sociale. En particulier, de 1839 à 1844, au moment où est discutée la loi sur le travail des enfants (1841) et où paraissent les enquêtes sur la condition des ouvriers, dont celle du docteur Villermé", qui a visité les centres textiles de Lodève et Bédarieux.

En 1844, Mgr Thibault dénonce le "sybaritisme révoltant de ceux qui se font les adorateurs de l'or... À la face du soleil ils se glorifient de lui donner en pâture non seulement leur fortune mais encore le salaire de l'ouvrier qui n'ose pas refuser son travail pour parer leurs habitations d'un jour, sous les lambris desquels restent ainsi cachées et muettes, les larmes et la faim des enfants du pauvre [...] Exigé par la cupidité sans mesure et sans ména-

gement, le travail qui rend l'homme plus moral n'a servi qu'à le dégrader. L'enfance elle-même n'a plus été respectée: ses forces ont été dévorées... Le servage... est rentré au milieu de nous à la suite de l'industrie."

L'abbé Soulas souhaitait évangéliser les "sauvages"; son évêque l'envoie à La Salvetat, "cette Sibérie de nos contrées méridionales"; puis, après un bref poste de vicaire à la cathédrale ("Ma vocation, dit-il à son évêque, est d'être missionnaire. Et vous me placez à la cathédrale"), il est nommé second aumônier de l'Hôpital général, au contact de la misère. Bientôt missionnaire diocésain (nous avons conservé quelques-unes de ses prédications, que G.C. s'efforce de juger équitablement), il est amené à arpenter le diocèse, à en découvrir la misère et à servir ceux qu'elle atteint; ainsi en est-il à Palavas pour les "pêcheurs des cabanes", qu'il instruit de la religion; et il est chargé de l'Oeuvre des domestiques, qu'il double d'une oeuvre de garde-malades. De cette initiative sortira une "congrégation de filles qui ne seraient cependant pas des religieuses", - mais, qui devient, à l'instigation de Mgr Thibault, "congrégation religieuse" de "Soeurs garde-malades de Notre-Dame-Auxiliairice" (1845); le père Soulas leur donne comme consigne de se considérer, "quand elles sont au dehors", comme "en mission": "C'est pour sauver l'âme qu'elles soulagent le corps." De même, en relation avec la conférence de Saint-Vincent-de-Paul locale, l'abbé Soulas établit une "Crèche" en 1846 pour les enfants de moins de deux ans. Puis pour les orphelins, en 1848, une "Colonie agricole de Notre-Dame-des-Champs", pour laquelle il fait en 1850 un voyage à Paris afin "d'intéresser le gouvernement à la colonie" dans laquelle il vient d'accueillir, confiés à la vigilance de Frères de Saint-Pierre-ès-Liens, 25 jeunes détenus détachés de la prison de Nîmes; cependant les jeunes détenus durent être disjoints de la colonie agricole en septembre 1856, époque à laquelle furent accueillies des orphelines, confiées aux soeurs.

Toute cette activité caritative et sociale (qui lui vaut de recevoir le 2 octobre 1852 la Légion d'Honneur des mains du Prince-Président en visite à Montpellier) n'éteint pas le zèle du père Soulas: ni pour la prédication du missionnaire, ni pour l'instruction religieuse, ni pour l'Eucharistie (ce qui lui inspire en 1852 de fonder une société de "prêtres adorateurs" et une association pour l'Adoration perpétuelle comme carrefour spirituel de toutes ses oeuvres), ni même pour une nouvelle initiative, en 1856, l'Oeuvre des mendiants ("Monseigneur, je vais vous indiquer un moyen de remplir nos églises; qu'au lieu de faire payer les chaises, on donne deux sous à tous les pauvres qui viennent à nos instructions, les auditoires seront assez nombreux et les pauvres seront évangélisés"). Lorsque le P. Soulas mourut, la congrégation se composait de 136 soeurs vivant en 8 communautés dans l'Hérault et une dans le Gard.

Aux statuts diocésains approuvés le 7 décembre 1854, est adjoint le décret de reconnaissance légale du 26 mai 1858; et c'est en 1871 que la congrégation reçoit une approbation pontificale. C'est donc toute une série de problèmes qui sont ici abordés: relations avec les autorités ecclésiastiques et civiles. Ce sont d'autres problèmes que posent le recrutement de la congrégation et son extension, ainsi que les services rendus. La mère fondatrice a vu grandir sa communauté, qui compte 365 soeurs en 1861; elles seront 566 en 1890 (entre 1878 et 1890, les soeurs soignent 40778 malades), 854 en 1904; mais c'est un sommet, puisque le recrutement - sauf en 1920-1924 et 1955-1959 - baisse quasi inexorablement. Ce mouvement entraîne comme conséquence que, actuellement, cette congrégation avec trois autres a constitué une fédération.

Cette monographie locale aborde inévitablement, et avec tact, quelques grandes questions posées à l'Église en France pendant un siècle et demi.

Révolution française

Un regain d'intérêt se fait jour, dans l'aura du bi-centenaire, envers les victimes de la Révolution française. Un certain nombre de recherches auront aidé à la prise de conscience d'un passé que des raisons politiques de "pacification des esprits" avaient quasiment enfoui dans un tombeau scellé. Tout cependant n'était pas réduit en poussière.

Mgr François Garnier, évêque de Luçon, trouve même une actualité vivante à l'enjeu de la page d'histoire qu'il préface: l'étude d'Élie FOURNIER, *Les derniers martyrs de la Vendée* (Téqui, Paris, 1995, 280 p.). On n'a pas oublié les ouvrages de l'auteur consacrés à la persécution religieuse de la Révolution française, notamment en Vendée. Ici, non sans dénoncer certaines complaisances pseudo-historiques qu'il redresse, Élie Fournier relate le calvaire, consécutif à la Constitution civile du clergé, des deux frères Brumauld de Beauregard, grands vicaires de Mgr de Mercy. D'abord, André, qui avait rejoint à Paris son évêque élu aux États généraux pour

tenter - mais en vain - d'obtenir un *modus vivendi* dont l'impossibilité le condamne à l'exil, regagne sa famille à Poitiers ; mais, ayant protesté contre la venue de "l'intrus", l'évêque constitutionnel, il est écroué dix-huit mois à Poitiers avant d'être envoyé à Paris où il est guillotiné le 27 juillet 1794 (la veille de la mise à mort de Robespierre). Son frère Jean, qui avait été déporté en Angleterre (sur cette déportation, voir le travail de D.-A. Bellenger présenté dans ce bulletin XXVII-82, où le nom de J. Brumauld apparaît p. 157, et 262 d'après Chevreau), reste sur les listes des "prêtres réfractaires déportés" ; le 7 septembre 1797 il est arrêté "comme vicaire général de l'évêque émigré de La Rochelle", conduit à Rochefort pour être déporté le 1^{er} août 1798 à Cayenne (où sont des soeurs de Saint-Paul-de-Chartres, qu'il quitte le 25 août 1800. Finalement, nommé en septembre 1817 évêque de Montauban - ville qui demeure "inaccessible", il reçoit en janvier 1823 comme "nouvelle destination" le siège épiscopal d'Orléans, où il reste jusqu'à sa mort en 1841.

Un autre ouvrage vient opportunément de la Guyane : Maurice BARBOTIN, *Conamama, Camp de la mort en Guyane pour les prêtres et les religieux en 1798* (L'Harmattan, Paris, 1995, 240 p.). Après avoir rappelé rapidement l'attitude religieuse de la Révolution jusqu'aux heures tragiques pour le clergé, du 26 août 1792 au 27 juillet 1794. Empruntant au vocabulaire marin des Antilles l'expression "Embellie", - qui caractérise les "quelques minutes pendant lesquelles la mer se calme un peu, au cours d'une tempête; on l'attend pour rentrer au port ou arriver à terre avec moins de risques", l'auteur utilise ce vocable pour la période qui suit la Terreur et rappelle les diverses situations des prêtres qui, à l'heure du Directoire (4 septembre 1797), sont amenés à Rochefort, d'où un voyage de plusieurs semaines les conduit en Guyane. L'auteur évoque les différents convois : les deux voyages de la *Vaillante*, ceux de la *Charente*, la *Décade*, la *Bayonnaise* (qui amené J. Brumald, dont on se rend compte qu'il fut relativement mieux traité que la plupart des autres, tant sur mer qu'à l'arrivée). Sur plus de trois cents condamnés embarqués à Rochefort, 33 ne sont jamais arrivés (8 morts pendant la traversée, 25 capturés sur mer par les Anglais ont été libérés en Grande-Bretagne).

L'auteur décrit Cayenne et son hôpital (où durant toute la période révolutionnaire restèrent les soeurs de Saint-Paul-de-Chartres qui "avaient exigé de garder, dans une des salles principales, un autel surmonté d'un crucifix"). Mais la plupart des déportés fut transférée à l'intérieur des terres dans des camps isolés, insalubres, où ils étaient mal nourris et maltraités : Conamama était le plus inhumain de ces camps. Plus de la moitié des quelque 300 prêtres moururent dans cette "guillotine sèche" (en réalité très marécageuse) ; une centaine seulement revint ; une dizaine réussit une évasion ; quelques-uns restèrent aux Antilles.

D'une manière particulière, il faut savoir gré à l'auteur, non seulement d'avoir réussi à faire revivre cette période difficile par un recours aux documents de l'époque, mais aussi d'avoir su, quand il le fallait, les "prendre avec précaution". Ainsi en est-il des mémoires de Mgr de Beauregard, car "ce n'est pas lui qui les a rédigés mais un de ses neveux, à la gloire de leur oncle, d'après ses récits et ses notes; pour rétablir la nuance exacte, il est bon de les rapprocher d'autres documents : ils corrigent son point de vue." De même, le recours aux archives civiles publiques permet de retrouver, à travers de leurs rivalités, la manière de concevoir la situation faite aux déportés. Ainsi, sur la route de Conamama, le capitaine de Freitag note son arrivée au village de Sinnamary :

"Quel affreux spectacle m'y attendait ! Sinnamary n'était peuplé que de fantômes ; les figures pâles et livides des déportés, leurs regards éteints, et leur démarche semblait marquer à chaque instant la fin de leur misérable carrière. La maladie avait déjà étendu ses ravages sur ceux nouvellement arrivés, et Sinnamary semblait être le séjour des morts." Pour rendre le séjour plus pénible les Directeurs avaient déporté avec les prêtres et les religieux, des condamnés de droit commun [Mais Freitag n'en prit pas son parti] : "Il y avait aussi parmi eux des 'chauffeurs' qui avaient été amalgamés avec ces respectables proscrits pour rendre la déportation plus ignominieuse. Ceux-ci volaient et dépouillaient les malades, les morts et les vivants, au point que, pour finir ces abominations, on fut obligé de les tenir constamment aux fers."

Puis, ce fut Conamama : "Le chef de camp, Prévost, était révolutionnaire convaincu, sans pitié pour les détenus sans respect pour leurs croyances : il alla jusqu'à danser avec une femme dans le cimetière, à l'occasion d'enterrements, comme on le voit sur la gravure publiée par Ange Pitou." Car "il y eut très vite de nombreux malades" et "de très nombreux décès" s'ensuivirent. Dans un rapport sur la situation, Freitag utilise même cet argument : "Pourquoi serais-je condamné, ainsi que mes braves Alsaciens, et les employés qui sont avec nous, à subir le même sort que ces malheureux proscrits? Dix hommes de mon détachement ont déjà perdu la vie; les autres, ainsi que moi, ne tarderont pas à les suivre, si vous ne prenez pas des mesures promptes pour nous tirer de

ce lieu d'horreur et de désolation." Une commission d'enquête fait son rapport le 1^{er} frimaire (22 octobre) 1798 : "sur 82 déportés déposés à ce poste à la fin de thermidor [donc deux mois plus tôt], il y en avait 26 morts de maladies putrides ; 50 à l'hospice, dont plusieurs en danger, et aucun des autres parfaitement bien portant."

Et *haec sunt* ! Et c'est ainsi. En songeant au "devoir de mémoire", il faut entendre le souhait que formule M.B. ; c'est un **appel à documents** :

"Nous espérons présenter plus tard la suite logique de cet ouvrage : les notices biographiques de toutes ces victimes [des listes en sont présentées p. 219-231 ; et déjà aussi une abondante bibliographie p. 233-237] et relever les constantes qui s'en dégagent. Nous avons déjà recueilli pour cela beaucoup de documents, mais c'est un travail de longue haleine."

(Commandes : par les libraires habituels, ou 130 F. + 20 F. de frais de port, à adresser à M. Barbotin, Presbytère, 97370 Maripa Soula, Guyane)

- Brigitte WACHÉ, "Projets de vie religieuse mûris dans l'émigration", extrait de *Religieux et religieuses pendant la Révolution (1770-1820)*. Tome 2 : Survie et Renouveau. - Actes du Colloque de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lyon (15-17 septembre 1992), Profac, Lyon, 1995, p. 175-205.

Cette synthèse s'efforce de présenter la vitalité religieuse que la Révolution relègue "le plus souvent dans la clandestinité, mais qui se manifesterait au grand jour une fois la paix religieuse revenue". Le foisonnement des initiatives au-delà des frontières dans les milieux de l'émigration n'est pas sans former une sorte de réseau international. Que de noms rencontrés ici ou là dans des études relatives à l'origine de congrégations religieuses nées au début du XIX^e siècle apparaissent dans ces pages : en Autriche comme à Varsovie, dans l'Italie septentrionale comme dans les États pontificaux, en Espagne comme en Grande-Bretagne, à Bodney Hall comme à la Valsainte, etc. Qu'il s'agisse de Bruno Lanteri, Nicolas de Diessbach, Clément Hofbauer, Luigi Virginio ; de Tournély, Clorivière, Roger, Varin ; de Bernard Daries, Guillaume-Joseph Chaminade, Louis-Marie Baudoin, etc. Et la spiritualité qui se forge dans l'épreuve est souvent mariale et marquée par des exigences de vie cachée ou de discrétion apostolique.

Munie d'une bibliographie très abondante, cette communication de colloque aidera à mieux situer dans leur contexte général des éléments dont chacun, s'il est isolé, reste trop souvent comme un hapax.

Apparitions

Il ne saurait être question ici d'ouvrir une rubrique "Apparitions". Quelques magazines d'ailleurs s'en font une spécialité, en essayant même parfois d'apporter dans la présentation des événements des critères de discernement au moins pastoral. Même si le christianisme est religion d'Incarnation, il arrive paradoxalement que, plus les légendes sont extraordinaires et sans réel fondement historique sérieux, plus aussi des foules crédules admiratives se pressent en pèlerinages émouvants, reconfortants, etc. S'il y a là des faits incontestables, il y a aussi le besoin d'un discernement dont saint Thomas d'Aquin aussi bien que saint Jean de la Croix soulignent la nécessité.

Dans les lignes qui suivent, il est seulement possible de profiter de la parution de quelques publications manifestant des approches différentes pour essayer de les dégager.

1) L'île Bouchard Le père Marie-Réginald VERNET, en présentant *L'île Bouchard, La Vierge et ses apparitions* (Téqui, Paris, 1992, 424 p.), témoigne des investigations effectuées auprès des quatre voyantes de ces "apparitions" de décembre 1947 dès la première heure et des enquêtes poursuivies depuis les origines jusqu'à nos jours. On peut noter plusieurs points :

- a) L'autorité diocésaine a permis un culte à la Vierge dans l'église paroissiale où ont eu lieu les événements, et même l'érection d'une représentation conforme aux déclarations des enfants, bien qu' "on ait enlevé l'autel et son tabernacle de la chapelle de la Vierge, que l'apparition avait mise en contact permanent avec elle, du 9 au 14 décembre 1947" (p. 352).

- b) L'A. note qu'il a eu recours au "récit que Jacqueline [l'aînée des voyantes] écrivit à la demande de l'archiviste de la congrégation des soeurs de Jeanne Delanoue [congrégation qui tenait l'école fréquentée par les voyantes et dont la fondatrice venait d'être béatifiée le 8 novembre précédent] sur les faits de l'île Bouchard et les souvenirs que les enfants gardèrent de leurs relations avec les institutrices" (p.39). Cette mention amène à considérer les responsabilités qui peuvent incomber à des archivistes.

- c) L'A. relève aussi la concomitance des "apparitions" avec des faits concernant la vie de la nation et l'insistance de Marie à demander aux enfants de prier et faire prier pour la France qui en a grand besoin : obsèques du général Leclerc de Hauteclocque (p. 97-98) le jour et à l'heure même de la première apparition (8 décembre) ; en outre, l'A. souligne qu'au moment des "apparitions" la France était au bord d'une guerre civile, ainsi que le note dans ses mémoires le ministre P.-H. Teitgen écrivant que "le Comité national de grève donna l'ordre de reprendre le travail" et que "ce n'est que le 12 décembre que la reprise du travail était totale"; et le père Vernet relève la coïncidence de ce dénouement avec le dévoilement du mot Magnificat écrit en entier sur la poitrine de la Vierge.

- d) L'A. veut, par son étude, établir les "garanties de crédibilité" des témoignages des voyantes, en montrant l'accord sans faille entre ces témoignages et l'enseignement de l'Église, notamment la signification biblique des moindres détails rapportés par les fillettes (et qui se réfèrent à l'Annonciation, ainsi que le souligne la présence de l'ange Gabriel). Cette méthode est cautionnée par le père Marie-Joseph Nicolas, qui a donné à cette étude une préface et le "nihil obstat".

2) Notre-Dame de Guadalupe Deux approches différentes apparaissent en ce qui concerne l'apparition de la Vierge, "avant les lueurs de l'aurore" le samedi 9 décembre 1531, puis les 10 et 12 décembre, à "un Indien, roturier et pauvre, humble et candide", Juan Diego. Et l'on sait que le signe qui a déterminé l'évêque à lui accorder crédit, c'est que le dernier jour il lui a rapporté, dans sa tilma, une brassée de roses qui, tombées à terre, laissèrent voir, "peinte sur le tissu l'image de la Très Sainte Vierge, comme on la voit aujourd'hui."

- a) Charles GILLEN, dans *Notre-Dame de Guadalupe, Reine des Mexicains* (s.l.n.d., 48 p., en vente à Lyon chez les Dominicains), souligne l'enracinement culturel de l'apparition et du pèlerinage, en présentant successivement les apparitions (d'après le récit écrit en nahuatl vers 1545), l'image et ses symboles (Marie se manifeste comme indigène à un des "plus petits" indigènes), et l'importance de cette Vierge pour la nation mexicaine (un peuple vaincu qui se relève sous la bannière de N.-D. de Guadalupe ; ce peuple érige le sanctuaire du Tepeyac ; les Mexicains vénèrent N.-D. de Guadalupe comme leur Reine, qui leur accorde son patronage et qu'ils vénèrent, en incorporant à leurs fêtes en son honneur des éléments de leur rituel aztèque et en s'y référant dans leur vie sociale ; le rayonnement de N.-D. de Guadalupe atteint toute l'Amérique latine, y semant le ferment d'une libération humaine.

- Au Mexique, se multiplient plutôt les publications qui témoignent d'une étude de la tilma, de son inexplicable conservation et de l'image qui s'y trouve imprimée, - d'une manière particulière en ce qui concerne la découverte (1929 et 29 mai 1951), dans les yeux de la Vierge, d'un buste humain, ainsi qu'en témoignent des titres comme ceux-ci :

Carlos SALINAS et Manuel de la MORA, *Descubrimiento de un busto humano en los ojos de la Virgen de Guadalupe, Dictámenes médicos y otros estudios científicos*, Editorial Tradición, Mexico 1976, 144 p. polyc.

J.J. Benitez, *Las claves de uno de los enigmas mas asombrosos del siglo XX, El mistero de la Virgen de Guadalupe, Sensacionales descubrimientos en los ojos de la Virgen mexicana*, (Planeta mexicana, 1992, 328 p.)

Deuxième Guerre mondiale

Le Conseil régional de Basse-Normandie a organisé pendant un an, depuis l'anniversaire du débarquement jusqu'à l'anniversaire de la paix, un certain nombre de manifestations du souvenir et de publications :

- Sous le titre "*Je me souviens...*" *Normandie*, sont réunis un récit, des souvenirs de l'occupation allemande, de nombreuses photographies du débarquement et des "90 jours pour la conquête de l'Ouest" - avec les destructions et reconstructions qui en furent la conséquence -. C'est une hymne à la victoire de la vie sur la mort rendue possible par cette exigeante et courageuse libération du territoire national.

- Un album de photographies non retouchées, fruit d'un reportage effectué pour la S.N.C.F. en avril 1945 par Willy Ronis, est intitulé *Le retour des prisonniers*.

- Une exposition, installée du 5 mai au 9 juillet 1995 à l'Abbaye-aux-Dames à Caen par l'Association Résistance, Retour, Renaissance 1995, et intitulée *1945 Mémoire d'images*, généralement empruntées au Musée d'Histoire contemporaine, a été accompagnée d'un catalogue qui

témoigne de la manière dont cinquante ans plus tard est perçue la libération de 1945.

- Six séries de débats littéraires, animés par Jean Lebrun (de France-Culture), furent aussi organisés du 20 au 22 mai 1995 sur "La mémoire pilonnée" (l'histoire de l'édition pendant l'occupation et la mise au pilori actuelle des fonds universitaires de l'occupation), "Au risque de l'histoire" (les auteurs entre 1930 et 1945, et leur engagement), etc.

L'Amicale des stalags VB-XA,B,C a publié, par les soins de son secrétaire général Joseph TERRAUBELLA, *La guerre et la captivité 1939-1945* (ouvrage édité à Pau, 1995, 128 p., par les soins de l'Amicale). Au moyen de documents variés, textes, dessins, photos, cartes, etc., l'auteur s'est "efforcé de montrer et de dire la réalité d'une épreuve partagée par des centaines de milliers de Français à l'aube de la Seconde Guerre mondiale."; et il ajoute : "On pourra en vérité 'ajouter' à ce tableau, en raison même de la diversité des situations vécues par les uns et les autres, mais rien en retrancher." Cet ouvrage donne, comme témoignages, quelques épisodes vécus pendant cinq ans dans cet horizon limité par les barbelés. Épreuve humaine indicible :

Au retour, "la première émotion passée avec les premiers jours, il devenait peu à peu comme étranger aux êtres et aux choses qui l'entouraient [...] Questionné, ses réponses surprenaient. Et quand il risquait une explication, il voyait bien qu'on ne le suivait pas [...] Face à son désarroi, il restait seul. Manifestation pathologique personnelle, il était incapable de répondre à sa propre interrogation. La réadaptation, longue et difficile, lui apprit que l'homme est une créature fragile et que, à l'égal de l'arbre arraché par la tempête, son réenracinement ne va pas sans dommage. La reconquête de son identité, voilà cinquante ans après ce qu'évoque pour lui le mot retour." (p.109)

Éducation et laïcité

- Jean de SAINT-LÉGER. - *Jean Plaquevent (1901-1965)*. - Association Essor-Jean Plaquevent, Malakoff, 1995, 196 p.

Jean de Saint-Léger est un homme qui passe son temps de chômage et de retraite à un travail fécond, utile, mais souvent obscur. Certains des archivistes de l'Église de France entrevoient quelque peu le travail qu'il accomplit au service de leur association ; les amis de Charles de Foucauld soupçonnent l'aide qu'il apporte au père Sourisseau dans la préparation de la *Positio* de la cause de canonisation de l'ermite du Sahara. Ce n'est pas tout. Étudiant à Paris, Jean de Saint-Léger avait en 1950 rencontré l'abbé Jean Plaquevent dont la conversation l'avait fasciné. Apprenant en 1977 l'état dans lequel se trouvaient les innombrables manuscrits laissés par Jean Plaquevent, il accepta de se consacrer à les exhumer et à en faire connaître la richesse. C'est ainsi que sont nés les *Cahiers Jean Plaquevent* ; et c'est de la familiarisation avec cette mine que sort aujourd'hui cet ouvrage, dont il convient de saluer avec ferveur la publication.

Cette chronique, alerte, est le fruit d'un gros travail, qui sera précieux, non seulement sur la vie et la personnalité de l'abbé Plaquevent, mais encore pour ce qui constitua l'environnement dans lequel évolua la vie de ce prêtre peu banal. Après une enfance et une jeunesse marquées par le Sillon et par la maladie, il est amené très tôt, dans son sana de Cambo-les-Bains, à être attentif aux malades. Intuitif, extrêmement sensible, autodidacte, il lit beaucoup, s'intéresse à tout, développe quantité de relations, travaille aussi, mais laisse beaucoup de notes et de manuscrits inachevés. Son itinéraire ecclésiastique, marqué par sa santé, le maintient en marge des structures de l'administration diocésaine.

Après que Mounier eut lancé la revue *Esprit*, Jean Plaquevent aide Henri Sjöberg à fonder les Éditions du Seuil "pour contribuer à l'essor du catholicisme en France, en donnant de la pensée chrétienne, dans tous les domaines, une expression française qui non seulement s'adresse à tous, du plus ignorant au plus cultivé, mais qui soit vivante, fraîche, conquérante." C'est ainsi qu'à travers la flamme de Jean Plaquevent nous entrevoyons tout ce milieu effervescent, Jean Bardet, Paul Flamand, Georges Hourdin, qui témoignent de l'ascendant de l'abbé : "Jean Plaquevent, avec ses larges épaules, sa poitrine plate d'ancien tuberculeux, son haut front lumineux de prêtre qu'un certain génie habite, apportait à ceux qui voulaient l'entendre la vision de l'universalité catholique. Avec lui, nous pénétrions dans la plénitude du réalisme chrétien [...] Il communiquait à ses amis, avec une gravité malicieuse, le sens de l'*oecumène* et le secret de l'unité humaine. Dans les conversations que nous avons avec lui, le vent de l'infini balayait nos provincialismes [...] il nous donnait la nostalgie d'une restauration totale, à partir du catholicisme, de la société moderne, dont il pensait qu'elle était l'objet d'une extraordinaire déviation athée."

Il n'en demeure pas moins vrai que le "coeur de son activité" reste le sauvetage, la préservation, la rééducation des jeunes filles mineures en danger moral. Il s'appuie sur le Bon Pasteur de Pau, se heurte à l'administration dont les règlements, en cloisonnant les problèmes, disloquent les familles, dispersant les parents, les frères, les soeurs, les petits, les grands...

C'est avec ces préoccupations que l'exode de 1940 lui fait accueillir des réfugiés, des familles disloquées

(dont les membres, parce que réfugiés, "n'ont pas le droit de quitter le département"). Il trace alors les grandes lignes d'un statut de l'enfance abandonnée et de la jeunesse en danger moral. S'il trouve un accueil compréhensif ou favorable et des soutiens auprès du premier personnel de Vichy, assez vite au fil des mois et le personnel étant changé, les difficultés s'accroissent, les engagements pris en faveur de "l'avenir occitan" - la couverture officielle de l'oeuvre de l'abbé - se présentent bientôt comme ne pouvant être tenus qu'au prix de la perte de la liberté, c'est-à-dire au prix du renoncement à un aspect essentiel. Même s'il arrive à multiplier les maisons, la marge de manoeuvre est très étroite. Le régime de Vichy laisse voir, même en zone sud, la présence et l'occupation nazies. Dans une des maisons qu'a installées l'abbé, il y a des armes, que la délation expose aux représailles auxquelles des complicités assurent l'inefficacité. Toutes ces pages sont du plus haut intérêt : elles montrent comment très concrètement le régime du "prince-esclave" s'est mis en place et a cherché à pénétrer tous les rouages de la nation.

Après la guerre, c'est l'enfance abandonnée en danger moral qui mobilise toute l'énergie de l'abbé Plaquevent. Et ce sont les exigences de sa tâche d'éducateur dont il mesure l'ampleur. Accueillir les enfants est une chose. Mais à quels éducateurs les confier ? Comment leur donner le substitut d'une mère ? d'un père ? Les conférences qu'il donne de divers côtés lui révèlent que les milieux catholiques ne vibrent pas tous à l'unisson des préoccupations dont il leur fait part (par exemple : différence entre l'accueil trouvé auprès des jeunes filles de l'Institut catholique et au Centre Richelieu). En 1955, il publie *Misère sans nom*, ouvrage qui lui vaut beaucoup de courrier. Il prend contact, en Autriche, avec le dr Gmeiner en vue d'une organisation internationale des "Villages d'Enfants". Mais il ne suffit pas que des projets de ce genre soient utiles pour qu'ils puissent facilement prendre corps. Les nuances, les susceptibilités, les sensibilités sont des facteurs importants pour une réalisation cohérente.

Les années passent. Saint-Ignan (près de saint-Gaudens) demeure le centre de "L'Essor". Et c'est là que s'accomplit le grand passage; car, pour Jean Plaquevent, c'est à Saint-Ignan que, le 1^{er} avril 1965, c'est l'heure de *Franchir le seuil*, selon le titre de son ouvrage posthume (publié en 1993 au Seuil, par Jean de Saint-Léger).

- Jacqueline ROUX, *Sous l'étendard de Jeanne, Les Fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945*, Cerf, Paris, 1995, 318 p.

Cette thèse est importante par les enquêtes menées, les documents rassemblés, les efforts de classification accomplis. Il s'agit des fédérations diocésaines de jeunes filles : les premières fédérations (depuis la première à Pamiers en 1904, jusqu'aux projets de fédérations avant 1914) ; l'après-guerre et l'essor des fédérations diocésaines jusqu'à une tentative de fédération nationale de la "Jeunesse féminine catholique" (1926-1929) ; l'importance de la Jeunesse féminine catholique aveyronnaise et son rayonnement, qui font aboutir la création d'un Secrétariat central des fédérations diocésaines, jusqu'à sa dissolution en 1945.

Il n'est pas possible de parler avec pertinence d'une A.C.J.F. féminine. Jacqueline Roux dit très justement : "L'ACJFF et la JFCF n'ont existé que dans l'esprit de ceux qui en désiraient l'institution, mais les sigles sont souvent employés." Indépendamment de questions d'organisation, locales, diocésaines, nationales, et d'une fédération de groupes se réclamant de conceptions diverses même "sous l'étendard de Jeanne" (Qui a dit : "Jeanne d'Arc? c'est une bannière, c'est un patronage ; ce n'est pas un projet éducatif" ?), il a pu chez certains y avoir un regard vers l'A.C.J.F.

Mais l'A.C.J.F. avait une "ligne"³. Elle fut véritablement un mouvement⁴, elle éduqua une famille d'esprit, elle suscita un courant, elle ne rassembla parmi les groupements que ceux qui pouvaient adhérer à "la ligne" : au début, elle découvrit les exigences du "Sociaux parce que catholiques" (se démarquant même de la Démocratie chrétienne⁵), puis du "Civiques parce que sociaux" (se démarquant de toutes les tentations de l'Action française⁶) ; par plus de cinquante

³ Voir : Charles Molette, "Les origines de l'A.C.J.F." Communication donnée au Colloque organisé par le Centre Sèvres les 20 et 21 novembre 1987, publiée dans les Actes parus sous le titre : *L'A.C.J.F., une création originale*. Paris, Médiasèvres, 1988, p. 9 - 20.

⁴ Voir : Charles Molette, "L'Association catholique de la Jeunesse française comme mouvement". Communication pour le Colloque organisé par la Commission internationale d'histoire ecclésiastique comparée (Strasbourg, 23 septembre 1983), publiée dans les Actes parus sous le titre : *Mouvements de jeunesse*, Paris, Cerf, 1985, p. 83 - 108.

⁵ Voir : Charles Molette, "L'encyclique *Rerum novarum*, clivage entre catholicisme social et démocratie chrétienne". Communication donnée au Colloque *Cent ans de christianisme social*, Université de Nantes, 14-18 mai 1991 (Actes du Colloque)

⁶ Voir : Charles Molette, "L'A.C.J.F. et la politique (1907-1914)", article paru dans *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, n° 9, Naples, 1978, p. 279-326, Texte reproduit dans *L'Histoire des croyants, mémoire vivante des hommes. Mélanges Charles Molette*, Paillart, Abbeville, 1989, p. 65-112.

ans de maturation, elle était immunisée contre les infiltrations des paganismes totalitaires. La branche étudiante de la J.E.C.F. en a pour une part hérité (c'est ainsi que Germaine Ribière a pu jouer le rôle qu'elle a joué à l'heure où sévissait en France l'antisémitisme).

Il n'en reste pas moins que la thèse de Jacqueline Roux, par toute la documentation qu'elle a rassemblée, comble réellement un vide. Elle aura sauvé des pans de mémoire. Ces fédérations diocésaines qui étaient un organe de liaison entre groupes paroissiaux, ces efforts de confédération des fédérations diocésaines témoignent d'une vitalité et des ambitions des groupes, de leurs membres, de leurs responsables, de leurs aumôniers. Même avec les difficultés rencontrées, il faut bien dire que les relations avec les Jeunes de la Ligue ou avec les mouvements spécialisés, comme avec les directions diocésaines des Oeuvres ou avec la "tendance centralisatrice de l'Église de France" sont aussi des pages palpitantes d'une vie qu'on ne saurait méconnaître.

Divers

- Catherine HOREL, *Juifs de Hongrie 1825-1849. Problèmes d'assimilation et d'émancipation*, Strasbourg, revue d'Europe centrale, 1995, 264 p.

L'intérêt de cette étude est de porter sur une période peu connue (la première moitié du XIX^e siècle ; mais la date de 1825 gagnerait à être justifiée) de l'histoire des Juifs de Hongrie, période qui coïncide de plus avec le développement du mouvement national hongrois. La situation des Juifs évolue alors à un rythme très rapide; cette population le plus souvent immigrée (essentiellement de Moravie et de Galicie), en très grande partie rurale et dans l'ensemble marginalisée, devient en à peine un quart de siècle une des composantes les plus dynamiques du pays, grâce à une assimilation qui s'est faite sur le terrain économique et, par l'école, sur le terrain culturel. Cette évolution propre aux Juifs, marquée par une volonté réformatrice, est parallèle à l'évolution que connaît alors la Hongrie. Si les Juifs ont su utiliser à leur profit le mouvement de renaissance de l'identité magyare qui marque cette période, ils y ont aussi apporté délibérément leur soutien jusqu'à participer à la révolution de 1848.

Une solide documentation, souvent difficilement accessible, sous-tend cette étude et ce n'est pas le moindre intérêt. À corriger dans une édition ultérieure : index nominum (et non : nomenclature); et surtout, p. 160 (3^e §), éviter de laisser entendre que le judaïsme ne serait pas une religion révélée (et : faudrait-il lire "inclut" au lieu de "exclut" ?)

B.W.

N.B. Cet ouvrage de Catherine Horel intéresse aussi l'arrière-plan de l'histoire toute contemporaine, et cela pour deux raisons : parce qu'il rappelle la présence des Juifs en Hongrie et parce qu'il montre l'importance de l'éducation dans la constitution du pays. Certes les relations avec la France n'apparaissent pas dans cet ouvrage ; mais elles existaient et se sont développées depuis la Première Guerre mondiale malgré le traité de Trianon⁷, de sorte que quelque 1 200 Français prisonniers de guerre évadés de camps de captivité (particulièrement des camps proches, ceux d'Autriche) ont trouvé un accueil très chaleureux en Hongrie⁸, avant d'y obtenir quelque travail, notamment pour enseigner le français dans des écoles ou dans différents emplois (pour certains, ce fut même ainsi une vie très confortable durant des mois). Mais, dès l'entrée des armées allemandes en Hongrie en mars 1944, les Juifs et les prisonniers français furent dans le collimateur.

Auschwitz était prêt pour recevoir le million de Juifs de Hongrie (à Budapest il y en avait 300 000), destinés à périr dans les chambres à gaz à raison de 12 000 Hongrois toutes les 24 heures. Bientôt les convois se mirent à rouler jour et nuit, jusqu'à ce que Horthy ait fait arrêter les déportations ; mais déjà 400 000 (sur le million prévu) avaient disparu. Cependant des sauvetages de Juifs furent opérés de multiples façons⁹.

Quant aux prisonniers de guerre français, un bon nombre échappèrent aux rafles des Allemands et restèrent cachés par des Hongrois jusqu'à l'arrivée des Russes (le siège de Budapest commencé le 21 décembre 1944 se termina le 11 février 1945). À cette protection aussi participèrent efficacement les Frères Maristes et les religieuses de Notre-Dame-de-Sion.

⁷ Notamment par l'École Champagnat des Frères Maristes et l'École des Soeurs de Notre-Dame-de-Sion.

⁸ Notamment dans un grand hôtel du lac Balaton où ils furent installés au fur et à mesure de leur arrivée.

⁹ Par exemple, précisément par les Frères Maristes français de l'École Champagnat de Budapest (qui reçurent, au nombre de sept, la médaille Yad-Vashem), ainsi que par Mère Cécile Habig, strasbourgeoise, directrice de l'École Notre-Dame de Sion (qui en cacha une cinquantaine dans l'école sur une colline proche de Budapest, à Sas).

SOMMAIRE

	Pages
- Nouvelles	1
- Problèmes posés à la conservation et à la gestion des archives de l'Eglise catholique en France (texte français de la communication donnée au XVIII ^e congrès des Archivistes ecclésiastiques d'Italie, tenu à Naples, 5-8 octobre 1993), par Mgr Molette	3
- Les archives historiques du diocèse de Moulins, par Daniel Moulinet	8
- Les archives historiques du diocèse d'Oran, par Louis Abadie	18
- Saint Edmun d'Abingdon ou Saint Edme de Pontigny, par René Beaubiat	23
- Bibliographie	25



"DEVOIR DE MÉMOIRE"

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**DISCERNEMENT DANS L'ÉGLISE DE FRANCE
À L'HEURE DU NAZISME**

oooooooooooooooo

Il ne s'agit pas d' "une guerre comme dans l'ancien temps"

(Cardinal Tisserant, 11 juin 1940)

oooooooooooooooo

TROIS INTERVENTIONS DE MGR CHARLES MOLETTE

FÉVRIER 1995 : JÉRUSALEM Plantation de l'arbre de la fondation Yad-Vashem à la mémoire de S. Ém. le Cardinal J.-G. Saliège

MAI 1995 : PARIS (SORBONNE) Présentation de l'ouvrage *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme. Essai de typologie* (Fayard, 1995)

JUILLET 1995 : BERLIN Quelques exemples de solidarité de la part de chrétiens français (exemples envisagés dans la perspective de l'image de la France donnée aux Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale)

Présentation

Dans ce supplément au bulletin n° 43-44 de *Archives de l'Église de France* sont rassemblés trois textes, qui ont été prononcés en des circonstances différentes (ce qui explique quelques redites), mais qui ont ceci de commun qu'ils se réfèrent aux événements qui, au nom du "Devoir de mémoire", viennent d'être évoqués par les célébrations du "Cinquantenaire". De plus, ce qui apparaît aussi, c'est que les faits évoqués ici ont encore un autre caractère commun, en ce sens qu'ils se réfèrent à un aspect qui fut généralement occulté lors d'un certain nombre de célébrations officielles ; car celles-ci étaient généralement plus attentives à exalter l'aspect patriotique de la libération du territoire, qu'à évoquer la libération du nazisme et de son idéologie.

Assurément, les cas d'occultation sont assez nombreux et peuvent avoir diverses causes. Aussi ne s'agit-il pas du tout ici d'évoquer tous les cas d'occultation de la mémoire dont on commence à prendre conscience. Il y eut, en effet, des cas où fut entretenu un silence intentionnel ; et il semble qu'actuellement ces silences intentionnels commencent à être rompus. Qu'il suffise de prendre deux exemples. Sans épiloguer sur la situation qui fut celle des déportés détenus au camp de concentration de Dora et dont on est resté assez longtemps sans qu'elle fût évoquée, on sait maintenant quelles conditions étaient imposées à ceux qui y travaillaient dans l'usine souterraine ("le tunnel") au service de la fabrication des fusées V1 et V2, et on sait que cette fabrication était menée avec une équipe dirigée par l'ingénieur Werner von Braum, qui "ouvrait ainsi la voie à la conquête de l'espace, conquête à laquelle il devait largement contribuer par la suite pour le compte des USA." Or, aujourd'hui la seule composition de cette équipe et le sort qui fut réservé à ses membres laissent voir les raisons du silence qui a recouvert la mémoire de ce camp¹. Autre exemple : au début de juin dernier la presse a apporté divers éléments à propos du brouillard entretenu au sujet du massacre, par les troupes soviétiques, de quelque 15 000 officiers polonais, à Katyn ; or, les documents publiés permettent de préciser la raison pour laquelle on laissa entendre qu'il s'agissait d'une machination des Allemands. Des rapports des services britanniques scellés depuis cinquante ans ont en effet été rendus publics le 9 juin :

"La ligne officielle au Royaume-Uni consiste à prétendre que toute cette affaire est une machination. C'est manifestement la meilleure attitude qu'il convient d'adopter [...] Toute autre position aurait été détestable pour l'opinion publique, car elle aurait induit que nous étions alliés à une puissance coupable du même type d'atrocités que l'Allemagne."

Ces exemples laissent voir que l'on peut parfois rencontrer des difficultés pour aller au-delà des apparences, voire au-delà des témoignages des survivants des camps, et pour situer les faits étudiés dans leur contexte global. Mais cette situation rend aussi manifeste qu'il s'agissait d'une "guerre totale", idéologique. Il ne s'agissait pas d'"une guerre comme dans l'ancien temps". Or, encore maintenant, on est loin, en France même, d'en avoir mesuré toutes les conséquences ; et il est clair que c'est bien une des conséquences de cette situation que certain silence lors des célébrations de ce Cinquantenaire. Mais, en parlant d'un aspect "occulté" durant les diverses célébrations que dictait le "Devoir de mémoire", ce n'est pas l'occultation elle-même que nous prétendrions étudier, c'est au contraire à l'aspect qui semble avoir été systématiquement occulté que nous songeons : ici, il s'agit seulement de faire émerger le discernement à l'égard de l'idéologie nazie proprement dite qui s'est fait jour dans l'Église de France à l'heure du nazisme.

Ce qui fut ces mois-ci officiellement célébré, ce ne fut pas cette résistance spirituelle à l'idéologie nazie, c'est essentiellement la "Résistance" à l'occupant organisée sur le territoire national, ces "combattants de l'ombre" dont les maquis se sont unis l'heure venue aux troupes alliées. En rendant compte du procès de Klaus Barbie, *Le Quotidien de Paris*, du 12 juin 1987, rendait hommage à Jacques Chaban-Delmas d'avoir "dit très clairement et honnêtement" :

"Ceux qui sont entrés dans la Résistance en 1940 et les années suivantes refusaient la défaite et sa fatalité. Ils faisaient le choix de l'honneur et du combat. Ils se voulaient les soldats sans uniforme d'une lutte de libération nationale. Ils n'ont découvert que peu à peu les méthodes spécifiques du III^e Reich. Ils n'ont compris dans toute

¹ Marcel Ruby, *Le Livre de la Déportation*, R. Laffont, Paris, 1995, p. 120. L'auteur continue ainsi : "À Dora, von Braum, l'ingénieur de conception, partageait la direction des travaux avec le général Walter Dornberger (qui deviendra conseiller en matière de fusées de l'aviation américaine. Ils avaient des adjoints, des ingénieurs d'exécution, comme Walter Riedel, Ernst Steinhoff et Helmut Gröttrup (qui devait devenir le von Braum soviétique)".

son ampleur le caractère particulier du nazisme qu'à partir de mai 1945, lorsque les cadavres sont sortis de l'enfer. Alors, tous ont su qu'ils s'étaient battus toutes ces années noires pour l'être humain, contre la "bête immonde".

Et *Le Monde*, daté du 13 juin 1987, rapportait les mêmes paroles avec quelques autres prononcées par le même témoin au sujet des Français tôt entrés dans la "Résistance" :

"Nous savions fort bien les risques encourus, car, rapidement, nous avons appris ce qui se passait dans les prisons. Pourtant, nous ne savions pas grand-chose, c'est vrai, de la déportation. Son abomination ne nous a été révélée qu'en 1945, à l'hôtel Lutétia à Paris, où arrivaient les premiers rescapés.

C'est que, dans les premières années, notre action était commandée par l'expulsion de l'occupant. C'est progressivement, en apprenant ce qui se passait, que nous avons pris conscience d'un phénomène qui nous avait échappé et qui était le nazisme, c'est-à-dire la malédiction, l'abomination, je le répète."

Après avoir cherché à répondre à "certains qui, notamment à l'étranger, ont voulu, à l'occasion de ce procès, faire celui de la France durant l'Occupation", Chaban-Delmas, qui avait été président de l'Assemblée nationale, a voulu, dans sa rétrospective, montrer tous les résistants comme étant "farouchement unis" :

"Le phénomène de Gaulle et le phénomène Résistance sont apparus et insensiblement se sont combinés avec le phénomène Vichy pour finalement le dominer, le submerger. Ces Français qui avaient à survivre, car la vie était difficile et rude, l'ont fait dans un sentiment de plus en plus vif contre l'occupant, et cela est essentiel. Car, si nous sommes devant vous aujourd'hui, c'est que, parmi nous, il n'en est pas un qui ne doive son salut à l'aide d'un inconnu. Il a pu arriver que des portes ne s'ouvraient pas, mais ce fut vraiment l'exception. [...]

C'est vrai que l'on peut distinguer entre les mouvements d'obédience communiste, comme les F.T.P. qui se sont battus si fort, et les autres. Ce ne furent, en réalité que des différences d'approche. Les uns privilégiaient l'action de masse, les autres préconisaient des opérations plus organisées. Mais tout s'est finalement terminé au coude à coude, comme l'a montré la libération de Paris."

Dominique Jamet, dans *Le Quotidien de Paris*, pose néanmoins la question :

"Ils sont 'farouchement unis'. Quels serments se prêtèrent-ils les uns aux autres, qui ne furent pas seulement de se souvenir, de parler, de poursuivre, mais peut-être aussi de se taire ?"

Il ne s'agit pas ici de mettre en cause l'image de la Résistance donnée par Chaban-Delmas ni la légitimité de la question posée par le journaliste. Trop de témoignages et de documents, incontestables, pourraient - utilement - s'en charger, si, afin de ne pas porter atteinte à la nécessaire unité nationale, ne s'était effectivement constituée une sorte de conspiration du silence, imposant une sorte de "vulgare" de ces douloureuses pages d'histoire, pour ne pas remuer trop de boue.

Ce rappel étant fait par une exigence supérieure de vérité, il faut bien préciser que refuser d'être dupe n'entraîne pas l'obligation morale ou déontologique d'enfreindre une convention politique de réserve, dès lors qu'on courrait ainsi le risque d'ajouter une épreuve de conscience à l'horreur vécue il y a cinquante ans. Mais, sans chercher à soupeser les raisons qui prévalent pour perpétuer le silence, rien n'empêche d'affirmer ce qui fut.

Ce que mettent en lumière les trois pages d'histoire qu'il m'a été donné de présenter en cette année 1995 rend, en effet, manifeste le discernement spirituel du caractère idéologique du nazisme, qui s'est opéré dans l'Église de France. Ainsi, dès le 11 juin 1940, le *cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège*, écrivait au cardinal Suhard, archevêque de Paris :

"Nos gouvernants ne veulent pas comprendre la nature du vrai conflit et ils s'obstinent à s'imaginer qu'il s'agit d'une guerre comme dans l'ancien temps. Mais l'idéologie fasciste et l'hitlérienne ont transformé les consciences des jeunes et les moins de trente-cinq ans sont prêts à tous les délits pour la fin que leur chef commande."

C'est bien à ce même discernement qu'était prêt *Mgr Saliège, archevêque de Toulouse* : tout son passé en témoignait ; et dans cette continuité et cette fidélité, il y a même un aspect important. Mgr Saliège le montra dès juin 1940 par son souci de "défendre l'âme de la France" en la prémunissant contre l'idéologie nazie. Puis, ayant à partir de la même année 1940 et à plusieurs reprises dans la suite soutenu l'aide apportée aux juifs détenus dans les camps de concentration français du sud-ouest, il fit lire en chaire dans toutes les églises de son diocèse le dimanche 23 août 1942 la protestation de la conscience chrétienne contre les déportations entreprises par les autorités "françaises" de "zone libre" en réponse aux injonctions nazies :

"Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien-aimée, France qui portes dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas : tu n'es pas responsable de ces horreurs."

Les juifs n'ont pas oublié cette attitude que dans son film *Tzedek* l'écrivain juif polonais Marek Halter a évoquée, en présentant trente-six "justes" anonymes qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs. Plus officiellement, la fondation du Mémorial Yad-Vashem a voulu honorer ceux que des témoignages ont pu lui signaler : en leur conférant une médaille de reconnaissance et par l'invitation à planter un arbre avec leur nom dans l'Allée des Justes sur le Mont du Souvenir à Jérusalem. Pour l'Europe occidentale, cette fondation a ainsi retrouvé environ 5 000 "Justes parmi les nations", dont un peu plus d'un millier de Français ; et, parmi ce millier, il faut compter quelque 85 prêtres, religieux et religieuses. Ce qui revient à dire que, si pour l'ensemble de la France il faut en compter globalement un sur vingt mille, cette proportion s'élève à 4,25 % pour ceux qu'on pourrait appeler les "permanents de l'Église", rendant manifeste le discernement accompli aussi spontanément qu'assez massivement. Le cardinal Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse, fut l'un d'eux et sa résistance l'a fait nommer Compagnon de la Libération. Pour "défendre l'âme de la France", cette résistance spirituelle, enracinée dans plus de quarante années d'une réflexion fécondée par sa foi chrétienne, lui avait fait affronter le nazisme sous son aspect idéologique. Si son poste d'archevêque de Toulouse a pu donner un relief particulier à son attitude, il faut aussi reconnaître qu'il y en eut beaucoup d'autres, illustres ou anonymes.

Relativement nombreux furent, en effet, les *prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme dans les années 1940-1945*. Une auscultation de ce phénomène, même sans aller jusqu'à une étude rigoureusement exhaustive, permet du moins d'essayer de faire une typologie de cette résistance, qui s'avère avoir été multiforme.

Il s'agit, dans les premiers mois de l'occupation, d'un sursaut, qui sourd, clandestin : car, si dès le mois de juillet 1940 on peut noter chez certains prêtres qui n'acceptent ni la défaite ni l'armistice une participation à la toute première résistance militaire ou paramilitaire, on peut aussi relever que la situation imposée par l'occupant aboutit à ce que, grâce au discernement de quelques-uns, d'autres yeux aussi s'ouvrent, bien que difficilement, à une résistance spirituelle.

Certes, à côté des plus lucides dont certains s'efforcent peu à peu d'éveiller aux exigences d'un "témoignage chrétien", on ne peut méconnaître que, par l'aveuglement de courroies de transmission, des idéologies contraires à la foi pénétrèrent jusque dans des mouvements et organismes ecclésiastiques. Du moins, dans bien des presbytères, dans beaucoup de communautés de "bonnes soeurs", qui à défaut de "formation politique" avaient du moins une "formation du coeur" sans doute assez exceptionnelle, la vie journalière a manifesté une forme très réelle de résistance à l'idéologie nazie : toutes les "oeuvres de miséricorde" recensées dans les manuels de théologie morale et mentionnées dans tous les dictionnaires ont été véhiculées sur les routes de France. Peut-être peut-on ici ne pas parler d'"engagements" à proprement parler, mais force est tout de même de reconnaître que c'est l'"âme de la France" qui par osmose s'est trouvée ainsi vivifiée dans des gestes très simples : une soupe donnée à un parachutiste, des vêtements civils procurés, des évadés camouflés en malades dans des hôpitaux, des radiographies truquées, des juifs abrités, des renseignements communiqués dans des paniers à provisions, des réfractaires au S.T.O. employés avec de faux-papiers, etc. ; et que de passages de frontières favorisés : Lorraine, Jura, Savoie, Pyrénées, ou zones de démarcation !

Une même inspiration chrétienne a pu stimuler des formes très différentes de résistance : maquis, armée, services caritatifs, apostoliques, etc. Dans certains cas, d'ailleurs, force est de relever que le discernement de l'intéressé lui-même lui faisait prendre conscience que son engagement patriotique n'épuisait pas les exigences de sa foi chrétienne en face du nazisme. Dans d'autres cas, ce fut sa résistance proprement chrétienne ou apostolique, soit même tout simplement sa soutane, qui, soit en France soit en Allemagne, fut la raison d'une persécution proprement religieuse, et qui entraîna parfois de sa part une véritable "offrande du sang" en réponse à la persécution explicitement religieuse secrétée par l'idéologique hégémonie du nazisme.

Ce sont les mêmes exigences auxquelles ont répondu *quelques exemples d'actions de solidarité de la part de chrétiens français, exemples envisagés dans la perspective de l'image de la France donnée aux Allemands pendant la Deuxième Guerre mondiale*.

À propos de la réponse apportée aux problèmes posés par l'existence en France des camps d'internement (qui commencent à être étudiés), on peut, en effet, reconnaître quelques exemples d'actions de solidarité dictées à des chrétiens de France par leur conscience chrétienne.

À propos de la réponse apportée à des situations découlant de la terreur nazie qui s'appesantissait sur l'Europe, surgirent quelques exemples, chez des Français chrétiens, d'actions de

solidarité jaillissant de la vitalité catholique qui les habitait.

À propos de la réponse apportée à la "haine de l'Évangile" qui procédait de l'appareil nazi, force est de dégager quelques exemples de solidarité humaine et spirituelle qui ont amené certains catholiques français jusqu'à ce qu'il faut bien appeler cette "offrande du sang", que nous venons de discerner.

Dans tel ou tel cas, même si, dans les années troubles de l'après-guerre, aucun ministre n'a su honorer la mémoire de l'un ou l'autre de ces chrétiens dont le discernement a éduqué alentour une véritable "résistance" au nazisme, cela ne signifie pas que ses compagnons n'ont pas su reconnaître, tout proche d'eux, quelqu'un qui, "par la franchise courageuse de ses avis et aussi par une bonté volontairement discrète mais qu'on sentait profonde et prête à beaucoup de sacrifices personnels", les confirmait dans "la route à suivre en conscience" ; car chacun peut encore aujourd'hui dire à son sujet : notre "compagnon des années noires de l'occupation et de la résistance" était "un ami qui en période de crise nous a aidés à défendre les valeurs spirituelles."

Pourquoi donc faudrait-il continuer à occulter la résistance, d'inspiration spirituelle au nazisme, de ceux qui avaient su discerner le danger que cette idéologie présentait "pour l'âme de la France", bien souvent avant même que ceux dont l'"action était commandée par l'expulsion de l'occupant" ne prennent "conscience, comme déclara Chaban-Delmas, d'un phénomène qui nous avait échappé et qui était le nazisme" ? De ces derniers, en effet, le grand résistant qui devint président de l'Assemblée nationale a pu dire qu'ils "n'ont compris dans toute son ampleur le caractère particulier du nazisme qu'à partir de mai 1945, lorsque les cadavres sont sortis de l'enfer. Alors, tous ont su qu'ils s'étaient battus toutes ces années noires pour l'être humain, contre la 'bête immonde'." Mais il y eut des Français qui dès l'été 1940, voire avant même l'encyclique *Mit brennender Sorge* et la persécution religieuse dénoncée par ce document pontifical, savaient la grave nocivité du nazisme dont souffraient leurs frères dans la foi et les conséquences dramatiques du racisme qui de proche en proche atteignait diverses catégories hommes : un René de Naurois à Berlin, un Michel Riquet à Munich et combien d'autres chrétiens - notamment dans le courant vivant du catholicisme social - avaient appris qu'il ne fallait se faire aucune illusion ; et devant les premières réactions même généreuses de leurs concitoyens ils réagissaient spontanément comme le cardinal Tisserant : "Nos gouvernants ne veulent pas comprendre la nature du vrai conflit et ils s'obstinent à s'imaginer qu'il s'agit d'une guerre comme dans l'ancien temps."

À cause de l'importance historique de cette résistance spirituelle au nazisme - qui est trop souvent occultée -, il a paru utile de regrouper ces trois interventions, préparées - évidemment à partir de documents - en 1995 pour répondre à des demandes venues de Jérusalem, de Paris et de Berlin. Dans une perspective de "Devoir de mémoire", et en prétendant d'autant moins disqualifier par là les autres formes de résistance que celles-ci furent parfois vivifiées, chez certains résistants, par une inspiration spirituelle, ces textes témoignent d'un véritable discernement spirituel dans l'Église de France à l'heure du nazisme : il ne s'agit pas, en effet, "d'une guerre comme dans l'ancien temps".

Mgr Charles Molette

**Cérémonie de la Plantation de l'arbre de la
Fondation Yad Vashem
en hommage à la mémoire de
Son Éminence le Cardinal Jules-Géraud Saliège
archevêque de Toulouse**

(Jérusalem, lundi 20 février 1995)

“En sa séance du 8 juillet 1969, la Commission des Justes près l’Institut commémoratif des Martyrs et des Héros Yad Vashem a décidé, sur foi de témoignages recueillis par elle, de rendre hommage à feu Son Éminence le Cardinal Jules-Géraud Saliège, 1928-1956, qui, au péril de sa vie, a sauvé des Juifs pendant l’époque d’extermination, de lui décerner la Médaille des Justes et d’autoriser à planter un arbre en son nom dans l’Allée des Justes sur le Mont du Souvenir à Jérusalem.” *Si cette attestation, du 25 novembre 1969, a été suivie de la remise de la Médaille par l’ambassade d’Israël à Paris en une cérémonie à laquelle avaient été invités à assister Mgr Jean Guyot, archevêque de Toulouse, avec les membres de la famille Saliège, cependant la plantation de l’arbre n’avait pas été effectuée.*

Et c’est ainsi qu’en mai 1994, au nom du Mémorial Yad Vashem, M. Lucien Lazare a tenu à “faire part de ce que le Mémorial Yad Vashem réserve un emplacement dans l’Allée des Justes pour y faire planter l’arbre qui portera le nom du regretté cardinal Jules-Géraud Saliège. Nous souhaitons que le diocèse de Toulouse, ou une autre instance de l’Église de France, désigne la personne à qui sera confié l’honneur de planter cet arbre.” Informé de la demande ainsi exprimée, l’archevêque de Toulouse, S. E. R. Mons. André Collini a répondu favorablement .

La délégation, constituée pour la circonstance (liste ci-jointe), a participé à la cérémonie organisée par la Fondation Yad Vashem le lundi 20 février 1995. Après une cérémonie de recueillement dans la crypte du Mémorial, la plantation de l’arbre proprement dite fut effectuée. Enfin, eut lieu à l’Auditorium une séance au terme de laquelle Mgr Molette prononça l’allocution de remerciement suivante.

**Délégation pour la cérémonie de la
Plantation de l'arbre de la Fondation Yad Vashem**

en hommage à la mémoire de Son Éminence le Cardinal Jules-Géraud Saliège

Mgr Charles Molette, prélat d'honneur de Sa Sainteté, chevalier de la Légion d'Honneur, président des Archivistes de l'Église de France

M. l'Abbé René de Naurois, "Juste parmi les nations" (n° 3734), officier de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, Military Cross, professeur honoraire à l'Institut catholique de Toulouse, ami du regretté Cardinal Saliège

M. l'Abbé Louis Dublin, vicaire épiscopal de Toulouse, représentant personnel de S.E.R. Mgr André Collini, Archevêque de Toulouse

Melle Éliane Barré, chef de service social dans l'Industrie, spécialiste de la Deuxième Guerre mondiale

Melle Marie-Rose Gineste, "Juste parmi les nations" (n° 3256), officier de la Légion d'Honneur, et de l'Ordre national du Mérite, secrétaire à l'évêché de Montauban

Melle Roseline du Parc Locmaria, nièce de Mgr Brunc de Solages recteur de l'Institut catholique de Toulouse très lié au cardinal Saliège

Melle Germaine Ribière, "Juste parmi les nations" (n° 0367), chevalier de la Légion d'Honneur, collaboratrice du Père Pierre Chaillet, de Mgr Saliège et de l'organisation du sauvetage des enfants juifs

M. Francis Roux, directeur de recherche honoraire au Muséum d'histoire naturelle de Paris, disciple et ami de M. L'Abbé de Naurois.

Melle Renée de Tryon-Montalembert, directrice honoraire de l'École Beth-Rivkah

Melle Gisèle Venet, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, professeur de littérature anglaise à l'université de Sorbonne nouvelle - Paris III

Melle Brigitte Waché, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Maine

Soeur Maria-Rita Zortea, secrétaire à l'évêché de Montauban

Cérémonie de la plantation de l'arbre : le lundi 20 février à 11 h., en présence du président de la Fondation Yad Vashem, de plusieurs grands rabbins (dont le Grand Rabbin M. Warschawski, ancien grand rabbin de Strasbourg) et de rabbins présents à Jérusalem, de M. Pierre Brochand, ambassadeur de France en Israël, de M. Jean-Christophe Peaucelle, consul général adjoint de France à Jérusalem, de Mgr Richard Mathes, chargé par le Saint-Siège de l'Institut pontifical Notre-Dame of Jerusalem Center et représentant S. E. R. le Nonce apostolique en Israël, du Rev. Père Pierre Grech, secrétaire général de l'Assemblée des Ordinaires catholiques de Terre Sainte et leur représentant.

**Cérémonie de la Plantation de l'arbre de la
Fondation Yad Vashem
en hommage à la mémoire de
Son Éminence le Cardinal Jules-Géraud Saliège
archevêque de Toulouse**

(Jérusalem, lundi 20 février 1995)

**Monsieur le Président, Messieurs les Rabbins,
Monsieur l'Ambassadeur,
Frères et Soeurs,**

En arrivant dans cette cité sainte, c'est avec émotion que tous ici, israélites et chrétiens, nous nous prenons à murmurer les paroles du psaume 87 : "De Sion l'on dira : 'tout homme y est né' ; et Celui qui l'afermit, c'est le Très-Haut". Oui "Béni soit son Saint Nom !" Et un chrétien reconnaît dans les fils d'Israël les enfants de ceux dont saint Paul enseigne qu'ils sont "toujours aimés à cause de leurs pères" (Rom. XI, 28). Oui, aux yeux d'un chrétien, vous ne pouvez pas, fils d'Israël, ne pas porter, en vous-mêmes et par votre seule naissance, l'empreinte de l'élection divine. Et c'est parce que cette empreinte a été pourchassée par l'athéisme nazi que nous sommes réunis ce matin.

Bien évidemment c'est un grand honneur pour moi que d'avoir été choisi pour, au nom de la "mémoire de l'Église", accomplir le geste hautement symbolique que la Fondation Yad Vashem réserve à ceux qu'elle reconnaît "Justes parmi les nations". Et c'est pourquoi il m'incombe maintenant de vous remercier, Monsieur le Président, et vous, membres de la Fondation, pour l'hommage ainsi rendu au souvenir du regretté cardinal Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse. Un grand merci aussi à vous, Messieurs les Grands Rabbins, Messieurs les Rabbins et tous les membres de la communauté juive de Jérusalem présents à cette cérémonie.

C'est avec une particulière gratitude - je puis le dire - que je salue fidèlement trois de nos compatriotes à qui fut déjà décernée la médaille de la Fondation Yad Vashem. Votre présence, Monsieur l'Abbé René de Naurois, Mesdemoiselles Germaine Ribière et Marie-Rose Gineste, donne son sens plénier à notre démarche. Il s'agit du sauvetage des Juifs, auquel participèrent d'une façon très spéciale - pourquoi le cacher ? - tant de chrétiens de France, et notamment bien des catholiques.

Ces remerciements, je me dois de les étendre aussi à tous ceux qui ont tenu à s'unir à cet hommage de la communauté juive envers l'un de ses plus éminents soutiens : qu'ils soient ici avec nous à cause de leurs liens d'appartenance à la communauté toulousaine, ou à cause de liens personnels d'estime ou d'amitié, ou bien que ce soit pour satisfaire au devoir de leur charge.

Auriez-vous la bonté, Monsieur le Représentant personnel de Son Excellence Révérendissime Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, d'exprimer au successeur - sur le siège épiscopal de Toulouse - du cardinal Saliège, l'assurance de notre fidèle et déférente gratitude et le regret que tous éprouvent en cet instant de ne pas pouvoir le saluer directement.

Veuillez me permettre, Monsieur l'Ambassadeur et Messieurs les Diplomates, de vous remercier tout spécialement de votre présence. En effet, vous voulez ainsi rendre hommage à la mémoire d'un prélat français, qui fut un prince de l'Église conscient de sa double responsabilité, responsabilité ecclésiale vis-à-vis de l'Évangile, d'une part, et, d'autre part, responsabilité de "defensor civitatis" vis-à-vis de ses compatriotes et de nos hôtes.

Ce qui revient à dire que nous sommes invités à considérer aujourd'hui un homme dans un contexte donné. Or, qu'est-ce qu'une vie d'homme, sinon la réponse d'une personne humaine à son environnement ? Et, comme a eu l'occasion de le dire un de nos grands enseignants de ce siècle : "La seule histoire d'une personne humaine, c'est l'émergence graduelle de son vœu secret à travers sa vie publique"

Arrêtons-nous donc d'abord au déploiement, dans l'histoire, de la personnalité de Jules-Géraud Saliège, puis au contexte de son intervention d'août 1942, enfin à la signification de ce message du 22 août 1942, dont vous recevrez le texte en souvenir de la présente cérémonie.

Sans prétendre, bien évidemment, brosser une biographie exhaustive de Jules-Géraud Saliège, il est du moins possible, tout simplement à titre d'exemple, d'essayer de discerner, à travers quelques traces de sa vie, des éléments qui témoignent en quelque sorte des préparations plus ou moins lointaines de la mémorable déclaration qu'il a fait lire dans toutes les églises du diocèse de Toulouse à la messe dominicale du 23 août 1942.

En 1903, alors qu'il était professeur au petit séminaire de Pleaux, dans son diocèse natal de Saint-Flour, il avait 33 ans lorsqu'il fit paraître dans *La Voix des Montagnes* un article à l'occasion de la prochaine dénonciation du Concordat. Dans les colonnes de ce journal local, il envisageait l'avenir en affirmant les exigences de la liberté de l'Église pour l'exercice "intégral" de son ministère :

"Le Concordat, tel qu'il est appliqué, rend impossible à la plupart des prêtres l'accomplissement intégral de leur mission. Nous ne pouvons plus prononcer assez haut le *Misereor super turbam* de l'Évangile [...] Je sais que les Chambres délimiteront d'une façon très précise la sphère de notre action. Je sais que nos paroles, nos actes, seront épiés, dénoncés, dénaturés. Nous ne pourrions payer les amendes, nous irions en prison. À cet égard, l'histoire des persécutions en Allemagne est très instructive [...] M. Combes veut jouer au Bismarck, nous l'attendons.¹"

C'est un autre aspect de la mission de l'Église que, en 1927, alors qu'il était évêque de Gap, la crise d'Action française lui donna de mettre en lumière, en évoquant le livre que Jacques Maritain venait de faire paraître, sous le titre de *Primauté du spirituel*, afin de répondre au "Politique d'abord" de l'Action française :

"L'Église n'a pas discontinué de proclamer son droit imprescriptible d'intervenir dans les choses temporelles *ratione peccati* [en raison du péché, c'est-à-dire : chaque fois que les circonstances concrètes manifestent un élément susceptible d'entraîner les citoyens à pécher]. C'est là une vérité formellement enseignée par le magistère doctrinal [...] Dans les principes de la tradition nationale, il faut rejeter expressément ceux qui sont à la racine première des maux dont nous souffrons : la revendication de l'indépendance absolue du temporel qui tourne toujours à une tentative de subordination du spirituel au temporel. L'option s'impose entre l'esprit de Philippe le Bel et l'esprit de Jeanne d'Arc. Un catholique ne saurait hésiter, un Français non plus. Qui ne comprend pas aujourd'hui comprendra peut-être demain.²"

Rétrospectivement, ces paroles ne paraissent-elles pas avoir été prophétiques ?

En 1930, la conférence que Mgr Saliège eut à donner à la XII^e session des Semaines sociales de France, tenue à Marseille sur *Le problème social aux colonies*, avait pour thème particulier : "Ce qu'enseigne l'Église sur l'éminente dignité de la personne humaine"³

"Le paganisme, dit-il alors, ignorait la valeur de l'homme comme individu. Seul le citoyen comptait; le reste n'avait presque aucun droit [...] Qu'on ne s'y méprenne pas. Que la force qui l'asservit soit un individu ou une collectivité, si l'homme est réduit à n'être plus qu'un numéro dans une masse caporalisée ou un capital productif dans l'univers converti en usine, il n'a plus de valeur en soi, il n'est plus qu'un moyen. Sa dignité a sombré. [...] Méconnaître la dignité de l'homme aboutit au pire. Il n'y a pas de races maudites. La nature humaine est identique partout, et partout revêtue des mêmes droits essentiels, parce que tous les hommes, image de Dieu, figure de sa beauté, ont même origine, même destinée, mêmes besoins et mêmes devoirs fondamentaux [...] Que tous les hommes traduisent dans leurs pensées, leurs sentiments et leurs actes cette unité qu'ils tiennent de leur commune origine, de leur commune destinée et de leur commune vocation à la vie divine. 'Vous en moi et moi en vous, et tous consommés dans l'unité' [a dit le Christ]."

Trois ans plus tard, au théâtre du Capitole à Toulouse, se tenait une réunion de protestation contre le racisme nazi, organisée par des intellectuels avec le concours de représentants des religions. En cette occasion, Mgr Saliège souligna le lien entre judaïsme et christianisme :

"Je ne saurais oublier que la tige de Jessé a fleuri en Israël et y a donné son fruit. La Vierge, le Christ les premiers disciples étaient de race juive. Comment voulez-vous que je ne me sente pas lié à Israël comme la branche au tronc qui l'a portée.⁴"

¹ *La Voix des Montagnes*, dimanche 29 mars 1903.

² *Quinzaine religieuse du diocèse de Gap*, 25 août 1927, p. 292-297. "Il s'agit d'un "article bibliographique [...] qui sûrement a été inspiré, sinon composé, par l'évêque de ce diocèse [de Gap], Mgr Saliège, ancien supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour, que j'ai eu l'honneur de connaître à Saint-Sulpice." (lettre du chanoine Dupin, de l'archevêché de Paris à Jacques Maritain, 1^{er} septembre 1927, Archives Maritain, à Kolbaheim).

³ Conférence donnée à la Semaine sociale de Marseille, 1930, *Le problème social aux colonies*, compte rendu *in extenso* des Cours et Conférences, Paris, Gabalda - Lyon, Vitte, 1930, p. 497-507.

⁴ *La Semaine catholique de Toulouse*, 16 avril 1933, p. 311-312. Pour les *Juifs de Toulouse et du Midi toulousain au temps de Vichy*, voir l'ouvrage publié sous la direction de Jean Estèbe, P.U.M., Toulouse, 1995.

Voilà donc les références du cardinal Saliège, telles que les circonstances de sa vie lui avaient donné de les exprimer. Telles étaient ses exigences, qu'il partageait avec son entourage, avec Mgr Louis de Courrèges d'Ustou, son auxiliaire, avec Mgr Bruno de Solages⁵, recteur de l'Institut catholique, etc., avec les réseaux organisés pour cacher les juifs traqués et l'oeuvre Sainte-Germaine entrée dans cette entreprise de sauvetage. Car l'archevêque voulait sans ambages une reconnaissance de "l'éminente dignité de la personne humaine", fondée en Dieu.

Quel fut le contexte de l'intervention de Mgr Saliège en août 1942 ? Lui-même n'a certainement pas pu, sur le moment, en avoir une vue d'ensemble. Mais ce qu'il a su fut déterminant.

On sait aujourd'hui que, au moment des accords de Montoire en octobre 1940, le chancelier Hitler avait fait au maréchal Pétain le cadeau de neuf trains emportant 6538 Juifs allemands du pays de Bade et du Palatinat, qui attendaient à la ligne de démarcation que la "collaboration" fût entérinée. Une fois scellée la poignée de mains, les trains franchirent la ligne de démarcation et pénétrèrent en zone sud ; ils furent dirigés vers les camps du sud-ouest de la France qui avaient hébergé, et dont certains hébergeaient encore, des espagnols réfugiés lors de la guerre qui venait d'ensanglanter leur patrie. C'est ainsi que les camps de Gurs (près de Pau) et du Vernet, puis du Récébédou et de Noé (dans la région de Toulouse) reçurent des milliers de Juifs allemands. Leur situation était telle que le pape Pie XII, alerté, sollicita des aumônes pour envoyer des dons aux internés : en août 1941, 2000 dollars pour les internés de Gurs⁶ ; puis, de novembre 1942 à juin 1944, six autres dons adressés à Mgr Saliège pour des "secours aux étrangers internés"⁷.

Dans la pensée de Hitler, les Juifs confiés à la France en octobre 1940 étaient destinés à être expédiés dans la colonie française de Madagascar, afin de "purger" l'Allemagne de tous ceux que le Führer qualifiait d' "indésirables non-aryens". C'était l' "opération Bürckel", du nom du Gauleiter d'une des régions concernées par cette purge. Mais le projet, auquel le gouvernement de Vichy était appelé à collaborer fut mis en échec par l'impossibilité pour l'Allemagne d'acquiescer la maîtrise de la Méditerranée, étant donné le refus de l'Espagne d'ouvrir ses frontières à une occupation allemande et la difficulté d'arriver à débarquer dans l'Angleterre qui tenait le canal de Suez. Bientôt d'ailleurs, la pénétration du général De Gaulle en Afrique noire risquait de couper la route des convois se dirigeant vers la Grande Ile. Toujours est-il qu'en février 1941, Hitler renonça à son projet, tout en cherchant un autre moyen qui ne serait pas plus "avantageux" pour les Juifs et qu'il définit en juillet 1941 comme devant être la "solution finale de la question juive", décision dont la mise en application fut confiée à la Conférence de Wannsee le 20 janvier 1942.

C'est dans cette dernière perspective que la France est amenée à livrer à l'Allemagne les Juifs étrangers puis les Juifs français. Ceux de zone occupée d'abord: le 27 mars 1942 un premier convoi quitte Drancy ; et en juillet, après la rafle du "Vel d'Hiv", sont arrêtés pour être déportés 13 000 Juifs "apatrides" (situation qui à leur sujet devait donc éviter le risque d'interventions diplomatiques). En août, ce sont 7 000 Juifs étrangers de zone libre qui sont livrés par Vichy dans des conditions inqualifiables. Dans les seuls mois d'août et septembre, ce seront ainsi 42 000 Juifs qui seront livrés par Vichy aux Allemands, dont 11 000 de zone dite libre.

Dès le 3 août, étaient atteints 330 hébergés provenant de la région de Toulouse, par moitié du camp du Récébédou et par moitié du camp de Noé. Dans ces camps, qui étaient pudiquement appelés "camps-hôpitaux", ils venaient d'être rassemblés dans un îlot spécial du Récébédou soumis à des conditions de précarité matérielle et morale à la limite de l'indicible, coupé de toute communication avec l'extérieur sous la surveillance très rigoureuse d'un peloton de la garde mobile française. La Croix-Rouge française a eu beaucoup de mal à même simplement approcher les hébergés ainsi séquestrés et à leur faire parvenir un minimum de nourriture et quelques médicaments. Les départs eurent lieu les 6, 8 et 11 août. Informé, Mgr Saliège a pu dire à ce sujet :

"parmi les candidats pour le départ se trouvaient un grand nombre de malades graves et même intransportables", "des femmes de plus de 70 ans [...] des Réfugiés politiques qui se savaient en grand danger s'ils rentraient en Allemagne [...] tel celui qui à Noé a eu une crise de désespoir telle qu'il a dû être ligoté et qu'il demandait à être fusillé sur le champ plutôt qu'être livré..."

Les conditions du départ : les partants ont été obligés de faire à pied le trajet du camp à la gare de Portet. C'était un douloureux cortège composé pour la plupart de vieillards, de malades, parfois d'infirmités traînant avec

⁵ "Un texte de Mgr de Solages est plus dangereux qu'un attentat à la grenade", disait la police allemande.

⁶ *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, t. VIII, p. 257.

⁷ Archives de l'archevêché de Toulouse.

difficulté leurs bagages à main et trébuchant à travers champs. Les vieilles femmes étaient obligées de s'arrêter fréquemment avec des larmes dans les yeux. Les départs ont donné lieu à des scènes lamentables [...] plusieurs tentatives de suicide et une crise de folie ; un de ces malheureux qui s'était entaillé le poignet a été embarqué en état de syncope [...] Plusieurs familles ont été séparées.⁸ ”

Un témoignage, conservé dans les archives de l'archevêché de Toulouse, note en particulier que le ravitaillement et la pharmacie faisaient défaut, et se termine ainsi :

“Grâce à l'autorisation obtenue au dernier moment et accordée par le capitaine de gendarmerie, je pus pénétrer à la gare, accompagné de Melle Combe, de la Croix-Rouge française et d'un représentant de la C.I.M.A.D.E., au camp de Récébédou. Cela permit de ravitailler le convoi en eau fraîche. La gestion du camp a fait distribuer parmi les partants des vivres d'excellente qualité, mais en quantité insuffisante étant donné la durée du voyage. Nous avons eu l'occasion de saluer à la gare les convois en provenance de Gurs (600 personnes) et du Vemet (environ 270 personnes).”

De la sorte, malgré quelques exceptions⁹, les forces françaises chargées des camps et des convois prélevaient aux exactions de même nature, qui allaient accueillir les victimes de ces camps français à leur arrivée à Auschwitz.

Alerté, le cardinal Gerlier envoie secrètement le père Henri de Lubac à Mgr Saliège pour

“1. Recevoir le plus rapidement possible des nouvelles précises du Sud-Ouest où se trouvaient la plupart des camps de Juifs étrangers,

2. Se concerter avec l'archevêque de Toulouse en vue d'une intervention commune.¹⁰ ”

Mgr Saliège, en effet, était informé par les délégués d'oeuvres qui pressentaient bien que les premiers convois ne seraient pas les derniers; et il était déjà bien déterminé à intervenir.

En outre, le 17 août le cardinal Gerlier reçoit le grand rabbin Jacob Kaplan qui, ayant vu l'état des déportés venant des camps du Sud-Ouest, démasque le mensonge de la version officielle d'un “regroupement ethnique en Pologne” et fait part au primat des Gaules de la destination des convois de Juifs étrangers expédiés en Allemagne “non pas pour y travailler, mais pour y être exterminés” et lui remet une note sur le massacre de 380 000 Juifs en Roumanie¹¹.

Dès le 19 août, le cardinal Gerlier exprime au maréchal Pétain l'inquiétude

“de tous les Archevêques de la zone libre” pour “tout ce qui, dans la nature des traitements subis, ou de ceux à prévoir, comme dans l'organisation matérielle des convois, [...] méconnaît les droits essentiels de tout être humain et les règles fondamentales de la charité¹² ”.

Dans ce document, le cardinal Gerlier se réfère aussi à la lettre du 22 juillet précédent envoyée au maréchal Pétain par le cardinal Suhard, au nom des cardinaux et archevêques réunis à Paris, pour traduire leur émotion au sujet des “arrestations” et “durs traitements” infligés “notamment au Vélodrome d'Hiver”. Après ces deux lettres des cardinaux au maréchal, c'est une protestation publique, concertée, que visent maintenant à faire entendre les porte-parole de l'épiscopat français. Pour le Midi, ce seront des protestations répercutées dans les paroisses : Toulouse (23 août), Montauban (30 août), Lyon et Marseille (6 septembre), Albi et Bayonne (20 septembre) ; chaque évêque selon son tempérament et son style.

⁸ Déposition de Mgr Saliège au substitut du procureur

⁹ Trois exemples :

1°) Le général de Saint-Vincent, commandant la 14^e Région du Gouvernement militaire de Lyon, qui le 29 août refuse de prêter “quelques escadrons de la garnison [...] pour maintenir l'ordre pendant l'embarquement de 650 Juifs”, est immédiatement limogé (Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, p. 383). Il devait être sur la liste de 225 personnalités lyonnaises à arrêter le 21 janvier 1943 (Pierre Limagne, *Ephémérides de quatre années tragiques 1940-1944*, t. II, p. 999).

2°) Le 8 août, le départ du camp du Récébédou présenta “un spectacle hallucinant”, au point que “même les gardes de l'escorte, émus par tant de détresse, portèrent volontiers les bagages des juifs” (Sous la direction de Monique-Lise Cohen et Eric Malo, *Les camps du Sud-Ouest de la France 1939-1944. Exclusion, internement et déportation*. Privat, Toulouse, 1994, p. 198).

3°) “Lors des récents incidents provoqués par la persécution contre les juifs [...], il n'y eut de perquisition que dans une maison religieuse pour la recherche d'enfants cachés; encore était-ce à la suite de la dénonciation d'un légonnaire” (à la date du 20 septembre 1942 dans: Pierre Limagne, *Ephémérides etc...*, t. II, p. 788).

¹⁰ Henri de Lubac, *Résistance chrétienne à l'antisémitisme. Souvenirs 1940-1944*, Fayard, Paris, p. 167.

¹¹ Voir: Lucien Lazare, *La résistance juive en France*, Stock, Paris, 1987, p. 175-184.

¹² Cité par Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, Fayard, Paris, p. 342.

Écho brûlant de témoignages directs, la déclaration de Mgr Saliège, “de beaucoup la plus percutante¹³”, est aussi la première. Elle parvient à tous les curés du diocèse pour être lue en chaire à la messe dominicale. Elle ne peut passer inaperçue. La radio anglaise en diffuse le texte, qui est vite connu jusque dans les camps de prisonniers, ainsi que le rapporte Jean Guilton¹⁴.

“Affolée et prise de vitesse”, la préfecture répond de deux façons : d'une part, pour intimider les curés, elle fait intervenir auprès d'eux les maires de manière à empêcher la lecture de la lettre de l'archevêque, - ce qui n'a pas grand résultat ; et, d'autre part, il est décidé de hâter, et en pleine nuit pour éviter les réactions de la population, le départ du convoi suivant dont les “wagons furent attachés en queue d'un convoi ayant amené 900 juifs étrangers d'autres camps.¹⁵ ”

Mais on sait les répercussions de cette lettre bien au-delà du diocèse de Toulouse ; suscitant des difficultés aux autorités civiles françaises, elles rendent même, en effet, manifeste ce qu'un rapport allemand appelle la “résistance sans pareille de la part de l'Église”. D'après ce rapport, Laval est même amené le 2 septembre à demander à Oberg qu' “on ne lui signifie pas de nouvelles exigences sur la question juive [...car], dit-il, il n'en va pas de la livraison des Juifs comme de la marchandise dans un Prisunic, où l'on peut prendre autant de produits que l'on veut toujours au même prix.” De fait, la livraison des juifs sera quelque peu ralentie pendant plusieurs mois. Et, continue le rapport, ne pouvant, à cause de la responsabilité qui est la sienne et de l'autorité dont il jouit, “arrêter personnellement” le cardinal Gerlier, qui apparaît alors comme le “chef de cette opposition anti-gouvernementale”, on en est réduit à “arrêter son bras droit le père Chaillet”, spécialement chargé des questions d'aide aux Juifs¹⁶.

À Toulouse, une démarche auprès de l'archevêque a lieu le 18 septembre. En effet, en exécution des instructions du procureur général près la Cour d'appel de Toulouse, le substitut du procureur de la République se rend à l'archevêché pour entendre Mgr Saliège sur les circonstances et les termes de sa lettre du 22 août. L'archevêque dit ce qu'il sait et ne retire rien de ce qu'il a écrit.

Le titre de sa lettre se réfère à la période de la déportation du peuple juif à Babylone en 586 avant notre ère. Cette phrase, tirée de la Bible, est empruntée au livre du prophète Jérémie. Mgr Saliège a voulu l'inscrire au fronton du cri de son indignation : *Et clamor Jerusalem ascendit*, Et le cri de Jérusalem s'élève (Jér. 14, 2). Aujourd'hui, à l'occasion de la cérémonie qui nous rassemble, c'est dans toute sa vérité et sa douleur qu'il nous faut entendre la voix de la conscience religieuse de tous les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ici même, en ce lieu où sur le mont Moriyya Salomon construisit le Temple (2 Chr. 3, 1), c'est là qu'Abraham avait eu à apprendre de Dieu même le prix de la vie humaine, l' “éminente dignité de la personne humaine”. C'est là, en effet, que, prenant à contrepied le crime de Caïn, le Dieu de la vie est intervenu pour refuser le sacrifice d'Isaac (Gen. 22) et promettre à Abraham “une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, [...] postérité par laquelle, avait précisé Dieu, seront bénies toutes les nations de la terre”.

Si, de nos jours, la descendance d'Abraham selon la chair fut ainsi persécutée, la raison en est, selon la formule de Jacques Maritain, qu' “il y a eu une élection surnaturelle et qui intéresse un peuple dans son histoire temporelle, une race dans sa destinée éthico-sociale elle-même¹⁷”, une élection surnaturelle à laquelle s'en prit la fureur hégémonique de l'athéisme nazi. C'est pourquoi, en écho à l'émotion qui s'exprimait en France, Jacques Maritain, dans un message radiodiffusé lancé de New-York le 8 septembre 1942, s'est écrié : les “mesures atroces

¹³ Henri de Lubac, *Résistance chrétienne à l'antisémitisme*, etc., p. 168.

¹⁴ Jean Guilton, *Le Cardinal Saliège*, Grasset, Paris, p. 168.

¹⁵ Sous la direction de Monique-Lise Cohen et Eric Malo, *Les camps du Sud-Ouest de la France 1939-1944. Exclusion, internement et déportation*. Privat, Toulouse, 1994, p. 200. Et le texte continue : “Le train partit ‘sans incident’ à l'aube du 24 août pour un voyage qualifié de ‘pénible’ par le chef d'escorte. Le 27 août, ils quittèrent Drancy pour Auschwitz par le convoi n° 28.” (*Ibid.*)

¹⁶ Rapport du S.S.-Sturmbannführer Hagen sur la “conversation entre le S.S.-Brigadeführer Oberg et le président Laval” le 2 septembre 1942 (cit. dans Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, p. 407-409).

“Le cardinal Gerlier, en parlant fort, a obtenu qu'aucun prêtre ne soit arrêté, et le père Chaillet lui-même a été mis seulement en résidence surveillée dans l'Ardèche.” (à la date du 20 septembre 1942 dans: Pierre Limagne, *Ephémérides etc...*, t. II, p. 788. Voir encore: Renée Bédarida, *Pierre Chaillet*, p. 134-135).

¹⁷ Ce texte de 1939 est reproduit dans OeC.XII, p. 562. (OeC: Jacques et Raïssa Maritain, *Oeuvres complètes*).

prises contre les Juifs non seulement en région occupée mais aussi dans la zone soi-disant libre” représentent pour la patrie une “infamie” telle que jamais la France n’en a connu : c’est l’âme de la France qui est en danger . Et d’outre-Atlantique Jacques Maritain continuait ainsi :

“Mes amis juifs, mes frères, permettez qu’un chrétien vous dise non seulement la compassion, mais le respect sacré que lui inspirent vos douleurs. Dans l’abîme de souffrances où vous êtes plongés, vous rendez témoignage, par votre inexprimable agonie, à la grandeur d’Israël, du peuple à qui furent faites des promesses sans repentance, de l’olivier sur lequel les nations chrétiennes ont été greffées. Et c’est pour les nations aussi que vous souffrez mystérieusement, et pour cette France elle aussi torturée par les mêmes bourreaux, livrée et trahie par les mêmes hommes qui sont vos persécuteurs.¹⁸”

Oui! Et certains persécutés ont alors révélé à la face du monde l’âme des martyrs d’Israël et leur foi . Permettez-moi d’évoquer avec une émotion sacrée la scène bouleversante, rapportée par un des hommes extraits du ghetto de Varsovie le vendredi 28 août 1942 et marchant à la mort:

“On avançait à longues foulées négligentes, insensibles, indifférents, l’ombre de la mort planant déjà sur nous. Près de moi une silhouette se détacha du groupe : un grand, un vieux Juif, avec une barbe de patriarche toute grise. Il portait le talith et les tephilin sous le bras. Rien de plus.

[Lors d’une halte,] on restait assis comme ça, pleins d’angoisse et de désespoir. Tout d’un coup, le vieux Juif avec le talith et les tephilin sous le bras se leva brusquement et prononça d’une voix forte et assurée : <Juifs, ne soyez pas égarés, ne soyez pas tristes. Pas d’affliction [...] Si j’avais eu de l’alcool, j’aurais trinqué à la vie, à la vie, Juifs, à la vie. Il ne faut pas être affligé. Ne voyez-vous pas que nous allons à la rencontre du Messie ?>¹⁹”

Dans une telle parole, il est possible de reconnaître une attitude connaturelle à l’inspiration sous-jacente au message que Jacques Maritain a prononcé le 5 janvier 1944 de la radio de New-York et dans lequel le philosophe chrétien essayait de dire le drame de l’heure:

“Le fait central, qui a sans doute la signification la plus importante au point de vue de la philosophie de l’histoire et des destinées du genre humain, c’est que de nos jours la passion d’Israël prend de plus en plus distinctement la forme de la croix. Juifs et chrétiens sont persécutés ensemble et par les mêmes ennemis : les chrétiens parce qu’ils sont les fidèles du Christ, et les Juifs parce qu’ils ont donné le Christ au monde.²⁰”

Ce niveau de lecture, en toute hypothèse, traduit la réalité fondamentale qui est explicitement présente dans l’idéologie nazie, persécutrice de toute expression d’une réponse humaine aux interventions du Dieu-vivant dans la trame de l’histoire des hommes.

Et c’est bien à ce niveau que se référait Mgr Saliège lorsqu’il intitula son intervention publique du 22 août 1942 : *Et clamor Jerusalem ascendit* , Et le cri de Jérusalem s’élève. Telle est son inspiration. Telle est sa signification, en mentionnant que “l’âme de la France” est en jeu.

Merci donc, Messieurs les Représentants de la Fondation Yad Vashem, de votre initiative. Merci à vous tous de votre présence. Et permettez-moi de vous laisser un modeste souvenir de cette cérémonie, dans lequel il vous plaira sans doute de recueillir, avec le texte du message de Mgr Saliège du 22 août 1942, un dessin inédit que notre illustre Jean Guitton, membre de l’Académie française, a bien voulu arracher de son carnet afin, en s’unissant ainsi à la cérémonie qui nous rassemble, de témoigner de sa fidélité à la mémoire de Son Éminence Révérendissime le Cardinal Jules-Géraud Saliège, prince de l’Église et cardinal du titre de Sainte Pudentienne, archevêque de Toulouse, officier de la Légion d’Honneur et Compagnon de la Libération .

¹⁸ “La persécution raciste en France (1942)”, OeC, XII, p. 589-591.

Quelques mois plus tard, dans une réunion organisée à l’université française en exil sur le “droit raciste”, Jacques Maritain était appelé à dégager “la vraie signification du racisme”. Voulant donc attirer l’attention sur l’aspect moral de la situation, il évoqua, à la suite de l’encyclique *Mit brennender Sorge* - qu’il rappela longuement -, “l’irré-médiable et monstrueuse corruption de l’âme humaine chez les persécuteurs, et l’abîme de perversion où ils risquent de jeter la race humaine”, par suite de “la complicité morale qui comme une lèpre insidieuse grandit peu à peu”, et d’autant plus pernicieusement que “l’antisémitisme nazi [...] est surtout, comme l’écrivain juif américain Maurice Samuel l’a bien montré, une crainte et une haine surnaturelles, qui n’osent pas dire leur nom, du christianisme et de la Loi évangélique, et de ce Roi des Juifs qui est le Verbe incarné, le Verbe qui était au commencement [...] et qui a pris chair dans une vierge d’Israël.” Étant donné l’appartenance de Maurice Samuel à la religion israélite, écrit Jacques Maritain, “le témoignage qu’il apporte n’en apparaît que plus significatif.” (OeC, XII, p. 593-616). Le texte de Maurice Samuel, de 1940, est cité in extenso dans “Le mystère d’Israël” (OeC, XII, p. 441).

¹⁹ Rapporté dans *Célébrations dans la tourmente*, éd. Verdier, Lagrasse, 1993, p. 24-25 (trad. de l’ouvrage publié par les éd. Ha Menorah, Tel-Aviv, 1970).

²⁰ OeC, XII, p. 625.

Et clamor Jerusalem ascendit

[Jérémie, 14,2]

22 août 1942

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l’homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n’est au pouvoir d’aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d’une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d’asile dans nos églises n’existe-t-il plus?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes d’épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n’est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d’autres. Un chrétien ne peut l’oublier.

France, patrie bien-aimée, France qui portes dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, je n’en doute pas : tu n’es pas responsable de ces horreurs.

[texte lu dans toutes les églises du diocèse, à la messe du dimanche 23 août 1942]

École doctorale
d'Histoire des Religions
(Université de Paris-Sorbonne
PARIS IV)

Présentation du livre de Charles Molette

Prêtres, Religieux et Religieuses

dans la résistance au nazisme

1940 - 1945

(Essai de typologie)

Jeudi 4 mai 1995
de 20 h. à 22 h.
en Sorbonne, amphithéâtre Descartes

**Présentation (École doctorale d'Histoire des Religions, 4 mai 1995) de
Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme 1940 -1944.
Essai de typologie**

(Fayard, 1995)

Cet ouvrage met en lumière des faits qui semblent inconnus, méconnus, voire occultés.
Mon intervention de ce soir ne sera pas un résumé de mon ouvrage. Je me bornerai à dégager
quelques arrière-plans :

SOMMAIRE

Introduction : Quelques étonnements p.2
Remise en question de ce qui semble devenu consensus d'évidences : par la mise en perspective de ce qui
semble avoir été à ce point oublié, méconnu, voire occulté que des idoles de l'entendement semblent avoir été
prises pour en frapper les réalités de la vie.

1^{ère} partie : Cet ouvrage est un essai de typologie de la résistance des "permanents" de l'Église à l'idéologie nazie p.3
1) Beaucoup ont cru à "Une guerre comme dans l'ancien temps", restant inconscients du caractère idéolo-
gique de cette guerre et des conséquences de leur disposition d'esprit pour la connaissance même de la résistance des
"permanents" de l'Église à l'idéologie nazie
2) Que reste-t-il donc comme sources de la connaissance de cette résistance ?
3) Cet essai de typologie témoigne déjà d'une certaine diversité

Cependant cette étude ne peut méconnaître ni les conditions dans lesquelles cette résistance spirituelle eut à s'exer-
cer - à savoir au milieu des idéologies contraires à la foi chrétienne et à l'homme - , ni la perspective finale qui fut
à assumer. Ce seront les deux parties suivantes.

2^{ème} partie : les conditions dans lesquelles cette résistance spirituelle eut à s'exercer, à savoir au milieu des idéo-
logies contraires à la foi chrétienne et à l'homme p.8
1) Que savait-on du nazisme ? En quel sens peut-on parler d'une porosité de l'Église de France au nazis-
me ?
2) La réaction chez les "bonnes sœurs"
3) La réaction à l'antisémitisme

3^{ème} partie : L'offrande du sang p.13
1) En réponse à l'idéologie nazie, une même inspiration proprement chrétienne a pu prendre des formes
diverses, allant jusqu'à inclure l'offrande du sang, c'est-à-dire jusqu'à faire assumer le sacrifice de la vie : cette ins-
piration proprement chrétienne, qui fut à l'origine des divers comportements que nous avons évoqués, eut à révéler
son caractère spécifique dans certains cas particulièrement exigeants. Et c'est ce qu'il convient d'évoquer même
succinctement.
2) Cette persécution contre le christianisme et contre l'homme, qui rend manifeste le caractère spécifique
de l'idéologie nazie, rend aussi manifeste le caractère spécifique de la résistance proprement chrétienne.
3) Bien qu'il ne faille tout de même pas se cacher que la réponse de l'offrande du sang n'a pas été unani-
me, cependant ces cas-limites ont du moins rendu manifeste, en langage humain, la traduction d'une résistance
proprement chrétienne à l'idéologie nazie.

En conclusion, p.18
dans l'ignominie et l'avalissement programmé des camps de déportation, la résistance chrétienne au nazis-
me de prêtres, religieux et religieuses a laissé transparaître les effets d'une grandeur humaine, qui n'est pas à
vendre.

Introduction : Quelques sujets d'étonnement

Un exemple. Il semble que souvent on ne soit pas attentif à la proportion de prêtres, religieux et religieuses qui ont reçu la médaille Yad Vashem : alors qu'il y a environ 5000 membres de l'Europe de l'Ouest, parmi lesquels on compte un millier de Français (ce qui représente environ 1/20000e de la population française adulte), la proportion atteint en France 4,25 % pour les "permanents" de l'Eglise (puisque l'on compte 85 d'entre eux à avoir reçu cette médaille).

On pourrait multiplier les exemples.

Pourquoi cette méconnaissance ? Pour plusieurs raisons, dont voici quelques-unes :

1) Il peut y avoir une question politique, et qui peut même parfois avoir revêtu un caractère sectaire. C'est ainsi que le père Michel Riquet avait dénoncé en 1947 le caractère inique de l'accusation portée contre le clergé dans l'affaire que l'on appelait alors "le complot des soutanes" ; c'était une sale question politique, qui a provoqué d'ailleurs la protestation de la Confédération générale des internés et déportés politiques et de la Résistance (p. 210-213). D'ailleurs chacun se rappelle le contexte qui a marqué la libération du camp de Buchenwald, initialement ouvert pour les communistes allemands hostiles au régime "fasciste" et dont la libération a été interprétée comme "l'acte fondateur de la R.D.A.", justifiant ainsi la création en août 1945 du "camp spécial n° 2" établi par le nouveau pouvoir d'occupation et les services secrets soviétiques, - nouveau camp tout prêt pour entrer dans l'archipel du Goulag et qui a duré jusqu'en février 1950.

2) Outre ces aspects politiques, il y a aussi une dimension culturelle qui a marqué l'après-guerre ; il ne faut pas oublier, en effet, le climat qui a suivi la libération du territoire national : en effet, en exaltant la Résistance, c'est la victoire patriotique, politique et militaire, sur l'ennemi héréditaire qui fut célébrée, ainsi que la Libération de l'occupation militaire - qui était bien la condition de toute libération -. Mais l'euphorie ambiante a semblé méconnaître, voire occulter, la libération du nazisme et de l'idéologie nazie et, même chez les chrétiens, la fin de la persécution contre l'apostolat catholique ; c'est aussi ce climat qui pendant plus d'une génération a laissé au second plan tout ce qui avait été persécution religieuse, pour ne pas dire a fait abstraction de la persécution antisémite, et de cette persécution anti-chrétienne qui a fait des martyrs chrétiens.

3) Et puis, il faut bien reconnaître que la clandestinité à laquelle avait été vouée durant l'Occupation toute vie libre de l'esprit n'avait pas laissé - par définition même - beaucoup de traces. Qu'on relève simplement quelques aspects significatifs :

a) Mgr Mondésert fut obligé dans un colloque universitaire de rappeler que ce n'est pas dans la Semaine religieuse du diocèse de Belley des années 41-44 qu'on peut trouver mention des presbytères qui servaient de lieu de passage pour la Suisse.

b) De même, si, dans la Semaine religieuse de Rouen de septembre 1942, on trouve l'article antisémite qui y fut inséré d'office par les services de la censure (sans que fût portée la mention du "Prière d'insérer" qu'avait cependant requise le rédacteur de l'organe diocésain), rien dans ce périodique n'indique que c'est ce coup de force qui amena l'archevêque, Mgr Pierre Petit de Julleville, à faire cesser, malgré toutes les pressions, la parution de sa Semaine religieuse jusqu'à la fin de l'Occupation, se contentant dès lors de notes multigraphiées pour rester en relation avec son clergé. Entre parenthèses il n'est peut-être pas interdit de rappeler, parce que précisément on ne le dit pas, que cet archevêque de zone occupée fut créé cardinal au lendemain de la guerre en même temps que l'archevêque de Toulouse (zone sud), Mgr Saliège.

c) Et puis il ne faut pas oublier que toutes les petites "bonnes soeurs" (qui, "sans avoir grande formation politique, mais ayant peut-être la formation du coeur, avaient sauvé tant de vies humaines, par amour pour ceux en qui elles voyaient le prochain que leur envoyait le Bon Dieu") n'ont pas compromis les services qu'elles rendaient en les rendant publics ! Elles ont spontanément compris qu'il ne fallait ni trop en dire ni trop chercher à savoir : c'était une condition de la vie, pour assurer les services à rendre au jour le jour. Il faut même préciser qu'elles avaient à se méfier, non seulement des "traîtres qui se pavanaient dans de belles voitures noires et passaient leur temps à faire des dénonciations" auprès des services de la Gestapo, mais aussi de tant de services de l'administration "française", auxquels, dès les premières heures de la libération, par un assez curieux mélange, le souci de la "paix sociale", de la "continuité de l'Etat", voire d'une certaine conception de la "laïcité", accorde, et encore jusqu'aujourd'hui, la protection du silence.

1^{ère} partie : Cet ouvrage est un essai de typologie de la résistance des "permanents" de l'Eglise à l'idéologie nazie

1) Beaucoup n'ont cessé de croire à "Une guerre comme dans l'ancien temps", restant inconscients du caractère idéologique de cette guerre et des conséquences de leur disposition d'esprit pour la connaissance même de la résistance des "permanents" de l'Eglise à l'idéologie nazie

L'expérience de la 2^{ème} guerre n'a pas toujours fait prendre conscience du caractère idéologique de cette guerre, laissant comme dans une autre planète l'analyse qu'exprimait le cardinal Tisserant dans une lettre au cardinal Suhard du ... 11 juin 1940 :

"Nos gouvernants ne veulent pas comprendre la nature du vrai conflit et ils s'obstinent à s'imaginer qu'il s'agit d'une guerre comme dans l'ancien temps. Mais l'idéologie fasciste et l'hitlérienne ont transformé les consciences des jeunes et les moins de trente-cinq ans sont prêts à tous les délits pour la fin que leur chef commande" (p. 29-30).

Ce que dénonçait le cardinal Tisserant, c'était le caractère idéologique de la guerre

Cette inconscience, dénoncée par le cardinal Tisserant dès avant l'armistice, n'était pas seulement et ne fut pas seulement le fait des dirigeants du pays ; mais tout s'est passé comme si une inconscience généralisée avait largement endormi les différentes couches de la société, y compris dans les rangs du clergé.

Et une des conséquences de cette inconscience, c'est que les sources de la connaissance de cette résistance à l'idéologie nazie en furent affectées.

Quelques exemples simplement à ce sujet. Rentrant de Dachau, le père Michel Riquet avait écrit à l'évêque de Sées pour rendre hommage au séminariste Roger Vallée, dont il avait reçu le dernier soupir au camp de Mauthausen où la Gestapo avait envoyé ce jeune pour cause d'action catholique ; or, cette lettre, dans laquelle le père Riquet témoignait de cette mort, en la qualifiant de celle d'un martyr, avait disparu des archives de l'évêché. De même, dans les archives du diocèse de Tarbes, on ne retrouve pas le papier qui y avait été envoyé et sur lequel, lors de la libération des camps, le chef de la Gestapo de Merseburg avait spécifié que l'abbé Pascal Vergez avait été arrêté et condamné "*nur für kirchliche Gelegenheiten*", uniquement pour motifs religieux (p. 137) ; or, dans les archives diocésaines, non seulement on ne retrouvait pas ce papier, mais même ni la fiche, ni la moindre trace de ce prêtre qui avait cependant été professeur au petit séminaire... Inutile de multiplier ces exemples, comme il serait facile de le faire.

A eux seuls, ces exemples expliquent amplement le mot du père de Lubac écrivant en septembre 1945 : "Il semble que l'Eglise a honte de ses martyrs" (E.H., 25) . Pour le père de Lubac, il s'agissait alors, afin de secouer la torpeur ambiante, de rendre hommage aux victimes de la persécution du nazisme contre l'Eglise catholique ; il souhaitait donc la rédaction d'un article pour *Témoignage chrétien* ; car, écrivait-il,

"C'est pour le Christ qu'ils ont souffert et qu'ils sont morts. Il faudrait au moins, dans le T.C., un article - mais un grand article en première page, pas un article honteux caché dans un coin en deuxième page - sur leur martyre."

De surcroît cet article aurait justifié aux yeux des lecteurs l'action de *Témoignage chrétien* sous l'Occupation, en montrant l'enjeu de la pénétration du nazisme et donc de la résistance chrétienne : partout les chrétiens avaient été acculés au même combat spirituel contre l'idéologie nazie. Cet article finalement n'a pas pu paraître : l'euphorie de la Libération du territoire et des camps célébrait certes ce qui avait été la condition de la libération du nazisme et de son idéologie athée. Mais tout se passait comme s'il ne fallait pas que le bilan dressé laissât percevoir que c'était le caractère même du nazisme et de son idéologie qui avait inspiré et son expansion territoriale, et ses méthodes d'avilissement, de déshumanisation et d'extermination que révélait précisément l'ouverture des camps. Tout se passait comme s'il fallait, contre l'évidence des faits, laisser s'accréditer le mythe "d'une guerre comme dans l'ancien temps".

N.B. Les pages indiquées entre parenthèses sont des références à l'ouvrage ici présenté. Lorsqu'elles sont précédées de E.H., il s'agit de références à "En haine de l'Evangile" (Fayard, 1993)

Les sources émanant directement des organismes ecclésiastiques ou religieux se révèlent souvent déficientes pour ce qui concerne la vie des intéressés en France ou la documentation recueillie à leur sujet. Pourquoi ?

Il est vrai que la période de la fin de la guerre, dont nous célébrons précisément ces jours-ci le cinquantenaire, a été marquée par la fin de la lutte armée qui permettait la libération des camps. Le retour des prisonniers et des déportés, auréolé par la victoire des armées et des maquis, s'est inscrit dans le climat de la fin d'un cauchemar ; c'était la libération de l'occupation militaire du pays par l'ennemi héréditaire et la victoire militaire des alliés. Cette libération victorieuse était la mesure à laquelle tout était jaugé ; de même en est-il ces mois-ci pour les célébrations du cinquantenaire. Pour beaucoup d'Allemands (proportion qui, selon certaines enquêtes, serait de 50%), d'ailleurs, on peut noter qu'aujourd'hui ce cinquantenaire est un anniversaire de honte, celui de la capitulation, celui de l'effondrement d'un rêve d'expansion pangermanique. Aussi bien chez les Alliés que chez bon nombre d'Allemands, l'anniversaire de la libération du nazisme et de son idéologie semble ainsi n'apparaître que très furtivement.

Cette manière de voir le passé est sous-jacente aux archives des diocèses, dans le souvenir qu'ils ont gardé des prêtres ou séminaristes victimes de la guerre de 1940-45. C'est, en effet, sous le vocable de "morts pour la France" ou "morts au champ d'honneur" que sont évoqués indistinctement tous leurs morts (et c'est bien une raison d'essayer une typologie) ; on trouve quasiment pêle-mêle : les "victimes héroïques" de la guerre de 40, des maquis ou de la Libération, de même que les victimes des bombardements, les otages, les prisonniers accidentés, les morts en Allemagne - quelle qu'en soit la raison -, etc. C'est le "sang sur les parvis" qui est célébré avec la fierté d'une cérémonie au monument aux morts du 11 novembre (p. 17). Chez les religieux, le *Livre d'or des congrégations françaises* qui fut confectionné au lendemain de la guerre par la D.R.A.C. se réfère à la perspective des "odieuses lois d'exception de 1901 et 1904", afin de mettre en relief le rôle joué par les religieux "pendant la guerre, sous l'Occupation, dans la Résistance, en Europe et sur les terres lointaines" (cit. p. 14) ; cette réaction contre l'anticléricalisme du début du siècle, qu'on retrouve en 1948, prolonge la réaction des années 1924 lors de la résurgence des attaques contre les religieux au sortir de la 1^{ère} Guerre mondiale.

Ces constatations reviennent à dire que, dans les archives ecclésiastiques ou religieuses, le climat était tel que les traces écrites qui auraient témoigné des diverses formes de résistance spirituelle, et proprement chrétienne, au nazisme athée, n'étaient pas prises en considération.

2) Que reste-t-il donc comme sources de la connaissance de cette résistance ?

Pour ce qui concerne les sources relatives à la vie d'internés, de travailleurs, de déportés, des victimes, elles se sont avérées parcellaires. Ce que recherchaient les proches, c'était une documentation sur X ou Y, sur leur état de santé, sur les conditions de leur mort : il s'agissait de cas individuels. Les familles l'ont fait plus que les diocèses. Et pourquoi ? Dans la mesure où il s'agit de documents personnels, c'est pour un usage personnel qu'ils sont accessibles, étant nécessaires pour assurer des pensions ou des réversions de pension. Or, souvent ils ne permettent guère d'aller plus loin. Serait-ce voulu ?

Permettez-moi de prendre un exemple des difficultés qu'on peut rencontrer si l'on veut effectivement aller plus loin : ayant eu l'occasion il y a quelques semaines d'aller au camp de Buchenwald, le directeur de ce qui est maintenant appelé le "Musée", sachant l'objet de mes recherches, m'avait fait préparer une liste de prêtres incarcérés dans ce camp. J'y ai reconnu plusieurs noms que je connaissais. Mais, ayant demandé à me faire une idée de ce que contenaient les dossiers, j'en ai coché quelques-uns, pour en avoir communication. Or, à la différence de ce que l'on pouvait relever dans d'autres dossiers qui m'avaient été présentés à titre d'exemples, l'archiviste a découvert avec étonnement que ceux précisément que je lui demandais étaient vides ; l'archiviste qui ne s'était pas encore aperçu de lacunes de ce genre n'a pu m'en donner la moindre explication. Est-ce un simple hasard ? Ou bien cela tient-il à quelque mainmise sur la marche de ce camp et sur son fonctionnement ? Ou bien serait-ce dû à l'utilisation ultérieure du camp de Buchenwald ?

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les camps, j'ai du moins réussi à obtenir, pour les déportés dont il est légitime de penser qu'ils sont morts martyrs de la foi, leurs numéros d'immatriculation (sauf un cas d'immatriculation, à Auschwitz, pour lequel je n'ai que la fourchette des numéros affectés au convoi venant de Mauthausen), ainsi qu'un certain nombre de renseignements : dates (et motif) d'arrestation, d'arrivée au camp, de décès, etc. Au premier abord, les données administratives sembleraient devoir être relativement fiables, sauf peut-être si le décès a

eu lieu dans un kommando distant du camp central (car il faut du temps pour que la notification parvienne au *Totenbuch*). Mais que signifie la cause du décès "arrêt du coeur" ? De plus, la question se pose de la signification du motif de l'arrestation ; certes on trouve explicitement dans certains cas : "pour action catholique, non politique" ou "pour activité sacerdotale" ; mais il arrive aussi que ces motifs soient pudiquement appelés "menées politiques antiallemandes" : l'exemple de l'abbé Vergez que je donnais tout à l'heure n'a précisément été donné par le chef de la Gestapo que durant son interrogatoire après la libération du camp.

Quant au témoignage des survivants, il ne faut pas se cacher que les informations réunies doivent être rigoureusement critiquées. S'il s'agit d'une action clandestine en France, par définition cette action étant clandestine n'était guère connue même des proches (deux jésuites vivant dans la même maison à Paris ne se sont découverts leur activité qu'en se retrouvant à Dachau ; les religieuses de la congrégation de Saint-Martin-de-Bourgueil ont eu la surprise, en ouvrant l'armoire de leur supérieure générale pour faire sa toilette mortuaire, de découvrir sa croix de guerre et la citation pour son action durant la résistance, p.69). L'apostolat en Allemagne pouvait être plus visible (messes célébrées, réunions diverses, etc.) : les chrétiens que regroupait cet apostolat ne l'ignoraient pas ; mais l'expérience montre que parfois le témoignage des survivants ne peut être utilisé qu'avec une extrême circonspection (pour bien des raisons psychologiques, très respectables assurément, mais tendant parfois soit à magnifier le rôle des victimes, soit à exalter leur propre rôle, à eux les survivants!). La correspondance a pu apporter des précisions ou corrections, et permettre la confrontation entre les témoignages. Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a eu aussi des délations, et donc des délateurs. Sans compter que, si certaines listes de "colonnes de l'Église" furent constituées laborieusement par les divers services de la Gestapo, il y a eu aussi des listes données intentionnellement ou par imprudence, tant en France qu'en Allemagne. Cette situation amène évidemment aussi à relativiser certains témoignages de survivants.

Cet essai de typologie pourra être complété, et même aura besoin d'être complété de diverses façons. Car il faut tenir compte du fait que le climat de juin 1945 a en quelque sorte imposé aux intéressés le recours à l'expression "résistance spirituelle" (reconnue et défendue par Michelet : E.H. 196) afin d'obtenir une reconnaissance civile. C'est aussi ce climat qui a fait présenter et organiser les témoignages dans cette perspective, quitte à grossir ou colorer certains faits... pour assurer une pension civile... Cette perspective, héritée de 1945, a traversé dix lustres. Même si elle s'est nuancée, en particulier en intégrant la prise de conscience du drame de la Shoah, c'est néanmoins la fin de la guerre d'expansion germanique qui était civilement reconnue, bien plus que n'était pris en considération le venin idéologique du national-socialisme.

Il faut donc combler cette lacune quant à la vie des intéressés et quant aux formes de résistance :

- résistance militaire ou paramilitaire ; secours divers ; protection de prisonniers ; travaux d'intérêt officiellement recensé (par exemple, construction de barrage qui servait à camoufler des S.T.O.) ; maquis militaires ; participation à l'Armée secrète ; jonction avec les Armées alliées ; participation aux organes d'Alger, etc.
- réflexion théologique et spirituelle, élaborée dans le silence et communiquée de manière clandestine : ce que le père Sommet appelle "résistance chrétienne à l'état pur"
- presse clandestine dans l'Hexagone pour diffuser la réflexion théologique et faire connaître les actes ou documents qui rendent manifeste la nocivité de l'idéologie nazie, tracts divers, etc.
- services caritatifs divers ; protection de juifs ; sauvetage de juifs cachés ; passage de frontières
- activité proprement religieuse : en France, sermons prononcés, leur transmission clandestine ; et, en Allemagne, messes célébrées, réunions d'action catholique, etc.

En vue d'une histoire globale, des précisions pourront être utilement apportées sur un point ou l'autre : par exemple, pour ce qui concerne la présence des prêtres et religieux à Compiègne et l'identification de ceux qui appartenaient à tel ou tel convoi ; sur le tableau général des convois partis de Royallieu-Compiègne que j'ai publié, il a été possible d'indiquer une vingtaine de noms (sur 4 ou 500) ; et cette indication, comme je l'ai suggéré (p. 135 et p. 185), pourrait inviter à établir une récapitulation systématique des prêtres et religieux de chaque convoi. À l'occasion d'une conférence que je donnais en Bretagne, un des participants est venu me donner son témoignage d'un prêtre qu'il avait rencontré au camp de Neuengamme ; il ne savait pas qu'il s'agissait de Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse (p. 98).

3) Cet essai de typologie témoigne déjà d'une certaine diversité, qu'il est indispensable d'avoir présente à l'esprit, sans pour autant méconnaître ce que dans chaque cas représente l'inspiration proprement spirituelle de l'attitude adoptée. Car, même pour ce qui concerne ce qu'on peut appeler une résistance spirituelle, il n'y a pas un seul type.

Il y a certes la résistance chrétienne, "à l'état pur" selon l'expression du père Sommet, de quelqu'un comme le père de Lubac, qui, à Lyon dès l'été 1940, "tourmenté chaque jour davantage par une situation qui empirait en dégradant les consciences, [décida] d'adresser à [ses] supérieurs, le 15 avril 1941, un mémoire confidentiel" dénonçant dans le nazisme la persécution religieuse visant à l'éradication totale du christianisme. Des hommes qui avaient fréquenté l'Allemagne réagissaient de même : à Paris le père Riquet (nourri aussi des encycliques de Pie XI) ; ou, à Toulouse, l'abbé René de Naurois, de même encore que, à Lyon, Robert d'Harcourt qui suivait l'évolution de l'Allemagne sous la botte nazie depuis deux lustres, etc. Ces cas peuvent sembler assez clairs.

Mais il peut exister aussi une exigence spirituelle dans une résistance militaire. Ainsi, la résistance de l'abbé Roger Derry (p. 25-26), directeur du patronage du Bon Conseil, aumônier militaire pendant la guerre, fut inaugurée dès juin ou juillet 1940 ; il s'agit de la participation à un réseau de renseignements, le premier qui fût en relation avec Londres. Cette résistance, militaire mais non armée, fut livrée par le radio établi place Vendôme ; l'Abwehr, le service de contre-espionnage de la Wehrmacht, compléta ses recherches ; et, par suite de ce qu'on a appelé l'opération *Porto*, en quelques semaines au cours de l'été 1941 furent arrêtés plusieurs centaines de membres d'origines très diverses. C'est pour répondre à la clandestinité de leur action que l'Abwehr institua (7 décembre 1941) le régime *Nacht und Nebel*, afin de plonger les détenus dans une nouvelle clandestinité (dont on ne pouvait donner aucune nouvelle, aucune adresse). Dans cette situation l'abbé Derry, qui était pleinement membre de ce réseau Saint-Jacques, agissait à la fois et comme patriote et comme prêtre ; or, à l'instant où il allait être décapité (par suite du jugement militaire), dans une dernière lettre à son curé Mgr Chevrot il fait part de son ultime scrupule :

"Mes responsabilités ne sont-elles pas très grandes d'avoir réduit ma vie qu'Il [Dieu] voulait pour lui seul plus longue. Mais, ajoutait-il aussitôt, je dépasse et j'abandonne ces craintes pour me jeter le plus complètement possible en Dieu."

Des raisons morales et spirituelles avaient guidé Roger Derry dans sa résistance paramilitaire qu'il exprima de diverses façons : ce n'est pas l'armistice qui rend injuste la guerre juste, pour laquelle "Montoire, c'est une trahison" ; il songeait à l'amour de la patrie ; il avait le souci de l'éducation morale des jeunes dont il avait la charge ; et puis il voyait même plus loin : "Pour que la France reste fidèle à l'Église, il faudra que des prêtres aussi aient donné leur vie pour la France", etc. Cependant, l'abbé Derry au terme de sa vie se demande s'il n'a pas, par sa "résistance", réduit sa vie, donc raccourci le temps d'exercice de son ministère sacerdotal. Il a donc conscience que la forme de résistance qu'il a embrassée n'épuise pas, pour le prêtre qu'il est, les exigences morales et spirituelles, qu'il garde présentes à l'esprit.

À Saint-Brieuc, l'abbé Armand Vallée, qui était en relation avec le père Riquet, s'était chargé de la partie religieuse, dans le bulletin d'information d'Henri Frenay, pour faire ainsi connaître l'incompatibilité du nazisme avec la foi chrétienne ; et ce bulletin subsista ainsi jusqu'à ce qu'il parût plus adapté "sur le plan de la propagande" de disjoindre "les domaines politique et spirituel" (p. 41). Avant d'être arrêté le 5 février 1942 pour entrer dans les N.N. et terminer sa vie en en faisant un chemin de croix (p. 100), Armand Vallée avait continué la formation des petits jocistes de Saint-Brieuc, parmi lesquels il devait y avoir un jeune S.T.O., mort martyr, Eugène Lemoine, dont nous connaissons exactement les dispositions spirituelles à l'heure de son départ le 14 mars 1943 (E.H. 297-298) et dans son incarcération (E.H. 361-365).

Autre exemple : si le père Yves de Montcheuil est parti auprès du maquis du Vercors, ce n'était pas comme aumônier, c'était pour une "tournée de prospection [...afin d'] en rapporter à l'autorité ecclésiastique une information" : "Je suis venu de Paris exprès pour être auprès d'eux", déclara-t-il au capitaine de police qui l'interrogeait. Il avait eu l'occasion de dire peu avant : "Il est excellent pour l'Église que des religieux soient aujourd'hui en prison" (p. 134).

La même phrase était venue sur les lèvres du père Jacques, carme d'Avon et chef du réseau de résistance de la région : "Il faut qu'il y ait des prêtres dans les prisons" (p. 133).

Mgr Martimort, bibliothécaire de l'Institut catholique de Toulouse, précisait certes :

"Si on parle de Résistance ou de Libération, il faut bien comprendre que, pour un évêque et pour des prêtres, cette activité doit demeurer strictement spirituelle et évangélique - ce qui ne diminue en rien, loin de là, son efficacité" (p.89).

Il faut d'ailleurs noter que le même Mgr Martimort aida, comme "passeur", l'abbé de Naurois à franchir les Pyrénées pour rejoindre Londres à l'heure de l'invasion de la zone sud, dans laquelle l'abbé de Naurois était jusque là resté pour répondre à la demande que lui avait adressée Mgr Saliège en juin 1940 :

"L'âme de la France a plus que jamais besoin d'être sauvée à l'intérieur. Voilà pourquoi je vous dis sans hésitation aucune que votre devoir est de rester" (p. 28).

De "la dégradation des consciences" jusqu'au souci de sauver "l'âme de la France", à l'intérieur ou à Londres ; dans l'Armée de Libération aussi bien qu'en Allemagne ; du souci d'affirmer l'incompatibilité du nazisme avec la foi chrétienne jusqu'à la nécessité de la présence des prêtres et religieux en prison ; de l'humble service des "bonnes soeurs" par leur vie journalière toute donnée jusqu'à l'aide et au sauvetage dispensés en faveur de tous les traqués, - et avec persévérance aux familles juives pourchassées, etc., toute cette typologie, qui n'a rien d'exhaustif, amène, dans le même temps, à discerner souvent dans cette multiforme résistance au nazisme, que nous venons d'évoquer chez des prêtres, religieux et religieuses, une inspiration spirituelle qui lui confère un caractère spécifique, en réponse plus ou moins consciente au caractère spécifique du nazisme et de son idéologie athée. Sans doute cette attitude ne fut-elle pas générale. Du moins exista-t-elle. Et cette étude essaie d'en présenter une typologie.

Cependant cette étude ne peut méconnaître, ni les conditions dans lesquelles cette résistance spirituelle eut à s'exercer - à savoir au milieu de la pénétration des idéologies contraires à la foi chrétienne et à l'homme -, ni la perspective finale qui fut à assumer. Ce seront les deux parties suivantes.

2^{ème} partie : Au milieu des idéologies contraires à la foi chrétienne et à l'homme

1) Des idéologies contraires à la foi chrétienne et à l'homme ont insidieusement pénétré les mentalités de certains croyants et ont même atteint des mouvements et jusqu'à des organismes ecclésiastiques. Cette donnée de fait vaut qu'on s'y arrête ; car la pénétration du nazisme même dans des mentalités qui par leur formation lui étaient théoriquement opposées n'est pas sans avoir besoin d'un essai d'explication.

Ce que savaient au moins les plus informés des catholiques, et donc - théoriquement au moins - les "permanents" si l'on peut appeler ainsi les prêtres, religieux et religieuses, c'est d'abord l'enseignement de l'Église, la trilogie des encycliques de mars 1937 (p. 37) :

- *Mit brennender Sorge*, du 14 mars, "sur la situation de l'Église catholique dans l'Empire allemand", et dont on savait comment, rédigée en allemand, elle avait été lue en chaire dans toutes les églises d'Allemagne le même dimanche matin ; il est vrai que la diffusion de ce texte s'est heurtée en Allemagne à la censure de la presse ; mais ce n'était pas le cas en France.

- *Divini Redemptoris*, du 19 mars, "sur le communisme athée".

- *Firmissimam constantiam*, du 28 mars, relative à la persécution au Mexique: cette 3^e encyclique complétait, intentionnellement, les deux précédentes en énonçant les exigences requises par la théologie morale pour légitimer une subversion politique.

Assurément, cette dernière encyclique, en France, n'a pas eu l'écho qu'elle méritait ; mais j'ai tout de même rencontré quelqu'un qui, l'heure venue, y a puisé la "justification morale de la résistance à l'oppression" ; c'est le père Riquet (p. 32). Ayant personnellement repéré dans les années 50 l'importance de cette encyclique, j'ai été évidemment sensible à l'évocation que m'a faite le père Riquet des sources inspiratrices de sa première orientation vers la résistance.

Dans cette conversation, le père Riquet, qui avait une connaissance de la situation de l'Église en Allemagne, m'a aussi parlé de la visite qu'il avait reçue à Paris le 26 juillet 1940 d'un officier de la Wehrmacht, ancien de la Conférence Laennec revenu, lors de l'invasion, à Paris là où, jeune étudiant en médecine, il avait été bien accueilli ; lorsque le père Riquet aborda la question religieuse, cet ancien du groupe catholique devenu officier allemand lui déclara :

"Pour vous faire plaisir, je vous dirais bien que votre christianisme en a encore pour cinquante ans ; mais je suis vaincu qu'il ne survivra pas à l'écrasante victoire national-socialiste." En rappelant ce souvenir, le père Riquet, qui avait acquis une connaissance personnelle de l'Église catholique en Allemagne, d'ajouter : "Il disait sans détours ce que d'autres masquaient encore et que nombre de Français se refusaient à voir" (p. 31).

D'autres aussi avaient une expérience personnelle de la situation ; ainsi l'abbé René de Naurois (p.28) qui, ayant passé deux ans à Berlin avant la guerre, avait régulièrement informé Mgr Saliège de ce qu'il apprenait et qui, dans les quelques mois où il donna des cours à Uriage (avant d'y être déclaré *persona non grata*), analysait la politique de l'Allemagne en disant :

1°) En s'étendant, l'Allemagne nazie supprime toute liberté politique

2°) Pour étendre sa domination, l'Allemagne nazie déploie une cruauté sadique

3°) L'Allemagne nazie est animée par la volonté farouche de faire triompher un régime 'chimiquement pur' de toute trace de christianisme."

Que savait-on encore en France ? On savait aussi le mécanisme de la mainmise du nazisme sur tous les rouages du pays, notamment sur les travailleurs et sur la jeunesse. On n'ignorait pas, en effet, que toute l'organisation du travail en Allemagne était annexée par le régime national-socialiste et que l'organisation imposée par le Dr Ley avait dans ce but supprimé dès 1933 toute activité syndicale. Et la nature, la structure et l'action de cette organisation avaient été étudiées en 1937 par Jacques Doublet dans son ouvrage sur *Le Front du travail allemand*, qui ne cachait pas les conséquences de cette mainmise sur les travailleurs. On n'ignorait pas non plus en France la mainmise sur la jeunesse par la Hitler-Jugend ; certes, par une réaction teintée d'une sorte de mimétisme, dans certains mouvements d'action catholique en France, on s'écriait : "Notre Führer, c'est le Christ", mais sans peut-être analyser que la conception hitlérienne du chef n'avait tout de même pas à devenir la référence et la jauge des mouvements de jeunesse.

Et puis on savait aussi en France avant la guerre la mise en application du racisme : le *Crapouillot* de juillet 1933 l'avait déjà montré ; les mesures eugéniques et la pratique de l'euthanasie, de même que certaines mesures prises contre les juifs (la *Nuit de cristal*) étaient connues.

Parfois on allait jusqu'à mettre comme une étiquette de "racistes" sur ces mesures ; et on pressentait que tout découlait d'une volonté étatique totalitaire. Certains esprits, en tout cas,

étaient parfaitement prêts à prendre la mesure idéologique de la politique d'Outre-Rhin.

Ainsi, dès 1930, la conférence que Mgr Saliège donna à la XII^e session des Semaines sociales de France, tenue à Marseille sur *Le problème social aux colonies*, avait pour thème particulier : "Ce qu'enseigne l'Église sur l'éminente dignité de la personne humaine" :

"Le paganisme, avait-il dit alors, ignorait la valeur de l'homme comme individu. Seul le citoyen comptait; le reste n'avait presque aucun droit [...] Qu'on ne s'y méprenne pas. Que la force qui l'asservit soit un individu ou une collectivité, si l'homme est réduit à n'être plus qu'un numéro dans une masse caporalisée ou un capital productif dans l'univers converti en usine, il n'a plus de valeur en soi, il n'est plus qu'un moyen. Sa dignité a sombré. [...] Méconnaître la dignité de l'homme aboutit au pire. Il n'y a pas de races maudites. La nature humaine est identique partout, et partout revêtue des mêmes droits essentiels, parce que tous les hommes, image de Dieu, figure de sa beauté, ont même origine, même destinée, mêmes besoins et mêmes devoirs fondamentaux."

Trois ans plus tard, au théâtre du Capitole à Toulouse, une réunion de protestation contre le racisme nazi, avait été organisée par des intellectuels avec le concours de représentants des religions. En cette occasion, Mgr Saliège avait souligné le lien entre judaïsme et christianisme.

Cependant, même si quelques-uns savaient quelle idéologie véhiculait l'Allemagne nazie, même si quelques-uns étaient prêts à reconnaître le venin spirituel du nazisme, force est de relever que ce n'était pas une prise de conscience explicite et généralisée. Surtout peut-être, dans l'espèce de grand camp de prisonniers qu'est devenue la France au lendemain de l'armistice, muselée, encadrée par la censure - même en zone dite libre - et sans autre information que celle de la propagande nazie, il était devenu difficile de se rendre compte que ce qu'avaient subi l'Allemagne puis l'Autriche était en train d'advenir en France. Il semble, en tout cas, que peu de Français ont su en 1940 et 1941 quelle politique drastique, d'asservissement et de lutte anti-religieuse avait été imposée au Warthegau et que, pour le régime nazi, la politique du Gauleiter Greiser dans cette région devait servir de "champ d'expérimentation pour tous les pays conquis".

Quoi qu'il en soit de l'étendue de la connaissance que l'on en avait, devant cette situation le père Gaston Fessard, dans le premier des *Cahiers du Témoignage chrétien*, rendait le service d'expliquer "le procédé qui a été employé en Allemagne et en Autriche, pour pouvoir discerner maintenant la méthode cauteleuse utilisée dans notre pays". Il l'avait décomposée en trois temps :

"D'abord séduire, en proposant [dans le texte du T.C. on lit : "opposant", véritable coquille d'imprimerie qui est un signe des conditions de l'impression clandestine] avec force promesses, un but d'action commun, dont la nature équivoque se dissimule sous des mots et des apparences honnêtes.

Puis compromettre, en faisant agir de concert pour ce bien commun et apparemment bon.

Enfin pervertir tout ce qui s'abandonne lâchement, ou détruire tout ce qui résiste courageusement."

J'ai retenu deux exemples de la perversion des esprits par l'infiltration du nazisme.

Le premier, c'est, dans une prison de zone libre, un refus de confession et de communion à Emmanuel Mounier par l'aumônier de la prison qui, ayant consulté "un professeur de morale d'un séminaire voisin" et transformant en soumission "sans échappatoire possible" le "loyalisme sans inféodation" défini par l'A.C.A., s'était empressé de rapporter au commissaire, lequel en avait informé son ministre, les confidences que Mounier lui avait faites, bien que celui-ci lui eût précisé que c'était "aussi confidentiellement que si c'était en confession". C'est le seul cas de viol de la conscience que j'aie rencontré : par un prêtre français se croyant obligé de livrer un secret grave à la justice civile de la partie encore officiellement libre de son pays.

Le second est celui de la collaboration d'un ex-dirigeant jociste, devenu fonctionnaire de Vichy, avec le Hitler-Jugend Bannführer Heinz Schmidt, chargé auprès de l'ambassadeur d'Allemagne Otto Abetz de la manipulation des mouvements de jeunesse en France. Ce cas fait percevoir, par un exemple précis, la méthode employée. Car, en liaison avec Heinz Schmidt, ce personnage s'est efforcé de circonvenir successivement deux évêques et de dresser des cardinaux les uns contre les autres sur deux points : d'une part, pour ce qui concerne la mainmise des mouvements inspirés de l'idéologie nazie sur la jeunesse ; d'autre part pour ce qui concerne les réquisitions de travailleurs au service de l'Europe nouvelle national-socialiste. Je me suis refusé à nommer cet ex-dirigeant (n'étant ni procureur ni voyeur, j'ai voulu simplement faire un travail d'histoire) ; il s'est expliqué lui-même du but qu'il poursuivait, dans un journal du 6 août 1943 :

"Le problème de ce nouveau ralliement qui sollicite les catholiques français, écrivait-il, n'est pas moins délicat ni moins important que celui qui divisa leurs aînés... Dieu veuille que l'Église et la France n'aient pas trop à souffrir de l'abstention sociale et civique d'un certain nombre de catholiques à des heures si graves pour notre avenir religieux et patriotique."

Une question que posait cette argumentation était évidemment celle de la légitimité de ce

parallèle entre, d'une part, l'appel au "ralliement" civique lancé par Léon XIII afin de mettre en pratique l'encyclique *Rerum novarum* au service des déshérités, et, d'autre part, l'appel de ce dirigeant catholique à soumettre les "masses ouvrières désarmées" (selon l'expression du père Victor Dillard en février 1942 dans la chaire de Vichy) au rouleau compresseur de l'idéologie transmise par l'administration vichyste afin de promouvoir l'"orientation spirituelle" imposée par l'hégémonie nazie (p. 65-66). Et, afin que nul n'en ignorât, cet ex-dirigeant avait repris la plume le 17 décembre : il faut, disait-il, "triompher des adversaires de l'ordre social nouveau où qu'ils se trouvent" (p.67). Ce combat masqué contre ses frères, travailleurs ou militants chrétiens, "où qu'ils se trouvent", l'ex-dirigeant jociste, séduit, manipulé, le menait farouchement. Après la séduction et la compromission, il fallait, ou "pervertir tout ce qui s'abandonn[ait] lâchement ou détruire tout ce qui résist[ait] courageusement", selon la formule du père Fessard.

Il faut d'ailleurs ajouter que, pour prolonger son combat des années 1940-1945, cet ex-dirigeant, comptant sur l'ignorance présente de l'histoire du temps de l'Occupation, veut s'annexer les victimes de la persécution nazie et imposer sa propre fidélité comme norme du "devoir de mémoire" dans les célébrations diocésaines actuelles en France (voir *La Croix* de ce soir), en s'appuyant sur des lettres obtenues de la Secrétairerie d'État (et signées de Mgr Sandri, assesseur) qu'il utilise dans ses envois, en s'en prévalant soit avec l'indication du destinataire du message pontifical qu'il a reçu s'il pense que ses lecteurs ignorent son passé, soit au contraire en cachant son nom s'il pense que ses lecteurs risquent d'être au courant de son zèle au service de l'"ordre social nouveau" qu'instillaient les rouages gouvernementaux du régime de Vichy auxquels il apportait son concours. Aujourd'hui, les bureaux romains sont donc exploités au service d'une exaltation rétrospective de la pénétration de l'idéologie nazie dans les mouvements et organismes ecclésiaux. Et cela d'une manière d'autant plus offensive que, au même moment, la presse française publie la photographie d'une bénédiction pontificale spéciale accordée à Léon Degrelle, le chef belge - bien connu pour son inféodation au nazisme - du mouvement *Rex*, bénédiction signée de Mgr Rizzato, le responsable des faveurs pontificales et donc de ce genre de documents. Assurément cette concomitance est troublante. Mais une recherche à ce sujet, même si elle en souligne l'importance, ne relève pas directement de l'étude que je présente ce soir.

2) Alors que pénétrait ainsi jusque dans les rouages de l'Église le ferment de cette mainmise de l'idéologie nazie, la vie journalière de dizaines de milliers de religieuses, restées à l'écart de toutes ces manœuvres qui pervertissaient tant de mentalités (même de certains dirigeants catholiques français), rend manifeste une réaction quasi spontanée résultant de leur formation : "Il est vrai que nous n'avons aucune formation politique ; mais nous étions françaises et nous avons peut-être la formation du cœur", concluaient les soeurs de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue (p. 74).

Du Nord au Midi, d'Est en Ouest, les réponses des petites communautés locales sont quasiment les mêmes dans leur simplicité :

"Très souvent sollicitées, nous avons répondu aussi souvent que possible." - Ailleurs : "Nous avons hébergé deux fillettes dont les parents avaient été exécutés par les Allemands" - Ailleurs encore : "En classe de Math-Elem, vous prendrez Michèle: elle ne pourra pas venir régulièrement; mais ne lui posez aucune question ; tâchez seulement de lui donner des compléments d'explication pour pallier ses absences [dans la famille de ladite Michèle on avait caché des aviateurs anglais et organisé leur évasion ; la maman finit par être déportée et mourir en camp de concentration en novembre 1944]" - "Nous avons souvent embauché à la communauté des jeunes gens susceptibles d'être réquisitionnés pour le S.T.O." - "Nous avons falsifié beaucoup de radiographies pour rendre les jeunes inaptes au S.T.O." - "Les séminaristes requis se réfugiaient chez nous et partaient clandestinement la nuit les uns après les autres pour rejoindre les résistants dans le maquis."

De même, dans les régions frontalières ou en Lorraine, que de passages clandestins ont été réalisés par des maisons religieuses ou dans les hôpitaux tenus pas des religieuses, souvent avec le concours de l'aumônier. Je n'en ai relevé que quelques cas, pas nécessairement les plus importants ou les plus significatifs. Mais il faut bien reconnaître que la clandestinité dans laquelle était condamnée à se déployer toute cette activité l'y a bien enfermée! À une question sur leurs "engagements", j'ai reçu d'une religieuse cette réponse toute simple :

"Je pense que cela allait tellement de soi que l'accueil, les services rendus, les gens cachés, les blessés soignés, etc. tout cela s'est fait tout naturellement. Nous n'avons jamais pensé que c'était, comme vous dites, un 'engagement'. C'était normal, même quand c'était risqué. D'ailleurs, à cette époque, c'était évident qu'il ne fallait pas poser de question. Personne n'a jamais pensé à nous réclamer prudence et silence; c'était tellement naturel.

Chacun faisait de son mieux et pour le mieux : pour le Bon Dieu et pour ceux qu'Il nous envoyait. C'est tout. Et puis, c'était tout simplement l'Évangile. Alors, quoi ? "

3) **Serait-il particulièrement significatif que le clergé et les religieux de France eussent joué un rôle particulièrement déterminant dans la résistance à la pénétration nazie qui s'exerçait par la politique antisémite ?**

Car c'est un fait que le souci des Juifs s'est manifesté chez des prêtres et religieux dès l'été 1940 et les premières lois discriminatoires de Vichy : à ce moment des hommes comme le père de Lubac, aussi bien que certains universitaires, ont parfaitement compris que le régime de Vichy était marqué d'une tare dégradante, incapable qu'il était de servir le bien commun ; le père Riquet a cherché à savoir quelle était la responsabilité du chef de l'État et il a ainsi appris de Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères jusqu'au lendemain de Montoire, que trois jours après les ordonnances allemandes du 27 septembre 1940 édictant les "mesures contre les juifs", le maréchal Pétain était intervenu personnellement au Conseil des ministres du 1^{er} octobre "pour que la justice et l'enseignement n'emploient plus aucun juif" ; aussitôt une première cascade de lois avait paru. Puis ç'avait été la poignée de mains de Montoire qui avait mérité à l'État français de recevoir 6358 Juifs allemands du Bade et du Palatinat ; ces neuf trains, de l'opération Bürckel (du nom du Gauleiter d'une des régions concernées par cette purge), étaient destinés à gagner Madagascar, qui devait devenir le grand ghetto des juifs d'Europe. On sait que ce grandiose projet, sorti du cerveau du chancelier Hitler lui-même et qui visait à "purger" l'Allemagne de tous ceux que le Führer qualifiait d'"indésirables non-aryens", fut vite voué à l'échec. Mais, dans les camps du Sud-Ouest de la France où ils avaient été internés, les Juifs allemands étaient maintenus dans des conditions déplorables, malgré la loi du 17 novembre 1940 relative à la surveillance des camps. Alerté au sujet de cette situation par l'abbé Alexandre Glasberg, le cardinal Gerlier intervint auprès du gouvernement de Vichy en décembre 1940, évoquant notamment les conditions d'internement des juifs au camp de Gurs. L'aide à ces camps (par les services de la Croix-Rouge, les assistantes sociales, etc.) fut contrecarrée par l'administration "française". Du moins, un important don de Pie XII, qu'évoquent les *Actes et documents du Saint-Siège*, fut très bienvenu et fut célébré par une peinture d'un de ces internés de Gurs, Julius Turner (p. 36).

On sait qu'en février 1941, Hitler a renoncé à son projet, tout en cherchant un autre moyen qui ne serait pas plus "avantageux" pour les Juifs. Or, considérant l'importante concentration des Juifs d'Europe orientale déjà opérée sur le territoire polonais, l'idée lui vient de faire d'une pierre deux coups : à l'heure, en effet, où il prépare avec le général Jodl sa campagne de Russie, il décide le 3 mars 1941 d'"extirper l'intelligentsia judéo-bolchévique, [précisant :] de préférence sur le théâtre même des opérations". Aussi, à peine déclenchée le 22 juin la guerre contre la Russie, il définit dès juillet 1941 la "solution finale de la question juive", décision dont la mise en application va être confiée à la Conférence de Wannsee le 20 janvier 1942. Mais d'ores et déjà, la liquidation des Juifs est assurée par des exécutions en masse perpétrées sur les arrières immédiats du front par les quatre *Einsatzgruppen* (forces opérationnelles d'intervention), unités spéciales constituées à cet effet (François Furet, *Le passé d'une illusion*, p. 392-393).

Entre-temps, le gouvernement de Vichy a le 3 juin 1941 énoncé un statut des juifs, qui a suscité une réaction de quatre théologiens lyonnais ; leur réaction est transmise au cardinal Gerlier qui apporte ce texte à la réunion de l'A.C.A. de juillet, où il se trouve joint à la note que le P. Riquet a fait parvenir au cardinal Suhard. On sait la suite de la réaction de l'A.C.A. et la justification que Pétain a cherchée auprès de l'ambassadeur Léon Bérard, puis la contestation de la note Bérard par le nonce Valeri et l'approbation de celui-ci par le secrétaire d'État Maglione. Pendant ce temps les quatre théologiens lyonnais reprennent et amplifient leur texte dans un volume intitulé *Israël et la foi chrétienne*, sorti bientôt, non pas certes sur les presses de l'Imprimerie nationale, mais en Suisse, d'où les volumes passent clandestinement en France (on en trouve de temps en temps quelque exemplaire chez les bouquinistes).

Quoi qu'il en soit, c'est dans la perspective de la Conférence de Wannsee que la France est amenée à livrer à l'Allemagne des Juifs étrangers puis des Juifs français, de zone occupée d'abord (en mars 1942 ; puis en juillet, dans la rafle du "Vel d'Hiv", et 13 000 Juifs "apatrides") ; en août, ce sont 7 000 Juifs étrangers de zone libre qui sont livrés par Vichy dans des conditions inqualifiables. Dans les seuls mois d'août et septembre 1942, ce sont ainsi 42 000 Juifs qui sont livrés par Vichy aux Allemands, dont 11 000 de zone dite "libre".

On sait les réactions épiscopales à ces déportations. Il y a d'abord une lettre envoyée le

22 juillet au maréchal Pétain par le cardinal Suhard, au nom des cardinaux et archevêques réunis à Paris, pour traduire leur émotion au sujet des "arrestations" et "durs traitements" infligés "notamment au Vélodrome d'Hiver" ; cette lettre sera suivie le 28 juillet d'une protestation du Consistoire central. De son côté, alerté au sujet de ce qui se prépare en zone sud, le cardinal Gerlier envoie secrètement le père de Lubac auprès de Mgr Saliège pour :

"1. Recevoir le plus rapidement possible des nouvelles précises du Sud-Ouest où se trouvaient la plupart des camps de Juifs étrangers,

2. Se concerter avec l'archevêque de Toulouse en vue d'une intervention commune."

En outre, le 17 août le cardinal Gerlier reçoit le grand rabbin Jacob Kaplan venu lui demander une action de sauvetage en faveur des 10 000 Juifs étrangers sur le point d'être arrêtés ; démasquant le mensonge de la version officielle d'un "regroupement ethnique en Pologne", Kaplan fait part à Gerlier de la destination des convois de Juifs expédiés en Allemagne, "non pas pour y travailler, mais pour y être exterminés" et il lui remet une note sur le massacre de 380 000 Juifs en Roumanie. Dès le 19 août, le cardinal Gerlier exprime au maréchal Pétain l'inquiétude

"de tous les Archevêques de la zone libre" pour "tout ce qui, dans la nature des traitements subis [dans les camps d'internés du Sud-Ouest], ou de ceux à prévoir, comme dans l'organisation matérielle des convois, [...] méconnaît les droits essentiels de tout être humain et les règles fondamentales de la charité".

Ce document sera suivi le 25 août d'une nouvelle protestation du Consistoire central. Après les deux lettres des cardinaux au maréchal, c'est une protestation publique, concertée, que visent à faire entendre les porte-parole de l'épiscopat français. Pour le Midi, ce sont des protestations répercutées dans les paroisses : Toulouse (23 août), Montauban (30 août), Lyon et Marseille (6 septembre), Albi et Bayonne (20 septembre) ; chaque évêque selon son tempérament et son style. Ces déclarations ne sont pas sans effet. Oberg, en effet, rencontre Bousquet (le 28 août), puis Laval (le 2 septembre) ; car, "confronté aux réactions hostiles de l'opinion publique en zone libre et aux interventions déterminantes du haut clergé, en particulier celles de Mgr Gerlier, Vichy se voit contraint de freiner dès le début de septembre [1942] sa coopération massive et de refuser de remplir le programme d'octobre de livraison de Juifs" (p. 131-132).

Outre les études des théologiens et les déclarations épiscopales, il y a tout un effort d'aide aux Juifs internés, un travail de sauvetage, de mise à l'abri, de protection des enfants et familles juifs : la clandestinité était la condition de l'efficacité de ces initiatives individuelles et collectives, qui souvent s'ignoraient mutuellement, mais qui constituèrent une participation très importante à la protection des trois quarts de la population juive de France. Les collègues (les missionnaires de Saint-François de Sales d'Annemasse, par exemple, ont fait passer en Suisse 2000 juifs), les couvents (les soeurs de Sion à Grenoble ont aidé, caché, visité 800 familles menacées), les presbytères (à Lyon, l'abbé Parent a sauvé 80 juifs), etc., tout ce travail clandestin, que j'évoque, est pour une part reconnu par la Fondation Yad Vashem, mais il y a aussi tout ce qui est resté enfoui dans la clandestinité qui l'avait protégé (comme le découvre aujourd'hui par exemple, "toute surprise", l'archiviste de la congrégation de la Présentation-de-Marie de Bourg-Saint-Andéol).

Tout au long des années 1942 et 1943, assurément il n'était pas toujours facile d'opérer les discernements nécessaires pour éviter qu'insidieusement des idéologies contraires à la foi ne pervertissent jusqu'aux mouvements ecclésiaux eux-mêmes : chantages divers, argumentations très spécieuses et compromissions inavouées, voilèrent de multiples façons l'identité catholique, tandis que la situation imposée par l'occupant révélait son vrai visage. Or, force est tout de même de constater que dans le même temps la conscience chrétienne s'est affirmée de diverses façons : sur le plan de la réflexion théologique des plus lucides (comme *Témoignage chrétien*), sur le plan de la charge pastorale (par exemple, les prises de position épiscopales à propos des juifs tout au long de 1942, ou bien par les paroles prononcées en chaire, par exemple le 25 juillet 1943 dans la chaire d'un chef-lieu de canton par l'abbé Charpentier, curé de Chantilly, qui sera déporté et mourra à Mauthausen), aussi bien que dans les multiformes manifestations de la vie journalière des "bonnes soeurs" qui, sans formation théologique ni politique, ont, tout simplement par ce que la théologie morale appelle les "oeuvres de miséricorde", accompli ce à quoi elles avaient voué leur vie, à savoir manifesté l'Évangile vivant en elles sur le chemin de leurs frères en humanité. Que ce soit sur la frontière espagnole, que ce soit sur la frontière suisse, que ce soit en Lorraine, que ce soit sur la ligne de démarcation, les maisons religieuses comme les presbytères ont été souvent des lieux de passage et ont favorisé le sauvetage de juifs en grand nombre et de beaucoup de Français traqués. Il y a là un fait assez massif, qui, marqué de clandestinité, semble s'y être tellement enfoui qu'il reste souvent difficile à détecter.

3^{ème} partie : L'offrande du sang

1) En réponse à l'idéologie nazie, une même inspiration proprement chrétienne a pu prendre des formes diverses, allant jusqu'à inclure l'offrande du sang, c'est-à-dire jusqu'à faire assumer le sacrifice de la vie : cette inspiration proprement chrétienne, qui fut à l'origine des divers comportements que nous avons évoqués, eut à révéler son caractère spécifique dans certains cas particulièrement exigeants. Et c'est ce qu'il convient d'évoquer même succinctement.

Si j'ai voulu faire leur place aux religieuses, c'est non seulement à cause de leur nombre (environ cent mille), mais aussi parce que, si important qu'il soit, le rôle qu'elles ont joué est souvent peu étudié comme tel ; or, s'il n'est généralement pas de l'ordre de l'activité militaire, il est tout de même de l'ordre des services rendus, de l'influence morale, d'un certain rayonnement. C'est ce qui apparaît dans certains cas, particulièrement significatifs, que j'ai retenus. Et il faut compter une dizaine de religieuses mortes en déportation, et par suite des traitements subis.

Les résistants lyonnais exaltent mère Elisabeth Rivet, supérieure générale de la congrégation de la Compassion de Lyon, qui, (selon les termes de la citation à l'ordre de la division) "en dehors des services rendus aux Services spéciaux, a eu de fréquentes relations avec l'Armée secrète, cachant des armes [dix tonnes dans son couvent] et donnant asile à des gens poursuivis comme étant en infraction avec les lois raciales ou avec le Service du travail obligatoire". Or, ces raisons patriotiques, militaires et humaines, qui l'ont fait arrêter avec son assistante par la Gestapo le 25 mars 1944 et qui lui ont valu d'être déportée en Allemagne, lui ont ainsi offert l'occasion de manifester l'inspiration qui l'animait : le 30 mars 1945, en effet, à Ravensbrück, au moment du départ du camion pour la chambre à gaz, elle s'est jointe au groupe désigné, dont elle ne faisait pas partie, afin d'aider ses compagnes à bien faire l'ultime sacrifice (p. 94).

Assurément, c'est une autre attitude, une attitude de dévouement caché qui marqua l'activité de la mère Marie, religieuse orthodoxe qui, rue de Lourmel à Paris, avait fondé l'Action orthodoxe pour faire se rencontrer les plus pauvres avec des prêtres et des intellectuels (p.76). Dès le début de l'occupation allemande, tout en se refusant, elle, à toute résistance militaire, elle cache avec le desservant de la chapelle, le père Dimitri Klepinine, ceux qui sont traqués par la Gestapo, des évadés russes, des résistants français et russes, et en particulier les Juifs, donnant de faux certificats de baptême, de faux papiers d'identité. Lorsqu'elle est arrêtée le 8 février 1943, le policier crie à sa mère, Mme Zofia Pilenko : "Vous ne reverrez jamais votre fille !" Mère Marie, internée à Romainville, est déportée à la fin d'avril à Ravensbrück où elle meurt au début de 1945. Peu avant son arrestation, elle avait écrit, révélant ainsi l'inspiration qui l'animait :

"Je suis Ton message. Jette-moi comme une torche dans la nuit. Que tous voient, que tous apprennent ce que Tu demandes aux humains, quelle sorte de Tes serviteurs Tu envoies au sacrifice."

Ce message livre aussi l'inspiration de beaucoup de religieuses, même si toutes n'ont eu à l'exprimer ni comme l'une ni comme l'autre de ces deux religieuses. Représentant des cas-limites, si l'on peut dire, ces deux religieuses, l'une par son comportement, l'autre par sa formulation, rendent explicite ce qui fut implicite chez beaucoup, et parfois jusqu'au don total de la vie.

Il est aussi possible de dire qu'il y a eu, au moins, acceptation de la mort chez beaucoup de prêtres et religieux. Sans parler de ceux qui sont morts en France métropolitaine dans la "Résistance" (ce qui représente au moins 83 séculiers et 23 religieux), plusieurs aussi eurent à assumer la mort en déportation (au moins 98 séculiers et 27 religieux, et près d'une dizaine de religieuses) ; or, dans bien des cas, on sait très nettement qu'il y a eu de leur part, à un moment ou un autre, ce qu'on pourrait appeler l'offrande du sang (soit lors du premier refus opposé à un surgissement de l'idéologie nazie dans leur vie, soit lorsqu'ils ont pris conscience de la menace qui pesait sur eux, soit à l'heure où la condamnation les a atteints).

Sans doute faut-il faire une place spéciale à ceux dont on sait formellement qu'ils furent d'authentiques martyrs (authentiques parce qu'il y a eu, d'un côté, expressément un décret de persécution absolument explicite traduisant l'"*odium fidei ex parte tyranni*" et, d'autre part, "*confessio fidei ex parte passorum*" avec persévérance finale). Ces martyrs ce sont ces prêtres, religieux, séminaristes qui en Allemagne ont apporté des secours sacramentels et spirituels aux travailleurs français déracinés et livrés à l'occupant pour être, en Allemagne même, pétris par l'"orientation spirituelle" national-socialiste en vue de la constitution de la grande Europe sous l'hégémonie nazie. Sur les 25 prêtres qui sont partis pour répondre à l'angoisse missionnaire pastorale du cardinal Suhard, près de 20, repérés, furent renvoyés en France, 3 sont morts mar-

tyrs ; il faut aussi leur adjoindre les prêtres prisonniers qui ont accepté d'être transformés en "zivils" (sur les quelque 200 qui ont accepté cette transformation, la plupart furent renvoyés fin 43 dans les camps de prisonniers d'où ils venaient ; mais 6 finirent martyrs). Il y a eu aussi, parmi ceux qu'on peut considérer comme des martyrs, un jeune prêtre et 7 séminaristes ou étudiants religieux qui, envoyés en Allemagne comme S.T.O., ont converti cet envoi en départ en mission afin d'exercer un apostolat auprès de tous ces travailleurs coupés de leurs liens humains et spirituels. Si dans ces cas on peut parler de martyrs, pour ces 17 prêtres, religieux et séminaristes comme pour les 34 jeunes laïcs qui sont morts comme eux dans le camp de concentration où ils ont été envoyés, c'est parce que leur arrestation et leur condamnation furent l'application du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 contre l'apostolat catholique français parmi les travailleurs français en Allemagne. Cas sans doute unique, ce décret de persécution explicitement porté contre l'apostolat catholique ; car, généralement, les mesures de ce genre sont voilées derrière un euphémisme politique. Cependant, si pour la théologie catholique, selon la formule de saint Augustin reprise par saint Thomas d'Aquin "*martyres discernit causa, non poena*", ce n'est pas la peine qui fait le martyr, mais la cause du châtement accepté jusqu'à la mise à mort, on peut considérer qu'au sens propre du terme, il y a eu au moins ici 51 cas de martyrs authentiques.

À ce sujet, il est possible d'apporter quelques précisions, utiles, sur les conditions dans lesquelles ces "martyrs" ont fait l'offrande de leur vie. Une constatation, en effet, s'impose à ce sujet ; c'est qu'il n'y a pas chez eux ce qu'on pourrait appeler provocation : quand on sait leur attitude, on peut affirmer que ces hommes ne se sont pas jetés "dans la gueule du loup" ; ce sont même les termes de la mise en garde d'un militant de Leipzig voulant prévenir ceux des environs de Nordhausen qui devaient venir pour une messe à Leipzig : "Inutile de se jeter dans la gueule du loup ; ne venez pas !" (E.H. 170). De même, Jean Tinturier, séminariste de Bourges qui était à Schmalkalden, en Thuringe, fait parvenir à un militant de Weimar le billet suivant (E.H.173), qui témoigne de la maturité humaine du jugement chez ce garçon de vingt-trois ans :

"La prudence est pour nous un devoir, car nous n'avons pas le droit de risquer notre vie et celle des autres inutilement. Prends donc les précautions qui s'imposent. Bien entendu, prudence ne veut pas dire lâcheté ou peur. Et il va sans dire que, si nous sommes appelés à rendre témoignage, nous en serons fiers et le ferons sans hésiter."

Telles sont les dispositions qui marquent le sacrifice que font de leur vie tous ces martyrs : ils ne vont pas au-devant de la mort ; mais ils sont décidés à "rendre témoignage" jusqu'au point où les nazis pourchasseraient leur vie chrétienne et l'apostolat catholique.

2) Cette persécution contre le christianisme et contre l'homme, qui rend manifeste le caractère spécifique de l'idéologie nazie, rend aussi manifeste le caractère spécifique de la résistance proprement chrétienne.

Dans la psychologie des intéressés, cette offrande du sang, que nous évoquons, a souvent pris, plus ou moins explicitement, une double dimension : d'une part, union à la passion du Christ, et, d'autre part, offrande du sacrifice de leur vie à des intentions que souvent ils précisaient très clairement.

Pour ce qui concerne le premier aspect de cette "offrande du sang", prenons un exemple. Jean Tinturier, que nous évoquons à l'instant, fut envoyé au camp de concentration de Flossenbürg avec les dix "colonnes de l'Église" qu'étaient les responsables de l'apostolat catholique dans les différentes villes de Thuringe parmi les travailleurs français présents dans cette province. Et pourquoi ? Pour le motif suivant que chacun eut à signer dans la prison de Gotha avant de partir en camp de concentration : "Par son action catholique auprès de ses camarades du service du travail obligatoire, a été un danger pour l'État et le peuple allemands". De Flossenbürg, avec trois autres, Jean Tinturier fut même envoyé à Mauthausen : et, lui, fut ensuite envoyé à Auschwitz, d'où, lors de la fermeture de ce camp, il a été renvoyé à Mauthausen où il devait rapidement mourir, égrenant un chapelet que dans sa déréliction il s'était fait avec un petit morceau de bois dans lequel il avait creusé dix entailles. Dans sa prière, il s'unissait ainsi très explicitement à la passion du Christ.

Pour tous ceux pour qui on sait quelque chose de précis, on s'aperçoit qu'il y a eu de la même façon une référence religieuse de la part de ceux qui ont dû faire de leur envoi dans un camp de concentration l'antichambre de la mort et que cette référence religieuse les a accompagnés jusqu'à la mort. D'ailleurs, on pourrait presque facilement le comprendre. Dans le même temps, en effet, d'autres persécutés ont de la même façon révélé à la face du monde l'âme des martyrs d'Israël et leur foi, à l'approche de leur heure ultime. Permettez-moi d'évoquer avec une

émotion sacrée la scène bouleversante, rapportée par un des hommes extraits du ghetto de Varsovie le vendredi 28 août 1942 et marchant à la mort :

"On avançait à longues foulées négligentes, insensibles, indifférents, l'ombre de la mort planant déjà sur nous, dit l'un des recapés. Près de moi une silhouette se détacha du groupe : un grand, un vieux Juif, avec une barbe de patriarche toute grise. Il portait le talith et les tephilin sous le bras. Rien de plus.

[Lors d'une halte,] on restait assis comme ça, pleins d'angoisse et de désespoir. Tout d'un coup, le vieux Juif avec le talith et les tephilin sous le bras se leva brusquement et prononça d'une voix forte et assurée : <Juifs, ne soyez pas égarés, ne soyez pas tristes. Pas d'affliction [...] Si j'avais eu de l'alcool, j'aurais trinqué à la vie, à la vie, Juifs, à la vie. Il ne faut pas être affligé. Ne voyez-vous pas que nous allons à la rencontre du Messie ? >¹ "

En rapprochant une telle parole du comportement des prêtres et religieux eux aussi sur le chemin de la mort, il est possible de reconnaître, de part et d'autre et en référence au Messie (même si le Messie n'est pas perçu de la même façon chez les uns et chez les autres), une attitude connaturelle à l'inspiration sous-jacente au message que Jacques Maritain a prononcé le 5 janvier 1944 de la radio de New-York et dans lequel le philosophe chrétien essayait de dire le drame de l'heure, tel qu'il en faisait la lecture :

"Le fait central, qui a sans doute la signification la plus importante au point de vue de la philosophie de l'histoire et des destinées du genre humain, c'est que de nos jours la passion d'Israël prend de plus en plus distinctement la forme de la croix. Juifs et chrétiens sont persécutés ensemble et par les mêmes ennemis : les chrétiens parce qu'ils sont les fidèles du Christ, et les Juifs parce qu'ils ont donné le Christ au monde."² "

Ce rapprochement, on peut dire que l'imposerait aussi le rugissement sadique du S.S. de Neue-Breme qui, après avoir roué de coups jusqu'à leur faire perdre connaissance quatre juifs, s'est écrié "*Priester wie Juden!*" et s'est mis à frapper et brutaliser le père Louis de Jabrun (jésuite de Bordeaux) et l'abbé François Basset (aumônier du groupe des Lettres des étudiants de cette maison) "jusqu'à ce qu'à leur tour ils tombent brisés, évanouis, roulés dans la boue, sanglants" (p. 107-108).

Des faits de ce genre et l'interprétation que suggère Jacques Maritain aident à formuler la lecture historique de ce drame humain, à savoir que la persécution du nazisme contre le christianisme, contre le judaïsme et contre l'homme, rend, d'une manière toute particulière, manifeste le caractère spécifique de l'idéologie nazie. D'ailleurs, Jules Isaac, qui, exclu de son enseignement universitaire dès 1940 et après la perte de ses proches à Auschwitz-Birkenau, s'est consacré à l'étude de l'antisémitisme et en particulier de l'antisémitisme chrétien, a laissé cette phrase :

"La lueur du four crématoire d'Auschwitz est le phare qui éclaire, qui oriente toutes mes pensées. O mes frères juifs, et vous aussi mes frères chrétiens, ne croyez-vous pas qu'elle se confond avec une autre lueur, celle de la Croix ?"³ "

Je n'ai nullement l'intention d'entrer dans les discussions d'ordre théologique, qu'elles soient chrétiennes ou juives, au sujet de cette interprétation de la relation de la Shoah avec la Croix. Je n'en ai pas la compétence ; et ce n'est ni le lieu ni l'opportunité. Du moins, l'historien peut-il relever que, du côté juif comme du côté chrétien, des penseurs évoquent cet aspect. Or, cette seule évocation indique au moins une chose, c'est la conscience, qu'ont eue au moins un certain nombre de proches des victimes de cette persécution, de la dimension religieuse sous-jacente à la politique du nazisme. Quoi qu'il en soit, cette politique anti-religieuse est conforme à

¹ Rapporté dans *Célébrations dans la tourmente*, éd. Verdier, Lagrasse, 1993, p. 24-25 (trad. de l'ouvrage publié par les éd. Ha Menorah, Tel-Aviv, 1970).

² OeC, XII, p. 625. Voir aussi : "La persécution raciste en France (1942)", OeC, XII, p. 589-591. Quelques mois plus tard, dans une réunion organisée à l'université française en exil sur le "droit raciste", Jacques Maritain était appelé à dégager "la vraie signification du racisme". Voulant donc attirer l'attention sur l'aspect moral de la situation, il évoqua, à la suite de l'encyclique *Mit brennender Sorge* - qu'il rappela longuement -, "l'irré-médiable et monstrueuse corruption de l'âme humaine chez les persécuteurs, et l'abîme de perversion où ils risquent de jeter la race humaine", par suite de "la complicité morale qui comme une lèpre insidieuse grandit peu à peu", et d'autant plus pernicieusement que "l'antisémitisme nazi [...] est surtout, comme l'écrivain juif américain Maurice Samuel l'a bien montré, une crainte et une haine surnaturelles, qui n'osent pas dire leur nom, du christianisme et de la Loi évangélique, et de ce Roi des Juifs qui est le Verbe incarné, le Verbe qui était au commencement [...] et qui a pris chair dans une vierge d'Israël." Étant donné l'appartenance de Maurice Samuel à la religion israélienne, écrit Jacques Maritain, "le témoignage qu'il apporte n'en apparaît que plus significatif." (OeC, XII, p. 593-616). Le texte de Maurice Samuel, de 1940, est cité in extenso dans "Le mystère d'Israël" (OeC, XII, p. 441).

³ Jules Isaac, *Combat pour la vérité*, Hachette, Paris, 1970, p. 243.

la détermination de Hitler d' "exterminer le christianisme de l'Allemagne" et de tous les pays où elle étendrait son emprise ; c'était aussi la constatation de ceux qui étaient chargés de mettre en pratique cette politique, ainsi que l'analysa le Gauleiter Hermann Rauschning (E.H. 63):

"Méthodiquement, scientifiquement, avec une logique inflexible, on a entrepris la lutte d'extermination contre tout ce qui était chrétien en Allemagne."

Ainsi, en rendant manifeste le caractère spécifique de l'idéologie nazie, cette persécution rendait aussi manifeste le caractère spécifique de la résistance proprement spirituelle et religieuse de ceux qui l'ont affrontée. Chez les chrétiens, cette offrande du sang, que nous évoquons, a souvent pris, plus ou moins explicitement, la double dimension que nous suggérons : car cette dimension religieuse s'est exprimée chez les victimes non seulement par l'union à la passion du Christ - ainsi que nous venons de le relever -, mais encore par l'offrande du sacrifice de leur vie que faisaient les intéressés pour des intentions que souvent ils ont précisées très clairement.

Et dans cette seconde dimension, nous discernons peut-être encore mieux jusqu'où sont allés au moins certains de ces prêtres et religieux. Le père Victor Dillard, certainement un des martyrs, confiait au père Riquet dans le camp de Dachau où ils s'étaient retrouvés (p. 124) :

"Si je m'en vais, n'était-ce pas prévu, accepté au départ ? Ma vie, je l'ai offerte, offerte pour l'Église et la classe ouvrière"

De la même façon, le père Aimé Lambert, bénédictin, bibliothécaire de l'abbaye de Ligugé, membre du réseau Renard de Poitiers, écrivait à son père abbé avant d'être décapité (p. 101) :

"J'offre ma vie pour ma famille... la France et l'Église de France, l'Allemagne, la paix du monde et la justice sociale. Je pardonne à tous ceux qui sont cause de ma mort ou qui ont pu me peiner. Adieu en ce monde."

De même encore, le rédemptoriste Jean Sibille, aumônier de fusiliers marins déclarait le 7 août 1944 avant de tomber dans les combats de la libération du territoire (p. 103) :

"Mon Dieu, je fais volontiers le sacrifice de ma vie pour le salut de la France, pour la J.O.C., pour les âmes."

Et nous connaissons même avec quelque précision un cas qui révèle jusqu'où va cette offrande faite pour autrui. Devant les menaces qui pesaient sur l'abbé Pierre de Porcaro, ancien vicaire de Saint-Germain-en-Laye, à cause de son apostolat, le curé de la Sainte-Famille de Dresde ne lui avait pas caché ce que la Gestapo lui réservait (p. 124) :

"C'est prévu, répondait-il, et il continuait son chemin vers le martyre, commente le curé allemand."

Or, sur le point d'être livré, Pierre de Porcaro fait promettre à son frère, prisonnier dans les environs et qui sait comme lui qui est le délateur qui le livre à la Gestapo, de ne jamais révéler le nom de cet individu : l'abbé offrait sa vie pour la France, pour la classe ouvrière, pour les Allemands, pour la paix et...pour son délateur (p. 138).

Par-delà le caractère de ces faits, dont je ne voudrais pas faire une collection de petites histoires - assurément rigoureusement vraies, mais édifiantes ou inacceptables (chacun pourrait les qualifier à sa façon) -, du moins force est de relever que toute cette page révèle jusqu'où, dans les circonstances que nous étudions, peuvent aller les "limites de l'humain"⁴. Dans le monde concentrationnaire de déshumanisation, de haine et de mort scientifiquement programmée, ces hommes ont répondu par l'affirmation que leur vie, si elle leur est arrachée violemment, échappe tout de même aux tortionnaires par l'offrande qu'ils en font, par le don d'un amour libre plus grand que la mort ; certains, par l'offrande de leur vie pour leurs frères, ont même voulu faire advenir sur la terre des hommes cette manière de victoire sur la mort.

3) Quelques réflexions à propos de ce que j'ai appelé l'offrande du sang

Tout d'abord, comme je l'ai expliqué dans une note de l'ouvrage (p. 90, n. 2), cette expression m'a été suggérée par l'étude de Jadwiga Stabinska, intitulée *Danina Krwi* (l'"Offrande du sang"). À l'heure de l'insurrection de Varsovie en août 1944, un certain nombre de Sacramentines avaient fait, dans le secret de leur cœur, l'offrande de leur vie à Dieu pour leurs frères "afin que la Pologne ne soit pas n'importe quelle Pologne, mais qu'elle soit tout entière au Christ" : dans la ligne de leur vocation réparatrice, "leur offrande était une demande de pardon et d'expiation" ; sur les 34 religieuses de ce monastère qui sont mortes dans la bombardement de la capitale le 31 août 1944, il y en a au moins dix-sept qui ont fait cette offrande ("sans aucune pression de l'opinion, aucun acte collectif : tout fut accompli dans la discrétion par chacune").

⁴ C'est le titre d'un numéro des *Études carmélitaines*, paru en 1953 chez Desclée de Brouwer, Paris.

Permettez-moi de vous confier aussi que cette recherche m'a fait songer à deux réflexions. La première, c'est une référence à la thèse de Georges Gusdorf qui m'avait marqué au temps où je préparais dans cette maison mon certificat de "Morale et sociologie" il y a une cinquantaine d'années. L'analyse de *L'Expérience humaine du sacrifice* que fait le philosophe de Strasbourg met en lumière que, dans un sacrifice, l'homme affirme, par le renoncement à un ordre de valeur déterminé, la prééminence d'un ordre de valeur qui, au moment où il le fait, est à ses yeux supérieur ; de plus, Gusdorf montre que, dans son sacrifice même, l'homme instaure cet ordre de valeur du fait même qu'il lui sacrifie ce à quoi il renonce⁵.

Et dans cette ligne, il y aurait peut-être lieu de prolonger cette analyse, en étant attentif à ce que connote l'expérience humaine du sacrifice dans deux cas qui apparaissent dans des contextes différents.

Dans la tradition juive, d'une part, il arrive à la "sanctification du Nom" de s'exprimer lors des persécutions par l'acceptation du sacrifice ; la détermination d'Éléazar au moment de la persécution d'Antiochus Épiphane pourrait sans doute être envisagée ainsi ; de même, l'attitude du vieux Juif de Varsovie que j'évoquais à l'instant et qui aurait voulu boire à la vie : "Ne voyez-vous pas que nous allons à la rencontre du Messie ?" C'est l'affirmation et l'instauration de la sanctification du Nom qui est à l'oeuvre dans l'offrande de ces vies humaines.

Dans la tradition chrétienne, d'autre part, l'"offrande du sang" marque une référence explicite à la passion du Christ : "mon corps livré pour vous", "mon sang répandu pour vous et pour la multitude en rémission des péchés" ; il ne s'agit pas seulement de l'acceptation d'une marche à la mort à laquelle est donnée une dimension religieuse ou de témoignage ; pour la foi chrétienne, il s'agit, par une participation explicite à la passion du Christ, d'inclure, dans le don de la vie, une dimension apostolique prolongeant celle du Christ, le martyr offrant sa vie pour ses frères ; la foi chrétienne y voit une participation à l'oeuvre de la Rédemption.

Je me rends bien compte que, si l'histoire ne peut méconnaître l'expérience humaine de ces hommes, l'histoire cependant ne peut, avec les seules ressources de la critique et de la raison humaines, se prononcer ni sur la réalité de ce à quoi se réfère la foi des croyants, ni sur la validité des théologies sous-jacentes à ces expériences humaines. L'histoire ne peut qu'enregistrer le lien qu'établissent les intéressés entre leur mise à mort, d'une part, et, d'autre part, l'acceptation qu'ils en font ainsi que le sens qu'ils lui donnent.

L'autre réflexion dont je me permets de vous faire part, c'est que je me suis demandé si ce ne serait pas la conscience de cette réalité, vécue par des chrétiens, de l'"offrande du sang", qui aurait incité Jean-Paul II à employer l'expression de "Golgotha du monde contemporain" lors de son pèlerinage au camp d'Auschwitz-Birkenau le 7 juin 1979, non pas du tout pour "récupérer" toute la spiritualité qui, s'étant déployée dans les camps, a été la victoire humaine sur l'ignominie programmée en ces lieux, mais pour affirmer que, même là, le sacrifice de quelques prêtres a voulu rendre présent le sacrifice du Christ, auquel il est évidemment assez normal qu'un pape rende témoignage.

Ultime remarque. Il ne faut pas cependant se cacher que la réponse de l'offrande du sang n'a pas été unanime et que, même s'il y a des cas incontestables, il demeure impossible de savoir en toute rigueur critique combien de prêtres, religieux et religieuses morts victimes des nazis ont donné ce témoignage et conféré cette double dimension religieuse et apostolique au sacrifice de leur vie. Il semble tout de même que les faits et témoignages recueillis permettent de dire que tous ceux qui ont eu à mourir en "martyrs" ont véritablement donné ce double témoignage, d'offrir leur vie en union spirituelle avec la passion du Crucifié et d'offrir explicitement le sacrifice de leur vie pour leurs frères humains. Même s'il n'est pas possible de les dénombrer, ces cas-limites ont du moins rendu manifeste, en langage humain, la traduction d'une résistance proprement chrétienne à l'idéologie nazie.

⁵ Cette référence m'est apparue encore plus pertinente que je ne l'avais soupçonné, au reçu d'une lettre de Georges Gusdorf, qui le 9 juin 1995 me disait l'origine de son ouvrage : "*L'Expérience humaine du sacrifice* fut ma seconde thèse de doctorat, soutenue en Sorbonne en juin 1948 - la petite thèse comme on disait alors. Ce texte se développait à partir d'une cellule germinative constituée par une méditation pour le Vendredi saint, prononcée au cours d'une Semaine sainte de 1944 à Montwy, oflag VIII F, dans l'actuelle Pologne, à l'usage de la petite communauté protestante de ce camp de prisonniers français. Nous vivions alors dans une ambiance eschatologique qui englobait aussi bon nombre de nos camarades catholiques. Rentré en France, et nommé répétiteur à l'École normale de la rue d'Ulm, je fis subir à ma méditation une première élaboration, que je soumis à M. Bachelard. Celui-ci me conseilla de développer cet essai en forme de petite thèse. D'où le texte que vous avez connu."

En conclusion

Il convient d'abord de revenir sur le fait que cet ouvrage n'est qu'un essai de typologie. Il n'est pas exhaustif : ni pour ceux dont il est question, ni pour ceux dont il n'est même pas fait mention (et qui sont le plus grand nombre), ni pour le contexte dans lequel tous ont eu à vivre ; que ce soit en France ou en Allemagne. En outre, il faut bien relever que c'est parfois délibérément que je me suis refusé à méconnaître un certain nombre de "petits", hommes généralement ignorés de la grande histoire (ils ne sont pas "de notre monde", E.H.p. 54, avec la note 36).

Deuxième remarque. S'il est déjà difficile d'obtenir et de critiquer les sources documentaires ou les témoignages recueillis, il serait sans doute opportun d'être attentif à les utiliser correctement, tout en les débarrassant de certains euphémismes qui en édulcorent le sens⁶. Quant aux témoignages des survivants, il faut aussi les débarrasser des inexactitudes, adjonctions et embellissements, ou bien omissions et suppressions qui les grèvent. Derrière ces textes trafiqués, il faut retrouver le texte original et l'interpréter correctement. Et il faut aussi retrouver les noms des compagnons de misère, qui furent biffés par quelque apologiste soucieux de ne pas encombrer son récit hagiographique afin de laisser croire que celui ou celle qu'il voulait exhumer, et dont il espérait pouvoir produire une vie "juteuse", était le seul, l'unique héros !...

Troisième remarque qui fonde toutes les autres exigences. De quoi s'agit-il en définitive ? Dans l'avilissement programmé par la logique du régime nazi, la résistance chrétienne a manifesté une résistance spirituelle, qui est la grandeur de l'homme. Le père Léon Leloir, père blanc, aumônier général du maquis des Ardennes franco-belges a utilisé comme moyen mnémotechnique 4 000 vers alexandrins, pour évoquer la grandeur dans la misère à Buchenwald. Qu'il suffise de rappeler deux de ses poèmes, qui furent recueillis à son retour dans les quelques semaines qu'il passa avant de mourir :

Le premier garde le souvenir du bourgmestre anti-nazi de Weimar, transformé pendant 18 mois en "homme-chien de garde" :

- | | |
|--|--|
| 1) "Eh ! oui, comme des chiens ! le maire de Weimar,
- Cité qu'ont enchanté de leurs vers ou leur art
Goethe le magicien, Schiller plus "réaliste",
Liszt, prodige amoureux, Wagner en qui vit Liszt. | 2) Ce burgemeister fut avili en caniche
Avec chaîne, collier, écuelle et basse niche !
Interdit lui était de désunir ses doigts.
À même la gamelle, adroit ou maladroit. |
| 3) - Car ses bras ne pouvaient lui servir que de pattes -,
À pleine bouche, il dévorait soupe et patates.
Tous les anciens du camp sont là pour témoigner:
Leur souvenir, des faits n'est pas-trop éloigné. | 4) Selon l'ordre reçu, l'homme tenu en laisse
Aboyait chaque fois que passait un S.S
Il vécut dix-huit mois, ne différant en rien,
- Logement, manger, cri - du plus vulgaire chien." |

L'autre poème, composé le 4 juillet 1944, le jour de sa condamnation à mort :

- | | |
|--|---|
| "J'ignore encore le sort qui demain sera le mien
Je suis heureux de vivre en cette incertitude
Je reste axé vers Dieu, seule béatitude,
Et ma conscience en paix ne me reproche rien. | ... S'il me reste interdit de monter à l'autel
Voici que je célèbre une messe sanglante
Offrant avec le Christ une chair pantelante
Sur la patène du sacrifice éternel.
Vive Dieu! Haut les coeurs! Enviez tous mon sort !
Je cours heureux, confiant, vers le saut de la mort." |
|--|---|

Le P.Léon Leloir (père blanc) et le P. Herman Josef Tyl (prémontré tchèque qui vient de mourir, après avoir ajouté à sa déportation dans les camps nazis, une autre déportation dans les camps du goulag⁷) ont explicitement voulu tout risquer, non seulement pour faire parvenir

⁶ Par exemple, le *Revier* de Mauthausen en 1944 n'était pas du tout, comme l'a représenté une bande dessinée qui se voulait "édifiante", une infirmerie installée dans une baraque du genre des baraques bien cirées pour les touristes de 1994, avec des infirmières tout de blanc vêtues et portant une jolie petite croix rouge ; ce n'était pas une infirmerie avec des draps immaculés ; non, c'était un mouiroir grouillant de vermine, dans un endroit immonde et qu'on a fait disparaître ; dans ce lieu, les mourants à deux ou trois par paillasse, voire davantage, dans des châlits superposés, recevaient pour toute extrême-onction les excréments du moribond de l'étage supérieur !

⁷ Herman Josef Tyl, incarcéré à Auschwitz puis à Buchenwald de 1942 à 1945, fut incarcéré par les communistes de 1950 à 1958 ; il transmit son calice de clandestinité à Pie XII, mais le ministère sacerdotal lui restait interdit par le régime politique ; en 1989 il fut élu abbé de Tepla, où il mourut le 10 décembre 1993.

l'Eucharistie à leurs compagnons de misère (en ayant célébré clandestinement la messe), mais aussi et explicitement pour que tout simplement la messe fût célébrée dans ce camp :

"une fois par mois environ, toujours sans ornements, sans pierre d'autel, sans calice ni patène [...] car il importait peut-être moins d'introduire l'Eucharistie au bain que d'offrir ce sacrifice partout, du levant au couchant, comme le prophétisait Malachie.⁸"

Telle est bien, en définitive, dans une perspective de foi chrétienne, la raison ultime de l'affrontement, par des prêtres catholiques, de l'athéisme nazi dans ces lieux de déshumanisation et de mort. Mais, si ce sursaut peut sembler pour des croyants relever du "culte en esprit et en vérité", est-ce que ce sursaut n'est pas aussi la fierté de tous ceux qui, même sans partager leur foi, ont de quelque façon partagé leur sort ?

Pour faire percevoir ce que peut suggérer le rayonnement de la grandeur humaine qui brilla au zénith de ces camps d'extermination que notre génération eut à connaître, permettez-moi d'évoquer le rayonnement de ce médecin pédiatre juif Janusz Korczak qui le 6 août 1942, considérant les enfants dont il s'était chargé et le sort qui les attendait, les accompagna jusqu'au camp de Treblinka où il mourut avec eux. En effet, lorsque le cortège, sorti du Ghetto de Varsovie, arriva au quai d'embarquement, Nahum Remba, un employé du Judenrat, qui avait cherché à retarder ce départ, fut témoin d'une scène dont la dignité s'imprima dans sa mémoire d'une manière indélébile :

"Ce n'était pas, écrivit-il, une marche vers les wagons, mais plutôt une protestation muette contre ce régime assassin... C'était un genre de cortège qu'aucun homme ne voit jamais dans sa vie."⁹

Beaucoup de ceux-là même qui furent immergés dans l'ignominie n'ont-ils pas, en effet, au contact de telle ou telle détermination muette, perçu comme un reflet de la grandeur humaine qui brillait au plus intime de l'être de leurs compagnons de misère, jusqu'à brûler ceux qui offraient leur vie pour leurs frères, en même temps que cette détermination stigmatisait de honte les tortionnaires ? Le rayonnement de cette grandeur humaine, pour être de l'ordre de l'esprit - voire de la fidélité à une révélation -, n'était-il pas déjà une victoire remportée aux "limites de l'humain" ? Et n'est-ce pas cette grandeur qui brillait et qui brûlait au zénith de l'humanité lorsqu'en réponse au mépris et à la haine il s'agissait, exprimée en termes humains de sacrifice, d'offrande - par amour - du corps livré et du sang répandu ?

À dire vrai, ce rayonnement n'atteint-il pas aussi tous ceux qui, en dehors même du courant de la révélation judéo-chrétienne, ont été saisis, à l'instar d'Eschyle, par l'angoisse que le grand tragique grec a fait exprimer par le chœur des Choéphores :

"Τί γὰρ λύτρον πεισόντος αἵματος πέδω ;"

" Quel rachat y a-t-il du sang répandu sur le sol ?¹⁰ "

Charles Molette
Sorbonne, 4 mai 1995

⁸ Léon LELOIR, des Pères blancs, aumônier général du Maquis des Ardennes, *Buchenwald*, Éditions du Témoignage chrétien, avril 1945, p. 31 (il s'agit de Malachie I, 11).

⁹ Betty Jean LIFTON, *Janusz Korczak, Le roi des enfants*, Laffont, Paris, 1989, p. 349-350.

¹⁰ Eschyle, *Les Choéphores*, vers 48.

Mgr Charles Molette

Quelques exemples d'actions de solidarité

de la part de chrétiens français

**exemples envisagés dans la perspective
de l'image de la France donnée aux Allemands
pendant la Deuxième Guerre mondiale**

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

**INTERVENTION
POUR LE COLLOQUE
ORGANISÉ PAR LE SERVICE CULTUREL
DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE
sur le thème général :**

“ ILS CROYAIENT À LA FRANCE ”

(Berlin , 10 - 11 juillet 1995)

Exemples d'actions de solidarité de la part de chrétiens

Communication pour le Colloque : "TLS CROYAIENT À LA FRANCE" ("L'image de la France chez les antifascistes allemands et autrichiens, en France pendant la Deuxième Guerre mondiale")
Service culturel de l'ambassade de France en Allemagne, Berlin, 10-11 juillet 1995

Quelques notations préliminaires se référant à l'attitude de chrétiens français et allemands

Revenu des camps de Compiègne, Mauthausen et Dachau, le père Michel Riquet tint à affirmer le caractère spécifique de la présence de nombreux *Chrétiens de France dans l'Europe enchaînée*, prêtres ou laïcs, dans l'univers concentrationnaire.

"Certes, dit-il, il n'est pas question de revendiquer pour les chrétiens un quelconque monopole du courage ou de la dignité. Des camarades incroyants, notamment des communistes, nous ont donné de beaux exemples d'énergie et de solidarité. [Mais les chrétiens qui ont été arrêtés, incarcérés, déportés] ont maintenu une présence d'Église et de chrétienté. Dans le wagon de cent vingt-six hommes nus qui firent une minute de silence le vendredi saint [7 avril 1944], il y avait, outre un prêtre et un pasteur, plusieurs dizaines de catholiques pratiquants à côté d'un groupe communiste discipliné et cohérent mais parfaitement respectueux de nos sentiments chrétiens.¹"

Le caractère spécifique, qui s'exprimait dans cette prière silencieuse du vendredi saint, marquait la passion des chrétiens, sans rien retirer à ce qui animait ceux de leurs compagnons de misère qui ne partageaient pas leur foi. Mais, pour plusieurs croyants, ce comportement jaillissait de l'inspiration qui avait été celle de leur engagement : il était mis en relation avec leur foi. Cette inspiration spirituelle, commune d'ailleurs aux catholiques et aux protestants conscients de l'enjeu de leur attitude, est aussi commune aux chrétiens français et allemands.

Ainsi, à Berlin, le pasteur de l'Église évangélique d'Allemagne, Dietrich Bonhoeffer, arrêté le 5 avril 1943, interné dans la prison de Tegel, puis de Prinz-Albert-Strasse, et qui termina pendu, au camp de concentration de Flossenbürg, le 9 avril 1945, exprimait l'écartèlement intérieur des chrétiens d'Allemagne dans son ouvrage *Résistance et soumission* :

"Les chrétiens d'Allemagne vont se trouver dans une terrible alternative : ou bien vouloir la défaite de leur pays, pour que puisse survivre la civilisation chrétienne, ou bien vouloir la victoire de ce pays et, par le fait même, la destruction de notre civilisation.²"

De même, le jésuite allemand Alfred Delp, lui aussi interné dans la prison de Tegel à Berlin le 28 juillet 1944 et exécuté à Plötzensee le 2 février 1945, disait :

"Mon crime est d'avoir cru à l'Allemagne par delà une heure possible de détresse et de nuit, d'avoir refusé la religion de l'orgueil et de la violence et de l'avoir fait comme catholique et comme jésuite. Si je suis ici à attendre la main qui me conduira à la potence, c'est parce que j'ai cru, par delà l'Allemagne d'aujourd'hui, à une Allemagne nouvelle, parce que j'ai vu dans le christianisme et dans l'Église l'aspiration secrète de ce pays et de ce peuple, la force qui doit les régénérer et les sauver.³"

Et Mgr von Preysing, évêque de Berlin, avait écrit ces phrases, que répercutait en France *Témoignage chrétien* :

"Aucun doute ne nous est permis : nous sommes, chrétiens, engagés dans une rude bataille. Contre nous s'est dressée la religion du sang. Partout, depuis le refus méprisant de la doctrine du Christ jusqu'à la haine passionnée et ouverte, partout éclatent les signaux de la lutte. Un feu roulant d'affirmations empruntées soit à l'histoire, soit au présent, déferle sur nous. Le but de la bataille est clair : c'est le refoulement et l'expulsion du christianisme. Une clameur joyeuse de victoire s'élève des rangs de l'antichristianisme."

Évoquant ces lignes, le père Henri de Lubac rappelait que "ces paroles tragiques" avaient été "maintes fois reprises par tous les évêques d'Allemagne" et ajoutait le souvenir de sa rencontre à Berlin le samedi 30 août 1947 avec le cardinal von Preysing : "Nous nous embrassâmes avec émotion, constatant que, des deux côtés ; nous avons mené le même combat, contre le même adversaire du Christ, avec les mêmes armes spirituelles.⁴"

"Ainsi, disait comme en écho le P. Riquet, dans une Europe enchaînée, la résistance des chrétiens de France, se trouvait-elle associée à celle des chrétiens d'Allemagne."

¹ Michel Riquet, s.j., *Chrétiens de France dans l'Europe enchaînée*, Éd. S.O.S., Paris, 1973, p.194-195.

² Cité ibid. p. 186.

³ Alfred Delp, *Honneur et liberté du chrétien*, Paris, 1958, p. 208.

⁴ Henri de Lubac, *Mémoire sur l'occasion de mes écrits*, Culture et vérité, Namur, 1989, p. 51.

À ces rappels permettez-moi d'ajouter un témoignage donné lors du récent congrès de l'Association nationale des Prêtres anciens combattants⁵, tenu à Viviers des 24 au 27 avril 1995. Un prêtre ardéchois rappela les prêtres allemands qu'il avait connus et dont il disait qu'ils "ont pris des risques en accueillant l'un ou l'autre de ces jeunes Français [du S.T.O.], s'enhardissant parfois jusqu'à une confiance (en latin) aux séminaristes: *'Hitler, Satanas; Himmler, Satanissimus! Timete!'*"⁶ Cette phrase a marqué celui qui la rapportait, parce qu'elle avait été prononcée par un prêtre allemand. C'est donc un document qu'il convient d'enregistrer pour l'histoire et qui substantiellement concorde avec un certain nombre de témoignages que nous venons de présenter et d'autres que nous ne pourrions pas ne pas rassembler dans cette étude.

En toute hypothèse, ce fond de tableau laisse apparaître que la présente communication ne peut pas, s'agissant de chrétiens, ne pas évoquer ces hommes, tant Allemands que Français, en faisant abstraction du fait que, pour certains d'entre eux, c'est leur foi qui vivifia tant d'actions de solidarité. Il faut même ajouter que la foi chrétienne a donné, dans bien des cas, comme un flair spirituel qui a aidé à faire prendre conscience du caractère idéologique que véhiculait le nazisme et à percevoir qu'il ne s'agissait pas, selon la formule du cardinal Tisserant, "d'une guerre comme dans l'ancien temps."⁷ Certes il n'y a pas du tout lieu de porter un jugement de valeur sur la prise de conscience d'autres hommes qui n'ont pas eu aussi tôt ce qu'on pourrait appeler le même flair⁸. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas le reconnaître là où on le trouve.

Après ces préliminaires, je vais indiquer les étapes de la communication qui m'a été demandée sous le titre "Quelques exemples d'actions de solidarité de la part de chrétiens", pour ce Colloque qui nous rassemble et qui est organisé par le Centre culturel de l'Ambassade de France à Berlin sous le thème général "Ils croyaient à la France". Vous me permettrez de commencer, en remerciant les organisateurs, de vous dire que je suis sensible au fait qu'ils ont tenu, par souci de rigueur historique, à souhaiter la présence d'une intervention qui fit place à une page d'histoire, trop généralement silencieuse. J'aborderai donc les trois points suivants :

1°) À propos de la réponse apportée aux problèmes posés par l'existence en France des camps d'internement (qui sont présentés dans plusieurs communications ou témoignages de cette séance⁹), j'évoquerai tout d'abord quelques exemples d'actions de solidarité dictées à des chrétiens de France par leur conscience chrétienne.

2°) À propos de la réponse apportée à des situations découlant de la terreur nazie qui s'appesantissait sur l'Europe, je me propose de présenter quelques exemples, chez des Français chrétiens, d'actions de solidarité jaillissant de la vitalité catholique qui les habitait.

3°) À propos de la réponse apportée à la "haine de l'Évangile" qui procédait de l'appareil nazi, je me permettrai de dégager quelques exemples de solidarité humaine et spirituelle qui ont amené certains catholiques français jusqu'à ce qu'il faut bien appeler l'"offrande du sang".

⁵ C'est en 1924, au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui avait été marquée par le slogan "Les curés sac au dos", qu'avaient été créées la D.R.A.C. (Ligue des Droits des religieux anciens combattants) et la P.A.C. (Association des Prêtres anciens combattants) comme une réaction pour la défense des droits des prêtres et religieux anciens combattants, à l'heure où s'affirmait un renouveau de mesures anticléricales. S'ouvrant aux prêtres mobilisés ultérieurement, ces associations accueillent, de diverses façons, les préoccupations de leurs nouveaux adhérents.

⁶ *Liaison - P.A.C.*, bulletin de l'Association nationale des Prêtres anciens combattants, nouvelle série n° 74, 2^e trimestre 1995.

⁷ Voir ci-dessous, p. 7.

⁸ Jacques Chaban-Delmas, par exemple, a déclaré au procès de Klaus Barbie: "Dans les premières années, notre action était commandée par l'expulsion de l'occupant. C'est progressivement, en apprenant ce qui se passait, que nous avons pris conscience d'un phénomène qui nous avait échappé et qui était le nazisme, c'est-à-dire la malédiction, l'abomination." (cit. dans *Le Monde*, 13 juin 1987 et dans Asher Cohen, *Persécution et sauvetages*, p. 205).

De son côté, signe d'une mentalité assez généralisée, Philippe Buton évoque le caractère tardif de cette prise de conscience: "Le retour des déportés politiques et la progressive découverte de l'extermination démontreront que la Seconde Guerre mondiale n'était pas une guerre comme les autres. Plus qu'une guerre nationale, elle avait été une guerre idéologique, pratiquement une guerre de civilisation. Pour cette raison, elle a atteint les sommets de la barbarie." (éditorial du "Dossier victorie" dans *R[égion] C[hampagne]-A[rdenne]*, juin 1995, n° 19, p. 33)

⁹ Notamment les communications d'Anne Grynberg, Gabriele Mittag, Mechthild Gilzmer, Jacques Grandjón, et le témoignage de Pierre-Paul Sagave.

1^{ère} partie: Camps d'internement et actions de solidarité dictées par la conscience chrétienne

"Dès 1937, des initiatives [catholiques] diverses s'étaient employées à secourir les réfugiés que la peste brune obligeait à fuir l'Allemagne, mais également les Basques contraints par l'avance de l'insurrection franquiste à quitter leur pays."¹⁰ Le gouvernement Daladier décréta l'expulsion des étrangers dépourvus de titres de séjour ou leur internement dans des "centres spéciaux": c'étaient les premiers camps de concentration français. Dans les camps du midi, libérés de la plupart des réfugiés espagnols retournés au-delà des Pyrénées, furent ainsi regroupés de nombreux étrangers, réfugiés par centaines de milliers à l'heure de la débâcle. Mais les réfugiés n'étaient pas tous internés dans des camps; il en est, en effet, qui, par leurs propres moyens, avaient trouvé un asile, dont le caractère provisoire dura parfois longtemps.

Certes à Lyon, diverses initiatives cherchèrent à leur apporter une aide matérielle, administrative ou morale. Ainsi, celles de l'abbé Alexandre Glasberg, converti du judaïsme, qui crée un Comité d'aide aux réfugiés, couvert par le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon. C'est aussi à Lyon que, de Hongrie via Beyrouth, arrive à la fin de décembre le jésuite Pierre Chaillet: la ville lui apparaît comme "capitale de misère et d'espérance: la misère des réfugiés, des apatrides et des hors-la-loi, l'espérance de la Résistance dans ses humbles débuts à peine clandestins et peu efficaces."¹¹ Sa réponse sera double: les *Cahiers du Témoignage chrétien* et l'*Amitié chrétienne*.

Néanmoins, pour résoudre les lourds problèmes posés par cet afflux d'étrangers, l'administration française débordée eut parfois recours à la solution la plus simple, l'internement dans ces camps initialement provisoires; "mais les réfugiés ne pouvaient pas comprendre pourquoi ils étaient emprisonnés, ni savoir quel serait leur sort à l'approche des Allemands."¹² Dans bien des cas, force est de le reconnaître, ce fut chez ces internés une désillusion douloureuse:

"La souffrance que nous avons eue à subir, nous qui étions détenus dans les camps de concentration français, ne venait pas tant de privations personnelles que d'une amère désillusion. La France, pour laquelle la plupart d'entre nous avaient conçu un attachement profond; la France qui nous avait offert son hospitalité avec tant de largeur d'esprit; la France, dont les idéaux les plus élevés semblaient être la liberté et la justice -, cette France nous révélait un visage totalement différent, une grimace qui nous inspirait l'horreur, car nous l'avions vue une fois déjà auparavant, lorsque nous avions fui devant Hitler."¹³

On vit même des réfugiés juifs allemands arrivés à l'automne 1940 dans le camp - simple plage - de Saint-Cyprien, en appeler au ministère des Affaires étrangères allemand contre les "conditions inhumaines", qui leur étaient faites, "trop mauvaises pour des coolies nègres"¹⁴.

Cependant, dès octobre 1940, la situation évolue pour les camps d'internement du sud-ouest. En effet, trois jours après l'ordonnance allemande du 27 septembre sur les "mesures contre les juifs", lors du conseil des ministres du 1^{er} octobre 1940, le maréchal Pétain intervient personnellement "pour que la justice et l'enseignement n'emploient plus aucun juif."¹⁵ Dès lors se succèdent les lois "françaises": du 3 octobre "portant statut des juifs", du 4 octobre "sur les ressortissants étrangers de race juive", des 7 et 11 octobre "sur le statut des juifs indigènes des départements de l'Algérie", etc. Outre leurs effets directs d'internement, ces mesures discriminatoires et spoliatrices jettent le trouble dans les esprits. Il y a plus: le 24 octobre 1940, aussitôt après la poignée de mains de Montoire, un convoi allemand de neuf trains, qui venait d'attendre

¹⁰ Michel Riquet, *Chrétiens de France, etc.*, p. 24-37. Cet ouvrage précise l'origine des diverses initiatives: pour le Midi, le regroupement se fait dans le Comité national catholique; pour les réfugiés d'Europe centrale, dans le Secours catholique français, qui va tout englober en juillet 1939. Créé à Bordeaux en 1938, le Comité catholique d'aide aux réfugiés espagnols, avec ses 54 comités départementaux susceptibles de coordonner les services rendus (regroupement de familles dispersées, placement de main d'oeuvre, etc.), avait été le premier comité à pénétrer dans les camps de concentration des Pyrénées orientales. L'arrivée des Allemands provoqua la destruction de tous les dossiers et la débâcle réduisit ses possibilités d'action (voir: Roger Braun, s.j., *Le Secours catholique international*, polyc. "ad modum manuscripti", 1960, 119 p.).

¹¹ Cité par Renée Bédarida, *Pierre Chaillet, témoin de la résistance spirituelle*, Fayard, Paris, 1988, p. 109.

¹² Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, Paris, 1981, p. 71.

¹³ *Ibid.*, p. 72, citant: Heinz Pol, *Suicide of Democracy*, New-York, 1940, p. 232-233.

¹⁴ *Ibid.*, p. 72: la lettre, remise au Dr Kundt qui visitait les camps d'internement pour rechercher les réfugiés politiques, est parvenue au ministère à Berlin le 20 novembre 1940.

¹⁵ Témoignage du ministre Paul Baudoin, rapporté par Michel Riquet, *Chrétiens de France etc.*, p. 88.

vingt quatre heures pour franchir la ligne de démarcation, amène en zone sud 6 358 juifs allemands originaires du pays de Bade et du Palatinat, raflés en hâte pour être expulsés d'Allemagne et transiter par la zone non occupée de la France afin de gagner Madagascar, colonie française que Hitler veut transformer en un immense ghetto¹⁶, afin de "purger" l'Allemagne de ceux que le Führer qualifiait d' "indésirables non-aryens". C'était l' "opération Bürckel", du nom du Gauleiter d'une des régions concernées par cette purge. Mais le projet, auquel le gouvernement de Vichy était appelé à collaborer fut mis en échec par l'impossibilité pour l'Allemagne d'acquiescer à la maîtrise de la Méditerranée ; et on sait qu'en février 1941, Hitler renonça à son projet, tout en cherchant un autre moyen qui ne serait pas plus "avantageux" pour les Juifs et qu'il définit en juillet 1941 comme devant être la "solution finale de la question juive", décision dont la mise en application fut confiée à la Conférence de Wannsee le 20 janvier 1942.

Tel est donc le contexte dans lequel les camps de Gurs (près de Pau) et du Vernet, puis du Récébédou et de Noé (dans la région de Toulouse) reçurent des milliers de Juifs allemands. C'étaient des conditions déplorables que devaient affronter ceux qui y étaient amenés ; et cela malgré la loi, du 17 novembre 1940, relative à la surveillance des camps. Aussi, à l'instigation de l'abbé Alexandre Glasberg qui l'avait alerté, le cardinal Gerlier "est intervenu à Vichy en décembre 1940, par le canal de Mgr Guerry, pour protester contre les conditions d'internement des Juifs étrangers à Gurs."¹⁷ Cette situation va être aussi à l'origine de diverses entreprises de sauvetage dont plusieurs ont été effectuées par des congrégations religieuses féminines : par exemple dans l'hospice de Ruhle tenu par les Soeurs de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue ; de plus, ces religieuses placeront les enfants d'âge scolaire dans d'autres établissements des environs, ou bien à Montauban - parfois avec la recommandation de Mgr Théas, évêque de Montauban - dans des écoles des soeurs de l'Union de Notre-Dame de Charité, etc. C'est ainsi que, dès 1940, tout un réseau de sauvetage d'internés juifs fonctionne dans le midi, et particulièrement dans le sud-ouest, avec plusieurs établissements tenus par des religieuses. En outre, en août 1941, pour les internés juifs du camp de Gurs, Pie XII fait parvenir deux mille dollars, produit d'une quête effectuée aux États-Unis¹⁸ ; puis, de novembre 1942 à juin 1944, six autres dons du pape furent adressés à Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, pour des "secours aux étrangers internés". Les internés ne restent pas insensibles à cette sollicitude pontificale, qui résume à leurs yeux toutes les initiatives catholiques, puisqu'en 1942 un interné de Gurs, Julius Turner, exécute, pour sa baraque, une peinture célébrant les "Dons du pape aux internés de Gurs"¹⁹.

Dans la définition et l'exécution d'une législation d'exception qui s'appuyait sur le point 19 du texte de la convention d'armistice, il ne faut se cacher ni le rôle déterminant des fonction-

¹⁶ [coll.], *Les camps du Sud-Ouest de la France*, Privat, Toulouse, 1994, p. 97-118.

Le même 24 octobre, De Gaulle, à qui se ralliaient l'un après l'autre les pays de l'Afrique noire française, arrive à Brazzaville. Prenant acte du sens de l'engagement de Montoire par lequel "la collaboration de Vichy avec l'ennemi était officiellement proclamée", il comprend qu'il lui incombe "désormais [...] d'exercer dans les territoires libérés les attributions d'un gouvernement [...] Je fixai, en terre française, à Brazzaville, le 27 octobre, cette position nationale et internationale par un manifeste, deux ordonnances et une déclaration organique dont l'ensemble allait constituer la charte de mon action." (De Gaulle, *Mémoires de Guerre*, t. I, ch.IV "L'Afrique").

La solution Madagascar requérait non seulement la "collaboration" de la France, mais aussi celle de l'Espagne et la défaite de l'Angleterre. Or, en février 1941 Hitler "déclara qu'étant donné la difficulté de mise en pratique du plan Madagascar, il 'pensait à de nombreuses choses sous une forme différente et qui n'était pas précisément plus amicale' (Christopher Browning, "L'origine de la solution finale : du contexte militaire et politique à la prise de décision (1939-1945)", p. 163 dans : François Bédarida, *La politique nazie d'extermination*, Paris, 1989).

D'autre part, on sait que les Britanniques débarquent à Diégo-Suarez le 6 mai 1942.

¹⁷ Voir : Colloque de Grenoble 1976, *Églises et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale. La région Rhône-Alpes*, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 208.

¹⁸ Léon Papelux, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre (1939-1945)*, Bruxelles - Rome, 1991, p.148 (voir les documents dans *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, t. VIII, p. 115, 136). Germaine Ribière a évoqué "ce don peu connu [qui] a permis de financer en partie les activités de l'aumônerie catholique, qui a fait un travail considérable, notamment l'abbé Lagarde et le P. Braun, qui était aumônier des camps depuis les premiers camps pour les réfugiés espagnols. Ce travail est à l'origine du Secours catholique, qui a été fondé à la fin de la guerre." (Colloque de Grenoble, p. 211).

¹⁹ Voir Charles Molette, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme 1940-1945*, Fayard, 1995, p. 36.

naires de Vichy, qui appliquaient salement des mesures officielles déshonorantes, ni le climat de délation ou de trahison qui se développait, même en zone sud. Du moins, les diverses oeuvres en faveur des internés (avec des "internés volontaires" ; et des "Centres d'accueil" - l'abbé Glasberg en ouvrit et en fit fonctionner cinq qui permirent quelques sauvetages -) se sont-elles groupées à Nîmes au sein d'un Comité de coordination pour l'assistance dans les camps.

Toutefois il faut bien reconnaître que, si généreuses et courageuses eussent-elles été, certaines initiatives de l'abbé Glasberg n'ont pas toujours été favorablement accueillies par les intéressés, non seulement à l'intérieur des camps, mais même dans les centres d'accueil. Ce fait apparemment paradoxal, une collaboratrice juive de l'abbé Glasberg, Nina Gourfinkel, qui était aussi déléguée du Comité d'assistance à la population juive frappée par la guerre, s'en étonne :

"Le fait même d'avoir réussi à les sortir des camps se retournait paradoxalement contre nous, nous rendait suspects, puisqu'il laissait supposer un pouvoir, une influence, des relations. Donc, si nous n'avions pas fait mieux, c'est que nous ne l'avions pas voulu ou su, c'est que nous étions des fourbes ou des poires."²⁰

Quant à l'abbé Glasberg, il a clairement expliqué son but et ses critères²¹ :

"Notre but est de sauver pour la vie des êtres sains, socialement utiles et présentant une valeur humaine et morale certaine. Nous ne faisons aucune distinction nationale ou confessionnelle. Nous avons arrêté notre choix sur des hommes et des femmes âgés généralement de vingt à quarante-cinq ans et appartenant à des professions libérales, à des professions manuelles ou s'étant signalé par leur activité sociale."²²

D'ailleurs, les pensionnaires des Centres d'accueil n'étaient qu' "en congé libérable". À l'heure des déportations, plusieurs seront donc saisis et embarqués, comme "exclus des catégories d'exemptés". Le seul moyen d'en sauver est alors de les plonger dans l'illégalité et de les confier à des personnes sûres. Du même coup, la situation de l'abbé Glasberg devient très critique ; et il doit lui aussi se métamorphoser, dans une cure vacante du diocèse de Montauban.

L'année 1942 est, en effet, marquée par les déportations massives des juifs et l'invasion de la zone sud. C'est selon le plan de la Conférence de Wannsee que la France est amenée à livrer à l'Allemagne les Juifs étrangers, puis les Juifs français. Ceux de zone occupée d'abord : le 27 mars 1942 un premier convoi part de Compiègne pour Auschwitz ; et en juillet, après la rafle du "Vel d'Hiv", sont arrêtés pour être déportés 13 000 Juifs "apatrides" (situation qui à leur sujet devait donc éviter le risque d'interventions diplomatiques). En août, ce sont 7 000 Juifs étrangers de zone libre qui sont livrés par Vichy dans des conditions inqualifiables. Dans les seuls mois d'août et septembre, ce seront ainsi 42 000 Juifs qui seront livrés par Vichy aux Allemands ; parmi eux, il faut en compter 11 000 de zone dite libre.

Sur ces convois et les réactions des convoyés, nous avons un témoignage, assez exceptionnel, celui de Germaine Ribière, de l'équipe du père Pierre Chaillet²³ : c'était "une étudiante de la J.E.C.F., aussi infatigable qu'intrépide [...], qui n'a cessé de sillonner la France pour

²⁰ Nina Gourfinkel, *L'autre patrie*, p. 255. Texte cité par Lucien Lazare, *L'Abbé Glasberg*, Cerf, Paris, 1990, p. 55.

²¹ Il y a là une constante, absolument dramatique (mais tous n'ont pas eu conscience du drame moral qui était le leur), chez tous ceux qui, à un moment ou l'autre, en France ou en Allemagne, se sont trouvés engagés, par le système même, dans une situation qui leur donnait la possibilité de sauver quelques-uns de leurs camarades et donc de les choisir... pratiquement en abandonnant les autres.

En France, dans les premiers mois de 1943, phase clandestine de l' "équipe d'Uriage", il fut spécifié : "Une note particulière précisera les critères qui permettront de sélectionner, parmi les nombreux candidats, le petit nombre de ceux qu'il est possible de 'planquer' en les aiguillant sur les filières connues [pour gagner des maquis]" (Cit. par Bernard Comte, *L'École nationale des cadres d'Uriage*, Lille, 1989, t. II, p. 1082).

En Allemagne, dans les camps de concentration, ce fut aussi un cas de conscience analogue : "Même dans les cas où nous avons réussi à n'avoir qu'une part anodine à la terrible machine concentrationnaire, nous découvrons avec terreur que, par un autre côté, nous jouions le jeu de nos ennemis [...] Avait-on le droit de choisir en se basant sur l'efficacité des uns et l'inefficacité des autres? [...] Que savons-nous de l'efficacité des êtres? De quel droit sauverais-je les uns et condamnerais-je les autres? [...] Parce que je juge leur vie nécessaire? mais en me basant sur l'univers concentrationnaire que je hais? ou sur celui des vivants où je ne suis pas sûr de revenir?" (*Voix et visages*, bulletin mensuel de l'Association des déportés et internés de la Résistance, n° 13, avril 1948, p. 1, et n° 15, juin-juillet 1948, p. 2).

²² Cité dans : Lucien Lazare, *L'Abbé Glasberg*, p. 53-54.

²³ Rapport de François Delpech lors du Colloque de Grenoble 1976, *Églises et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale*, La région Rhône-Alpes, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 163.

convoyer des clandestins, visiter des internés, aller chercher ou faire passer des renseignements ou des fonds." Alors qu'elle était à Limoges en août 1942, elle fut invitée à participer comme assistante sociale à l'organisation des premiers secours dans les camps prévus pour les Juifs étrangers. Dès qu'elle eut été informée de la mission qui l'attendait, elle est allée trouver les représentants des Juifs qu'elle connaissait et dans la nuit le porte à porte a pu jouer : "le lendemain matin, au lieu de huit cents personnes, il n'y en avait plus que vingt-neuf. Les autorités se sont longuement interrogées sur ce qui s'était passé." Avec une amie, elle s'installe dans le camp pour partager la vie des internés. Au départ, après ces jours vécus ensemble, "les malheureux m'avaient demandé de les accompagner et je leur avais promis d'aller avec eux, jusqu'au moment où on les livrerait aux Allemands." À Limoges, puis à Châteauroux, les autorités françaises veulent lui interdire l'accès des wagons. Le "lieutenant [français] est revenu à la charge à Vierzon, au moment où on bouclait hermétiquement les wagons, après avoir retiré les seaux hygiéniques. C'était d'autant plus affreux que tous ces gens souffraient de dysenterie. Je suis allée protester auprès de l'officier allemand qui était là. Le Français est intervenu et lui a dit : 'Demandez-lui ses papiers et arrêtez-la, elle n'est pas en règle'. L'Allemand, au garde-à-vous, m'a laissée passer [les seaux avaient été retirés, non par ordre des Allemands, mais par ordre des Français, soucieux de 'récupérer le matériel'], mais j'ai été récupérée peu après par le même lieutenant.²⁴" En l'occurrence, les Français ne donnaient pas tous un même visage de solidarité fraternelle avec les victimes (mais à quel prix!...), ... ni aux convoyés déportés, ni aux Allemands témoins!

Pour être acheminés vers l'Allemagne, 62 des 74 convois de Juifs sont formés au camp de rassemblement de Drancy²⁵, antichambre de la mort. Parmi les 12 884 juifs apatrides qui devaient y arriver à la suite de la "rafle du Vel d'Hiv." des 16 et 17 juillet 1942, on comptait 4 061 enfants, puisque Laval avait demandé de les déporter aussi²⁶. Pour savoir le climat au Vel d'Hiv. le 17 juillet, on peut se rappeler que, lorsque les Allemands qui avaient laissé toute l'affaire aux Français, sont venus "juste pour jeter un coup d'oeil", il fut déclaré à un inspecteur par le médecin de l'Union générale des Israélites de France : "Herr Offizier, je ne vous conseille pas de monter aux étages. L'état d'esprit de ces gens est tel que je ne garantis pas votre sécurité."²⁷

Quant au camp de Drancy, quelques semaines plus tard, il est certain que l'on y savait, et d'expérience, la part prise par les autorités françaises. Témoin ce dialogue, qui eut lieu à Drancy, au début de septembre 1942, entre René Blum, le frère du président du Conseil du Front populaire, et une fillette d'une douzaine d'années auprès de qui dormait sa petite soeur de cinq ans :

"- Les Français sont méchants, méchants, je les déteste ! [disait la fillette]

- Il ne faut pas dire ça, répondit doucement René Blum. Tu sais bien que ce sont les Allemands qui font toutes ces choses-là.

- Ce n'est pas vrai ! ce n'est pas vrai ! Ce sont des Français qui sont venus chez nous. Ils ont cherché ma petite soeur partout, parce que maman l'avait cachée. Ils l'ont trouvée parce que la petite a pleuré... Après ils sont venus à l'école pour me prendre. À Beaune-la-Rolande, ce sont les douaniers français qui tenaient ma mère et mon père et nous ont emportés, ma soeur et moi. Et ici, ce sont les gendarmes qui nous gardent.

- Ma pauvre enfant, tu es assez grande pour comprendre que tous ces Français sont de mauvais Français, qu'ils se sont vendus aux Allemands, et qu'ils sont devenus eux-mêmes comme les Allemands, pires que les Allemands. Les véritables Français sont aussi révoltés que toi et moi. Seulement, pour le moment, ils ne peuvent rien faire.

- Et pourquoi est-ce qu'ils ne peuvent rien faire ? Ils pouvaient ne pas chercher ma soeur ! Ils pouvaient nous laisser avec nos parents ! Ils sont méchants, dégoûtants!²⁸

Ainsi, depuis les problèmes posés dès l'armistice par les réfugiés, jusqu'à la situation des Juifs - allemands, apatrides et enfin français -, l'étau ne cesse de se resserrer sur l'Hexagone, par

²⁴ Témoignage de Germaine Ribière, rapporté *ibid.*, p. 206-207.

²⁵ Sur les 74 convois : 62 sont partis de Drancy, 2 de Compiègne, 6 de Pithiviers, 2 de Beaune-la-Rolande, 1 d'Angers, 1 de Lyon ; 68 sont partis pour Auschwitz, 2 pour Maidanek, 2 pour Sobibor, 1 pour Kaunas/Reval, 1 pour Buchenwald.

²⁶ En attendant l'accord de Berlin, la solution adoptée fut la suivante : "Les familles seront transférées à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande. De là, au fur et à mesure, les parents seront ramenés sur Drancy pour être déportés. Les enfants suivront plus tard, si Berlin accepte la suggestion des Français" (Claude Lévy et Paul Tillard, *La grande rafle du Vel d'Hiv.*, Robert Laffont, Paris, 1967, p. 125).

²⁷ *Ibid.*, p. 107.

²⁸ Georges Wellers, *L'Étoile jaune à l'heure de Vichy, de Drancy à Auschwitz*, Fayard, Paris, 1973, p. 146.

la structure de l'État qui continue à se dire français. Cette situation révèle peu à peu, à ceux qui en prennent conscience, l'emprise que le nazisme étend, par régime de Vichy interposé, sur toute la vie des citoyens pour établir son hégémonie en vue de réaliser la nouvelle Europe. Mais, pendant que se prolonge l'occupation du sol national, quelques Français, dont certains chrétiens, inscrivent leur fidélité et l'action qu'elle leur inspire dans une sorte de sursaut parfois héroïque qui sourd, fier, mais souvent clandestin puisque c'est l'exigence inéluctable de l'heure.

2^{ème} partie: Autorités allemandes et actions de solidarité jaillissant de la vitalité catholique

L'administration et la police allemandes avaient des spécialistes des questions religieuses en général et de l'Église catholique en particulier. On sait que le Führer lui-même avait affirmé sa volonté d' "extirper le christianisme de l'Allemagne" : "Une Église allemande ! Un christianisme allemand ? Quelle blague ! On est ou bien chrétien ou bien allemand, mais on ne peut pas être les deux à la fois." Et l'Église à laquelle il faut s'en prendre, poursuit Hitler, c'est essentiellement l'Église catholique : "L'Église catholique, c'est une grande chose. Ce n'est pas rien pour une institution d'avoir pu tenir pendant deux mille ans. Nous avons là une leçon à apprendre. Une telle longévité implique de l'intelligence et une grande connaissance des hommes."²⁹ D'où résulte une haine farouche contre le clergé catholique et l'eucharistie catholique ; de même, étaient visés l'Évangile et l'enseignement pontifical (en particulier l'encyclique *Mit Brennender Sorge*), aussi bien que la fidélité à la hiérarchie de l'Église (pape et évêques).

Sans doute est-il assez difficile de savoir dans quelle mesure les autorités allemandes ont perçu la confirmation spirituelle et théologique qu'ont pu apporter à certaines consciences chrétiennes, comme par exemple au père Henri de Lubac aussi bien d'ailleurs qu'à certains chrétiens anonymes avides d'un enseignement autorisé, les deux grandes encycliques de Pie XII de 1943 : l'encyclique *Mystici Corporis Christi*, du 29 juin, sur l'unité du Corps mystique du Christ, qui coupait les racines de toute idéologie de la race ; et l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, du 30 septembre, sur les études bibliques, qui, affirmant l'unité de la Bible - Ancien et Nouveau Testament -, reprenait donc d'une manière très ample le cri de son prédécesseur : "Nous sommes spirituellement des sémites"³⁰

En toute hypothèse, la Gestapo était attentive à ce qui pouvait faire obstacle à sa propagande : "Pour nous, Allemands, disait un policier, un texte de Mgr de Solages [le recteur de l'Institut catholique de Toulouse, qui devait être envoyé au camp de Neuengamme] est plus dangereux qu'un attentat à la grenade, car ses conséquences sont plus lointaines et plus graves."³¹ Et la Gestapo soumettait à une surveillance rigoureuse l'expression de la pensée des différents cardinaux et évêques ; ainsi, une lettre du cardinal Tisserant du 11 juin 1940, saisie dans les archives emportées à l'improviste de l'archevêché de Paris, est exploitée dès juillet-août suivant³² :

"Il ne faut [...] pas que les Français se fassent d'illusion, écrivait au cardinal Suhard le cardinal Tisserant : ce que nos ennemis veulent, c'est leur destruction [...] Au lieu de mourir sur le champ de bataille, il faudra donc que les Français meurent à petit feu, les hommes séparés de leurs femmes, et les enfants, épargnés peut-être, pour servir d'esclaves aux vainqueurs, car tel est le droit de la guerre pour nos ennemis. Nos gouvernants ne veulent pas comprendre la nature du vrai conflit et ils s'obstinent à s'imaginer qu'il s'agit d'une guerre comme dans l'ancien temps. Mais l'idéologie fasciste et l'hitlérienne ont transformé les consciences des jeunes, et les moins de trente-cinq ans sont prêts à tous les délits pour la fin que le chef commande."

Ce texte, la chancellerie du Reich envoie le 20 octobre 1940 une photographie au ministre allemand des Affaires étrangères "pour informer le gouvernement italien du contenu de cette lettre". Et les archives de la police allemande sont loin d'avoir livré tout ce qu'elles recèlent :

²⁹ Hermann Rauschning, *Hitler m'a dit. Confidences du Führer sur son plan de conquête du monde*, trad. fr., Paris, 1939, chap. VII "L'antéchrist", p. 63-73.

³⁰ *La Documentation Catholique*, 1938, col. 1460.

³¹ Cette phrase de la police allemande se trouve rapportée dans une lettre citée par Mgr Martimort dans *Chronique* (supplément au *Bulletin de littérature ecclésiastique*), Toulouse, 1986, I, p. 26.

³² Commencée le 26 juillet 1940, la perquisition se prolonge jusqu'au 3 septembre. Copie de ce dossier Tisserant dans mes archives. La réponse de l'ambassade d'Allemagne en Italie, du 8 novembre 1940, précise que "Tisserant [sic] était connu depuis longtemps du gouvernement italien".

toutes les spoliations effectuées (dans les évêchés, congrégations religieuses, maisons d'œuvres, etc.), tous les comptes rendus de réunions, de sermons (comme celui qu'a prononcé à Chantilly l'abbé Louis Charpentier, le 25 juillet 1943), les rapports, les délations recueillies, etc. Car les nazis se procuraient, au jour le jour, une ample information sur la vitalité catholique ; non seulement ce qui provenait de la hiérarchie, mais aussi ce qui émanait des plus humbles, cette vie journalière des gens les plus modestes, qui n'ont jamais pensé avoir de "grands engagements". Récemment à Paris, par son film *Tzedek* ("Les Justes"), l'écrivain juif polonais Marek Halter a voulu faire entendre trente-six "justes" anonymes qui ont simplement sauvé des vies humaines. Ainsi :

Thérèse Neury-Lançon, qui avait vingt-deux ans à l'époque, élevait, avec son père, ses six frères et soeurs, dans un village de la Haute-Savoie, près de la frontière suisse ; et elle se souvient : "C'est l'abbé Rosay, de Douvaine, qui nous envoyait ces pauvres gens. Mon père leur faisait traverser la frontière suisse. Je l'aidais en portant les valises et en m'occupant des enfants pour qu'ils ne fassent surtout pas de bruit. On ne les connaissait pas, ils nous tombaient dessus, sept ou huit par jour. De pauvres gens qui souvent n'avaient plus rien [...] Mon père était très croyant, c'est pour cela je crois qu'il s'en est occupé. Il l'a fait pour les soustraire aux camps de concentration." Lui-même, arrêté le 10 février 1944, déporté à Auschwitz, puis à Ersbruck, mourut le 5 mars 1945³³.

Cette conclusion montre que cette action n'était pas sans risque. Mais l'attitude du régime de Vichy à l'égard des juifs a été une sorte de révélateur : d'une part, elle a manifesté la véritable nature de la "collaboration" avec le nazisme, et, d'autre part, elle a mis à l'épreuve la réaction des Français. Or, il faut noter la forte proportion de prêtres et religieux français qui ont reçu la médaille Yad Vashem, des "Justes parmi les nations", instituée par l'État d'Israël pour remercier et honorer les non-Juifs qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs. On compte parmi eux quelque 85 évêques, prêtres, religieux ou religieuses français. Si l'on relève que la Fondation Yad Vashem a décerné un peu plus d'un millier de médailles à des Français, il apparaît que le groupe social des "permanents" de l'Église de France, à savoir clergé et religieux, compte un pourcentage (4,25 % du total des prêtres et religieux ont reçu cette médaille) de beaucoup supérieur à celui (1/20 000) de l'ensemble des adultes français de tous les autres corps sociaux réunis. Combien, en effet, y en eut-il, jusqu'à Budapest où les Frères maristes de l'École Champagnat ont sauvé de nombreux juifs lors de l'entrée des troupes allemandes en Hongrie en 1944.

De même, chez les congrégations féminines, l'aide à des juifs, et à des juives, est véritablement un fait massif, journalier et universel, en même temps qu'il est comme recouvert d'un voile de discrétion durable : "Nous n'avons jamais refusé de cacher les Juifs qui nous le demandaient, ou qu'on nous envoyait ; toutefois il fallait beaucoup de prudence, car la maison fut très vite contrôlée par les Allemands ; nous avons cependant pu camoufler des Juives [...] Mais c'est si peu de chose !" On peut même noter que, dans un certain nombre de maisons d'enseignement catholique à travers toute la France, le contrôle administratif civil, étant moindre que celui imposé aux fonctionnaires, a permis à bien des établissements de cacher des enfants juifs, quitte à les faire changer de nom lorsqu'on était amené à les envoyer à l'autre bout de la France dans une autre maison de la même congrégation, etc., comme ce fut le cas que régla immédiatement la direction de cet internat de Senlis où un garçon de cinq ans venait de déclarer candidement à ses petits camarades : "À Paris, je portais une étoile jaune !"

Bien évidemment, les religieuses de Notre-Dame de Sion, qui se vouent aux rapports avec les juifs, ont hébergé dans leurs différentes maisons des israélites et leur sont venues en aide de diverses manières : par exemple, en zone occupée, en maintenant ouvertes leurs écoles de Saint-Omer et du Mans (où, grâce à des familles amies, des locaux furent prêtés en ville pour les diverses classes) ; leur centre social en plein ghetto parisien aida de nombreux israélites, dont les enfants ont pu être placés et nourris à la campagne ; leur école de Grandbourg abrita sous de faux noms bien des fillettes juives. De même en fut-il en zone non occupée : à Marseille où des juifs traqués ont reçu cartes d'identité et d'alimentation, à Grenoble où 800 familles menacées ont été aidées, cachées, visitées (hébergement, fausses cartes, passages en Suisse, etc.), à Lyon, où, outre l'aide aux juifs, la maison devint un relais du Vercors (le courrier de Paris pour le maquis arrivait chaque semaine ; un jour des sacs de sucre pour les confitures et mille caleçons durent être évacués en hâte à l'annonce d'une perquisition). Et puis, on ne peut pas ne pas évoquer Soeur

³³ *La Croix*, 1^{er} novembre 1994, p. 8. Sur la "filière de Douvaine" (en Haute-Savoie, près de la Suisse), avec l'abbé Rosay, voir le mémoire de Cécile Bochaton, *La Filière douvainoise* (Université de Grenoble, 1988) et la plaquette intitulée *Résistance non violente* (52 p.), éditée à Douvaine (24 mai 1987) à l'occasion de l'attribution à Jean Rosay, à titre posthume, de la médaille des Justes du Mémorial Yad-Vashem.

Cécile Habig³⁴, strasbourgeoise, elle aussi de Notre-Dame-de-Sion, directrice d'une école française à Budapest, qui a aidé de nombreux évadés et sauvé de nombreux juifs (enfants).

Quel que soit le silence dans lequel se sont réalisés tous ces sauvetages, il y a là un fait quasi général, qui, marqué de clandestinité, semble s'y être tellement enfoui qu'il reste jusqu'aujourd'hui très souvent difficile à détecter. Et ce voile qui recouvre l'aide apportée aux juifs est aussi le lot ordinaire de la vie journalière de nombreuses communautés religieuses. Non seulement, en effet, la clandestinité était une exigence de la résistance. Mais il y a aussi une certaine discrétion qui est une exigence de la vie en communauté ; ainsi, c'est à la mort de celle qui avait été leur supérieure générale de 1934 à 1953 que les religieuses de Saint-Martin de Bourgueil ont découvert sa croix de guerre avec la citation concernant son attitude de résistance pendant l'occupation.

Il est tout de même possible de se faire une idée de la vie journalière des religieuses par ces notations empruntées à diverses communautés. Entre des milliers d'autres, quelques exemples :

"Très souvent sollicitées, nous avons répondu aussi souvent que possible" - "Nous avons hébergé deux fillettes dont les parents avaient été exécutés par les Allemands" - "En classe de Math-Elem, vous prendrez Michèle : elle ne pourra pas venir régulièrement ; mais ne lui posez aucune question ; tâchez seulement de lui donner des compléments d'explication pour pallier ses absences [dans la famille de ladite Michèle on avait caché des aviateurs anglais et organisé leur évasion ; la maman finit par être déportée et mourir en camp de concentration en novembre 1944]" - "Nous avons souvent embauché à la communauté des jeunes gens susceptibles d'être réquisitionnés pour le S.T.O., ce qui en a empêché quelques-uns de partir en Allemagne" - "Nous avons falsifié beaucoup de radiographies pour rendre les jeunes inaptés au S.T.O." - "Les séminaristes requis se réfugiaient chez nous et partaient clandestinement la nuit les uns après les autres pour rejoindre les résistants dans le maquis."³⁵

Que d'exemples similaires dans toutes les régions, en Bretagne ou en Vendée, dans le Centre ou dans le Midi ; d'ailleurs les ramifications d'une congrégation permettent de faire passer d'Alsace dans différentes maisons des Pyrénées-Atlantiques, en passant par la Suisse, une famille pourchassée par la Gestapo pour ses liens avec l'armée secrète et la résistance, ou bien de changer le nom d'une fillette en l'envoyant d'une maison de Nice dans une maison du Poitou.

La résistance des religieuses hospitalières s'inscrit en quelque sorte dans le prolongement de leur souci de sauver des vies humaines. Même s'ils sont modestes, des cas généreux et courageux peuvent être recueillis du nord au midi et d'est en ouest. Or, les difficultés rencontrées ne provenaient pas seulement de la crainte d'interventions de la Gestapo ou de la délation des voisins ; il y eut aussi toutes sortes d'entraves de l'administration française surtout lorsque l'hôpital dépendait des autorités civiles (ainsi, à l'hôpital-hospice communal de Beaune-la-Rolande) ; et nombreuses sont les religieuses qui ont dû aussi apprendre à se méfier des gendarmes français.

Souvent leur seule réponse actuelle à une question posée sur leur "engagement" est :

"Je pense que cela allait tellement de soi que l'accueil, les services rendus, les gens cachés, les blessés soignés, etc. tout cela s'est fait tout naturellement. Nous n'avons jamais pensé que c'était, comme vous dites, un 'engagement'. C'était normal, même quand c'était risqué. D'ailleurs, à cette époque, c'était évident qu'il ne fallait pas poser de question. Personne n'a jamais pensé à nous réclamer prudence et silence ; c'était tellement naturel. Chacun faisait de son mieux et pour le mieux : pour le Bon Dieu et pour ceux qu'Il nous envoyait. C'est tout. Et puis, c'était tout simplement l'évangile. Alors, quoi ?"

Tel est le témoignage de ces quelque cent mille religieuses qui voulaient seulement être la providence des pauvres : accueillir les réfugiés, visiter les prisonniers, favoriser leur évasion, leur fournir des vêtements civils s'ils étaient sur le point d'être emmenés dans des camps ; donner une soupe à un parachutiste, cacher et soigner un autre ; truquer des radiographies ; franchir et faire franchir des barrages (comme à Vierzon dans les deux sens avec un panier de provisions à double fond où étaient cachés des messages à l'aller et des réponses au retour), etc. C'est dans leur vie humaine sur le chemin de leurs frères humains qu'en ces heures dramatiques, et au péril de leur vie, de simples "bonnes sœurs" ont accompli toutes les "œuvres de miséricorde" recensées dans les ouvrages de théologie morale ; et ce dévouement, elles l'ont enfoui dans le silence de leur vie religieuse des dizaines de milliers de fois, jusques et y compris par l'ensevelissement

³⁴ Témoignage de Paul Lemaire, président de l'Amicale des Évadés de Hongrie, qui signale aussi que cette religieuse a ramené en France la plus grande partie de sa congrégation, "malgré les Allemands... et les Russes".

³⁵ Souvenirs recueillis par soeur Suzanne Marécaille, de la congrégation des Franciscaines de Notre-Dame-de-Pitié de Perrou (Orne), alors infirmière à Chartres.

des morts, comme l'ont fait les Franciscaines missionnaires de Marie de Lyon, après le massacre des prisonniers du fort Montluc le 20 août 1944, à Saint-Genis-Laval.

Même s'il est loisible de penser que les seules actions de solidarité, dont la police nazie ait réussi à avoir connaissance, soit directement, soit par des délations, ce sont celles auxquelles a été mis fin par quelque sanction, il reste tout de même qu'alors, si ce n'est pas la réalité matérielle des faits qui a échappé à la police, c'est du moins l'ampleur et l'inspiration spirituelle de cette résistance journalière clandestine que les nazis ont dû sous-estimer. Mais il n'en est sûrement pas de même dans le cas des négociations officielles, lorsque des réponses dilatoires n'étaient données que pour obtenir plus de renseignements, ou lorsque des opérations de "Tarnung" (action d'induire en erreur) n'étaient que l'expression d'une attitude soigneusement déterminée et froidement déployée pour mieux étrangler la victime, pour laquelle le national-socialisme avait le plus profond mépris. Ici, je ne prendrai qu'un exemple, celui de l'assistance spirituelle aux travailleurs français requis du S.T.O.³⁶

Le problème de l'assistance spirituelle des étrangers sur le territoire du Reich, déjà posé pour les prisonniers, avait révélé la position allemande qui, tout en se targuant de se soumettre à la convention de Genève, s'opposait au rapprochement des prêtres avec la grande masse des prisonniers. En effet, la répartition des prêtres ne correspondait pas à la dispersion des prisonniers : la plupart des 3 000 prêtres prisonniers étaient concentrés dans les 30 oflags ou les 65 stalags, plutôt que dans les 82 000 arbeitskommandos où étaient employés 90 % des prisonniers. Or, une ordonnance allemande du 12 mai 1941, présentée comme une faveur, réglemente le culte, en le confiant aux seuls "ecclésiastiques de la puissance ennemie en captivité". Aussi, le 19 septembre, seules 7 sur les 360 demandes de prêtres disposés à partir dans des kommandos, avaient été agréées. En outre, le 26 septembre 1941, une réunion des policiers spécialisés dans les problèmes des Églises, décide "qu'il sera fait systématiquement effort pour qu'aucun prêtre étranger ne pénètre dans le territoire du Reich, et qu'aucun prêtre allemand ne voyage à l'étranger."

Certes, l'abbé Rodhain peut faire parvenir aux prêtres prisonniers des valises-chapelles ou autres colis liturgiques (en 1941 il en a envoyé 1 675, c'est-à-dire à un prêtre sur deux). Et, le 3 février 1942, il se fait nommer par le gouvernement de Vichy aumônier général pour le "Service des prisonniers de guerre". Mais, qu'elles émanent du cardinal Suhard ou même qu'elles soient relayées par le maréchal Pétain, toutes les démarches pour obtenir des aumôniers en faveur des travailleurs civils se heurtent, au long de l'année 1942, à des réponses dilatoires ou à des refus. Dans le même temps, l'intoxication des esprits est telle que l'abbé Rodhain adresse le 24 juin aux quelque 3 000 prêtres prisonniers une circulaire en faveur de l'"Europe nouvelle". Quelques mois plus tard, une sainte émotion s'empare des milieux catholiques français lorsque le 13 décembre quatorze diacres prisonniers sont amenés à Reims pour y être ordonnés prêtres : l'approche de Noël auréole d'une note de bienveillance ce geste des autorités allemandes, qui n'était qu'une opération "Tarnung" (camouflage). Autres opérations Tarnung, bien orchestrées, les voyages à Berlin de l'"aumônier général". À Noël 1942, il transmet aux autorités des demandes de travailleurs en vue d'obtenir la présence de prêtres avec eux ; c'est alors que, devant les attermolements rencontrés, il décide de recourir à des prêtres clandestins. Au cours d'un nouveau voyage, en mai 43, il revient sur la question, avec des noms et des listes, comme s'il ignorait que, précisément durant son séjour, le 5 mai 1943 l'organisme français pour les travailleurs, perdant toute autonomie, est devenu un simple rouage de la Deutsche Arbeitsfront ; mais, pour montrer aux autorités allemandes l'urgence d'une aumônerie pour les travailleurs, il célèbre le 16 mai une messe solennelle pour les travailleurs français dans une église comble. C'était une souricière. Or, cette opération Tarnung déchaîne l'enthousiasme dans les milieux catholiques français !

Certes le 20 avril une possibilité générale avait été offerte aux prisonniers de demander leur transformation en travailleurs civils. Et quelque 200 prêtres français en avaient profité. Mais le 30 juin, Himmler fait interdire l'accès des églises allemandes aux prêtres étrangers. En juin-juillet 1943, chantage de la police allemande proposant d'envisager une aumônerie des travailleurs "en échange du soutien par l'Église de France du recrutement des travailleurs". Ignorant ces mesures, Rodhain adresse le 24 août 1943 aux prêtres-transformés en *zivils* une lettre "officielle", dans laquelle il leur donne pour leur ministère des assurances correspondant à ses souhaits. C'est alors que commencent les premières arrestations de prêtres clandestins.

³⁶ Sur toute cette question, voir : Charles Molette, "En haine de l'Évangile", *Victimes du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 contre l'apostolat catholique français à l'oeuvre parmi les travailleurs requis en Allemagne 1943-1945*, Fayard, Paris, 1993, p. 71-101, où sont données toutes les références.

Du 23 au 30 septembre, Bruneton, commissaire général de la Main d'oeuvre française en Allemagne, entreprend une tournée auprès des travailleurs français et s'enquiert sur place des "actions catholiques clandestines [...] dans l'intérêt, écrit-il à son homologue allemand, de notre commune action." Une enquête est menée les 29 et 30 octobre par le service culturel de la Délégation officielle française sur l'organisation de l'apostolat catholique français ("prêtres venus en Allemagne à titre officieux", "mots d'ordre venus de France"³⁷, etc.) qui aboutit à un rapport du 8 novembre. Le 13 novembre Bruneton parle de la "faillite provisoire du projet d'aumônerie". Le fruit de ces enquêtes, c'est le décret de Kaltenbrunner du 3 décembre 1943 contre l'apostolat catholique français à l'oeuvre parmi les travailleurs français requis en Allemagne. Deux circulaires d'application paraissent le 15 décembre : une circulaire allemande adressée aux Lagerführer des camps de travailleurs pour définir une étroite surveillance "en vue de sanctions immédiates" ; une note "française" adressée aux délégués locaux d'usine et des camps ainsi qu'aux présidents d'amicales afin de demander bilan et souhaits pour l'"extension éventuelle" de l'action catholique et "la création, sur des bases officielles, d'une Aumônerie des travailleurs catholiques en Allemagne." La "collaboration" joue à plein pour détruire tout apostolat catholique français.

3^{ème} partie: Condamnations "en haine de l'Évangile" et solidarité jusqu'à l'"offrande du sang"

En réponse à la lutte menée par l'idéologie nazie contre l'Évangile et l'Église, une même inspiration proprement chrétienne a pu prendre des formes diverses, allant jusqu'à inclure l'offrande du sang, c'est-à-dire jusqu'à faire assumer le sacrifice de la vie à travers diverses actions de solidarité, qui révélèrent leur caractère spécifique dans certains cas particulièrement exigeants. C'est ce troisième aspect qu'il convient d'évoquer même succinctement.

Si j'ai voulu faire leur place aux religieuses, c'est non seulement à cause de leur nombre (environ cent mille), mais aussi parce que, si important qu'il soit, le rôle qu'elles ont joué est souvent peu étudié comme tel : qu'il soit de l'ordre de l'activité militaire, ou - plus généralement - qu'il soit de l'ordre des services rendus, il laisse voir l'influence morale et le rayonnement de ces femmes. C'est évident dans certains cas, particulièrement significatifs, que j'ai retenus. Et il faut compter une dizaine de religieuses mortes en déportation par suite des traitements subis.

Ainsi, après avoir accueilli des réfugiés et s'être occupée des prisonniers parqués dans le camp installé à l'École des Roches, Mère Laurentia Sibien (des Bénédictines de Verneuil-sur-Avre) raconte dans une lettre à l'un d'entre eux qu'elle a donné une soupe à "un fils de Léontine" (un évadé du débarquement de Dieppe). La censure alertée, c'est l'arrestation de la religieuse le 20 février 1943, puis des transferts successifs : Evreux, Fresnes, Aix-la-Chapelle, Flussbach, Gommern (en Prusse) où elle meurt le 3 décembre 1943 ; celles de ses compagnes de déportation qui sont revenues témoignent de son rayonnement et de sa paix devant la mort qui venait.

Il y eut ainsi des cas dont l'issue fut dramatique. Je me limiterai presque à la situation des hospitalières dans l'est de la France, à qui on pense moins. Lorsque d'Alsace la plupart des religieuses eurent été expulsées - soit "vers l'intérieur", soit par l'annexion allemande -, la Lorraine restait un lieu de passage quasiment obligatoire pour les évadés d'Allemagne. Sentiments patriotiques, chaînes d'évasion et exigences de charité dictées par les conditions inhumaines de l'occupant, se conjuguèrent dans le coeur de bien des religieuses, jusqu'au sacrifice final.

La congrégation de la Providence de Saint-André de Peltre (Moselle) garde le souvenir de soeur Eustache (Marie Wachs), supérieure de l'hôpital des Forges de Joeuf ; cet hôpital fut "une des étapes prévues par un organisme très ramifié qui aida à l'évasion de centaines de prisonniers et de Lorrains"³⁸. La situation frontalière de cette localité, qui, selon la réputation qui lui était faite, avait "une mentalité en quelque sorte super-française", favorisait le développement de la résistance : soeur Eustache se voua à une "chaîne de passage" et permit "l'hébergement et le passa-

³⁷ "Ces consignes, dit le rapport, sont évidemment rédigées en termes généraux et très mesurés ne donnant apparemment pas prise à la critique, mais nécessitant une exégèse soigneuse pour en découvrir le sens caché."

³⁸ Relation de Lucie Primot (Archives de la congrégation de la Providence de Saint-André de Peltre). Sur Lucie Primot, voir (avec sa photographie) l'ouvrage sur les N.N. (cité note suivante), p. 159-160. Voir aussi le fascicule n°16 des travaux du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, nov. 1988, le témoignage de soeur Anne-Elisabeth, p. 107-110. Et, aux Archives nationales, le dossier AJ 40-1570 sur les femmes du groupe de Joeuf-Jarny.

ge de 7 à 800 prisonniers de guerre français évadés, ainsi que d'Alsaciens-Lorrains fuyant l'Allemagne". Arrêtée le 28 mars 1942, elle est transférée de prison en camp jusqu'à la prison de réclusion de Jauer (Silésie) où elle meurt le 31 décembre 1944, à 74 ans³⁹. Celle qui devait lui succéder comme supérieure de l'hôpital l'avait suivie dans sa déportation, ayant été arrêtée à son tour le 11 avril 1942. Quant à l'aumônier, le chanoine Georges Dellwall, "qui est l'âme du réseau"⁴⁰, il est lui aussi arrêté, en octobre 1942, et il est déporté comme N.N. à Wittlich, Wolhau, puis au camp de concentration de Gross-Rosen en Silésie⁴¹, où il meurt le 1^{er} mars 1945.

La même année, soeur Marie-Grégoire, des soeurs du Très Saint-Sauveur de Niederbronn, avait été arrêtée à l'hôpital de Gillet-Thaon (Vosges) le 3 octobre 1942, pour avoir aidé des évadés à regagner la France libre. "Les soldats arrivant dans un triste état, fatigués, épuisés, sans linge de rechange, il fallait bien les aider, disait la religieuse. Il arrivait aussi de jeunes Alsaciens, qui voulaient aller en France pour ne pas être obligés de servir sous un autre uniforme."⁴² Et bien d'autres religieuses de Lorraine. Par exemple, des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, comme la supérieure de l'hôpital de Metz ou six autres Filles de la Charité de ce même hôpital de Metz ; et ceci sans parler des onze autres Filles de la Charité qui furent aussi emprisonnées pour tant de services rendus à tant de frères en humanité (dont 45 prêtres parqués à Forbach) ; ni de soeur Hélène Studler, mandatée par la Croix-Rouge pour visiter les camps de Trèves, Karlsruhe, Stuttgart, etc. (soit 40 000 prisonniers), et expulsée, avec soeur Didion, supérieure de l'hospice Saint-Nicolas de Metz, et soeur Cécile Thil, pour avoir créé tout un réseau de complicité qui libéra quelque 2 à 3 000 soldats prisonniers français (dont le futur Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux, le lieutenant François Mitterand, le général Giraud, etc.)

À Ravensbrück, parmi d'autres religieuses françaises, dont quelques-unes sont arrivées à se retrouver pour prier et lire les textes de la messe le dimanche, il y eut soeur Marcelle Baverez, franc-comtoise, de l'hôpital Saint-Jacques de Besançon, qui, ayant elle aussi favorisé beaucoup d'évasions, fut arrêtée le 10 août 1943 et a fait partie, le 31 janvier 1944, du convoi de 958 femmes déportées de Compiègne à Ravensbrück où elle mourut le 1^{er} novembre 1944.

Quant à mère Elisabeth Rivet, supérieure générale de la congrégation de la Compassion de Lyon, les résistants lyonnais l'exaltent parce que (selon les termes de la citation à l'ordre de la division) "en dehors des services rendus aux Services spéciaux, [elle] a eu de fréquentes relations avec l'Armée secrète, cachant des armes [dix tonnes dans son couvent] et donnant asile à des gens poursuivis comme étant en infraction avec les lois raciales ou avec le Service du travail obligatoire". Ces raisons patriotiques, militaires et humaines, l'ont fait arrêter avec son assistante par la Gestapo le 25 mars 1944 et lui ont valu d'être déportée en Allemagne ; mais cette sanction lui a aussi offert l'occasion de manifester l'inspiration qui l'animait : le 30 mars 1945, en effet, à Ravensbrück, lors du départ du camion pour la chambre à gaz, elle s'est jointe au groupe désigné dont elle ne faisait pas partie, afin d'aider ses compagnes à bien faire l'ultime sacrifice, geste qui fut relaté quelques jours plus tard à la prieure des dominicaines de Stockholm, venue sur les lieux avec la Croix-Rouge suédoise⁴³.

Assurément, c'est une autre attitude, une attitude de dévouement caché, qui marqua l'activité de la mère Marie, religieuse orthodoxe qui, rue de Lourmel à Paris, avait fondé l'Action orthodoxe pour faire se rencontrer les plus pauvres avec des prêtres et des intellectuels. Dès le début de l'occupation allemande, tout en se refusant, elle, à toute résistance militaire, elle cache avec le desservant de la chapelle, le père Dimitri Klepinine, ceux qui sont traqués par la Gestapo, des évadés russes, des résistants français et russes, et en particulier les Juifs, donnant de faux certificats de baptême, de faux papiers d'identité. Lorsqu'elle est arrêtée le 8 février 1943, le policier crie à sa mère, Mme Zofia Pilenko : "Vous ne reverrez jamais votre fille !" Mère Marie, internée à Romainville, est déportée à la fin d'avril à Ravensbrück où elle meurt au début de 1945. Peu avant son arrestation, elle avait rédigé une note révélant ainsi l'inspiration qui l'animait :

"Je suis Ton message. Jette-moi comme une torche dans la nuit. Que tous voient, que tous apprennent ce

³⁹ Karol Jonca - Alfred Konieczny, *Nuit et brouillard, NN, L'opération terroriste nazie 1941-1944, La vérité*, Paris, Documentation historique, 1981, p. 166-167, et p. 348.

⁴⁰ J. de La Martinière, *Nuit et brouillard à Hinzert*, Tours, 1984, p. 131.

⁴¹ Karol Jonca - Alfred Konieczny, *Nuit et brouillard...*, p. 494.

⁴² Lettre de soeur Marie-Grégoire (Archives de la congrégation).

⁴³ Sur l'intérêt de ce témoignage, voir : Charles Molette, *Prêtres, religieux, etc.*, p. 94, n.11.

que Tu demandes aux humains, quelle sorte de Tes serviteurs Tu envoies au sacrifice."⁴⁴

Ce message livre aussi l'inspiration de beaucoup de prêtres, religieux ou religieuses, ainsi que d'un certain nombre de laïcs, même si tous n'ont pas eu l'occasion de l'exprimer comme cette religieuse. Du moins certains, par leur comportement - voire par leur formulation -, ont-ils rendu explicite l'esprit de ce qui fut implicite chez beaucoup, et parfois jusqu'au don total de la vie.

Si toutes ces victimes attirent l'attention sur les risques encourus, il y a même lieu de noter que, sans aller jusqu'à la mort, bien des maisons religieuses (presque toutes les trappes, les camilliens, les maristes, etc.) peuvent se prévaloir d'actes de résistance. De même, combien de prêtres séculiers, disséminés à travers toute la France, ont mené, dans l'ombre mais avec courage, une activité plus ou moins souterraine de résistance. Que de simples vicaires de ville ou de banlieue, spontanément et parfois sans lien avec quelque maquis, mais, par une sorte de fidélité aux liens de solidarité qui les unissaient avec leur communauté paroissiale et humaine, ont de fait préparé, favorisé et hâté le climat qui a porté la libération du territoire, par tout ce que représentait autour d'eux leur rayonnement moral : les enfants juifs qu'ils avaient protégés, les gens recherchés ou persécutés qu'ils avaient contribué à sauver, les cartes de ravitaillement - vraies ou fausses - qu'ils avaient fait parvenir à ceux qui en avaient besoin, les vêtements qu'ils avaient reçus et aussitôt distribués, et même les confidences qu'ils avaient reçues, tous ces humbles actes journaliers, désintéressés et sans éclat, leur donnaient un crédit réel auprès des gens les plus simples⁴⁵. Ainsi, la libération militaire devenait le soulèvement de tout un peuple, à l'heure de la jonction des maquis et des troupes régulières de libération. Clergé et religieux y ont joué leur rôle, actif.

En effet, sans parler de ceux qui sont morts en France métropolitaine dans la "Résistance" (ce qui représente au moins 83 séculiers et 23 religieux), il ne faudrait pas oublier tous ceux aussi qui eurent à assumer la mort en déportation (au moins 98 séculiers et 27 religieux, et près d'une dizaine de religieuses) ; or, dans bien des cas, on sait très précisément qu'il y a eu de leur part, à un moment ou un autre, ce qu'on pourrait appeler le sacrifice de leur vie, voire l'offrande du sang (soit lors du premier refus opposé à un surgissement de l'idéologie nazie dans leur vie, soit lorsqu'ils ont pris conscience de la menace qui pesait sur eux, soit au moment où la condamnation les a atteints).

Sous des formes diverses, combien de prêtres et religieux, combien de couvents et de maisons religieuses ont participé à l'action de réseaux de résistance. Pour plusieurs d'entre eux, la résistance s'est inscrite comme la suite naturelle de la guerre militaire : s'il s'agissait d'une guerre juste, ce n'est ni la défaite ni l'armistice qui rendait injuste la cause défendue ; et chez certains le sentiment d'une juste guerre était avivé par la conscience qu'il s'agissait de la défense d'une civilisation qui n'était pas celle de la force brutale. Cette conscience d'une guerre juste, interrompue et qu'il fallait continuer, est à l'origine de bien des engagements personnels, auxquels les méthodes de l'occupant ne pouvaient faire renoncer. À cette exigence morale, ce qui s'est ajouté, plus ou moins rapidement selon les cas, c'est la nécessité, pour "défendre l'âme de la France", d'une résistance à l'idéologie nazie qui sous-tendait les diverses exactions perpétrées.

Assurément on ne saurait englober tout le clergé et les religieux dans la "résistance" : mais il est indéniable que dans ces rangs il y eut d'innombrables actes d'inspiration évangélique, dont certains, plus visibles ou dénoncés, entraînaient arrestations et condamnations. Par des extraits d'un nécrologe qui souvent serait au moins par certains aspects un martyrologe, il ne s'agit cependant pas de chercher en chaque cas à soupeser quoi que ce soit : ni la qualité (ou même le fondement) de chacun des divers motifs d'arrestation et de condamnation, ni le degré d'héroïsme en jeu. Pour l'abbé Derry ou l'abbé Basset de Paris, pour l'abbé Duret ou le père Aimé Lambert de Poitiers, pour l'abbé Armand Vallée de saint-Brieuc ou l'abbé Pierre Arnaud de La Roche-sur-Yon, pour l'abbé Jean de Maupeou du Mans ou l'abbé Jean Leblanc d'Amiens, pour l'abbé Louis Charpentier de Chantilly⁴⁶ ou l'abbé Gérald Amyot d'Inville de Senlis, ou pour l'abbé Georges Michaux de Châtillon-sur-Marne qui a pu dire : "Je suis resté prêtre avant tout et j'ai

⁴⁴ *Voix et visages*, bulletin mensuel de l'A.D.I.R., n° 102, janv.-fév. 1966, p. 1-3.

⁴⁵ Entre des milliers, l'abbé Raymond Dumoutier (1906-1994) qui "participe à la Résistance, contribue à sauver des juifs" et autour de lui devient une référence (simple notice nécrologique pour la "Cordée des Amis").

⁴⁶ Voir ci-dessus, p. 7. Et : Xavier Leprêtre, *Même au péril de la liberté [...] Senlis, Chantilly, 1940-1944*, Noyon, 1992.

toujours pris mes responsabilités⁴⁷”, et pour combien d’autres, l’incarcération en France ne fut que l’antichambre du camp de concentration où les services qu’ils avaient rendus devaient dans bien des cas leur faire trouver la mort.

Force est néanmoins de relever que, une fois consommées l’arrestation et la condamnation résultant de l’application du programme défini en haut lieu, il est arrivé aussi que, au niveau des exécutants, s’est manifestée explicitement, de la part des tortionnaires, la haine de l’Évangile définie comme principe constituant de l’athéisme du régime national-socialiste. En certaines circonstances est même apparue d’une manière très précise l’hostilité des nazis à l’égard du sacerdoce catholique et de tout ce qu’il suppose ou représente. Ainsi en fut-il dans certains cas particulièrement évidents : par exemple, à Neue-Brem (près de Sarrebruck) où se trouvaient un jour d’octobre 1943 à la fois un religieux et un prêtre séculier faisant partie d’un convoi d’une cinquantaine de Français, qui avait quitté Fresnes le 10 octobre 1943⁴⁸. Les témoins n’oublient pas le rugissement sadique du S.S. qui, après avoir roué de coups quatre juifs jusqu’à leur faire perdre connaissance, s’est écrié “*Priester wie Juden*” (les prêtres comme les Juifs). Alors, raconte un témoin :

“Le R. P. de Jabrun, de la Compagnie de Jésus, âgé d’une soixantaine d’années, qui faisait partie d’un groupe bordelais de résistance, et l’abbé François Basset, premier vicaire de Saint-Étienne-du-Mont, sont conduits à leur tour sur la piste. Ils sont en soutane. Dès qu’il les voit, le monstrueux S.S., est pris d’une rage frénétique. Il les fait courir et les suit en les frappant de toutes ses forces, puis il les fait sauter, les mains croisées derrière le dos, de plus en plus vite autour de la mare, jusqu’à ce qu’ils tombent brisés, évanouis. Le père de Jabrun⁴⁹ et l’abbé Basset⁵⁰ mourront quelques mois plus tard, l’un à Mauthausen, l’autre à [Buchenwald]. Je me détourne, ne pouvant plus supporter la vue de ces prêtres roulés dans la boue et sanglants.⁵¹”

Ce n’est pas un cas isolé, puisque, en avril suivant, dans ce même camp de Neue-Brem (Sarrebruck), le père Jacques, subit, autour du même bassin, un traitement analogue : il fut, en effet, chargé, nu, d’une poutre de cinq ou six mètres de long ; or, “sur les cinquante détenus du convoi dont faisait partie le père Jacques, après trois semaines de présence [...] il ne [resta] plus que sept survivants⁵²”. À cette heure, en tout cas, le cri “*Priester wie Juden*” rendait manifeste ce qui était en jeu dans la hargne nazie : ce qui était pourchassé, c’était, d’un même mouvement, le peuple juif qui a donné le Christ au monde et aussi le sacerdoce catholique qui rend présent le Christ ; du même coup, apparaissait aussi la signification spirituelle de la Résistance même poli-

⁴⁷ Entré au bureau des Opérations aériennes, chargé de repérer des terrains dans le secteur, l’abbé Georges Michaux a réceptionné des parachutages (15 août et 2 novembre 1943) et fut arrêté à son presbytère alors qu’il confectionnait deux cartes d’identité. Incarcéré à la prison de la Gestapo de Chalons-sur-Marne (dix-sept jours dans l’obscurité), transféré à la prison (8 décembre 1943 - 21 janvier 1944), il est dirigé sur Compiègne, d’où il est envoyé aux camps de concentration de Buchenwald (24 janvier), puis de Mauthausen et ses kommandos (8 mars 1944). C’est en revenant à Mauthausen qu’il a retrouvé, peu avant la libération du camp (5 mai 1945) le P. Jacques dont il avait fait connaissance à Gusen I.

⁴⁸ “Au passage de la frontière, raconte un officier déporté, les S.S. remarquant, parmi nous, deux prêtres en soutane, les font descendre sur le quai et, à coups de matraque, les obligent à exécuter devant la foule la ‘marche du crapaud’. Les jambes ployées, les mains nouées derrière la tête, les deux prêtres doivent avancer, courir, en sautant. Épuisés par le voyage, ils tombent. On les relève à coups de pied [...] Les mêmes scènes et pour le même motif vont se reproduire, s’amplifier à Sarrebruck” (cit. dans Albert Bessièrès, *Le Père de Jabrun, 1883-1943*, p. 188).

⁴⁹ Arrivé à Buchenwald le 23 octobre, le père Louis de Jabrun (“J’ai demandé à Dieu d’être martyr pour ma foi”), est mort le 28 décembre 1943, achevé d’un coup de matraque. Voici quelques-unes de ses paroles à Buchenwald : [à l’arrivée à Buchenwald, il se présente :] “Prêtre catholique et jésuite. - Vois ce que t’a fait faire ton Dieu. Ici, il n’y a pas de Dieu, pas de religion, pas de prêtres. - Je ne regrette rien; si c’était à refaire, je recommencerais.” Sur le P. Louis de Jabrun [1883-1943], voir: Michel Riquet, *Chrétiens de France dans l’Europe enchaînée*, p.82-83 ; et Albert Bessièrès, *Un martyr de la charité. Le Père de Jabrun, 1883-1943*, Paris, 1946.

⁵⁰ La dernière parole de l’abbé Basset [1899-1943], mort en effet à Mauthausen le 22 novembre 1943, a été rapportée par un rescapé : “J’offre ma vie pour que mon successeur à la Sorbonne réussisse mieux que moi” (*Mémoires* de Mgr Jean Rupp). Ce qui ne veut pas du tout dire qu’“il pensait avoir échoué”, comme on a voulu (pour quelle raison?) interpréter cette phrase de quelqu’un qui, à l’heure de la mort, considère d’une part ce à la continuation de quoi il lui faut désormais renoncer et d’autre part l’oeuvre qui reste à continuer.

⁵¹ Témoignage publié par l’abbé Henri Lafourcade, dans *Fraternité* des Prisonniers, Déportés, veuves de guerre, mensuel, n° 175, octobre 1988.

⁵² Michel Carrouges, *Le Père Jacques, “Au revoir les enfants...”*, Cerf, Paris, 1988, p. 204.

tique et militaire; car, même sans toujours l’explicitement, c’est à l’athéisme du national-socialisme qu’elle résistait. Il importe donc de garder présents à l’esprit tant d’aspects d’une multiforme résistance, marquée à des titres divers d’une inspiration chrétienne s’opposant au paganisme nazi. Et il importe tout autant de considérer aussi bien les conditions difficiles dans lesquelles cette résistance chrétienne a eu à se déployer, que la répression qu’elle a suscitée.

Dans le même temps, il faut aussi attirer l’attention sur une page d’histoire qui, assez paradoxalement d’ailleurs, demeure généralement silencieuse : une véritable persécution religieuse contre la vitalité du catholicisme français a entraîné le martyr proprement dit de 10 prêtres (9 séculiers, 1 religieux), 7 séminaristes (3 séculiers, 4 religieux) et 34 jeunes militants catholiques, dont on sait formellement qu’ils furent d’authentiques martyrs (authentiques parce qu’il y a eu, d’un côté, expressément un décret de persécution absolument explicite traduisant l’“*odium fidei ex parte tyranni*” et, d’autre part, “*confessio fidei ex parte passorum*” avec persévérance finale). Et c’est de plusieurs manières qu’ils ont exprimé leur solidarité avec les travailleurs français déracinés et livrés à l’occupant pour être, en Allemagne même, pétris par l’“orientation spirituelle” national-socialiste destinée à servir la construction de la grande Europe sous l’hégémonie nazie: non seulement ils ont apporté à leurs compatriotes des secours sacramentels et spirituels; mais aussi, de par leur action même, ils étaient “en concurrence avec les organisations officielles françaises⁵³”, rendant ainsi visible un autre visage de la France que celui de la “collaboration”.

Sur les 25 prêtres “clandestins” qui étaient partis pour répondre à l’angoisse missionnaire du cardinal Suhard, près de 20, repérés, furent renvoyés en France, 3 sont morts martyrs ; il faut aussi leur adjoindre les prêtres prisonniers qui ont accepté d’être transformés en “*zivils*” (sur les quelque 200 qui avaient accepté cette transformation, la plupart furent renvoyés fin 1943 dans les camps de prisonniers d’où ils venaient ; mais 6 finirent martyrs). Il y a eu aussi, parmi ceux qu’on peut considérer comme des martyrs, un jeune prêtre et 7 séminaristes ou étudiants religieux qui, envoyés en Allemagne comme S.T.O., ont converti cet envoi en “départ en mission” afin d’exercer un apostolat auprès de tous ces travailleurs coupés de leurs liens humains et spirituels. Si dans ces cas on peut parler de martyrs, pour ces 17 prêtres, religieux et séminaristes comme pour les 34 jeunes laïcs qui sont morts comme eux dans le camp de concentration où ils ont été envoyés, c’est parce que leur arrestation et leur condamnation furent l’application du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 porté contre l’apostolat catholique français parmi les travailleurs français en Allemagne. Cas sans doute unique que ce décret de persécution explicitement porté contre l’apostolat catholique ; car, généralement, les mesures de ce genre étaient voilées derrière un euphémisme. Cependant, si pour la théologie catholique, selon la formule de saint Augustin reprise par saint Thomas d’Aquin “*martyres discernit causa, non poena*”, ce n’est pas la peine qui fait le martyr, mais la cause du châtement accepté jusqu’à la mise à mort, on peut considérer qu’au sens propre du terme, il y a eu au moins ici 51 cas de martyrs authentiques.

À ce sujet, il est possible d’apporter quelques précisions, utiles, sur les conditions dans lesquelles ces “martyrs” ont fait l’offrande de leur vie. Une constatation préliminaire, en effet, s’impose à ce sujet ; il n’y a pas chez eux ce qu’on pourrait appeler provocation : ils ignoraient au départ les conditions dans lesquelles ils auraient à exercer leur apostolat : même le P. Dillard qui connaissait l’Allemagne n’imaginait pas les difficultés qu’il aurait à affronter⁵⁴ ; et nul d’entre ces apôtres n’aurait soupçonné qu’il serait livré à la Gestapo par des compatriotes. Et on peut affirmer que ces hommes ne se sont pas jetés “dans la gueule du loup” ; ce sont les termes de la mise en garde d’un militant de Leipzig pour prévenir ceux des environs de Nordhausen qui devaient venir pour une messe à Leipzig : “Inutile de se jeter dans la gueule du loup ; ne venez pas!”⁵⁵. De même, Jean Tinturier, séminariste de Bourges qui était à Schmalkalden, en Thuringe, fait parvenir à un militant de Weimar le billet suivant⁵⁶, qui témoigne de la maturité humaine du jugement chez ce garçon de vingt-trois ans :

“La prudence est pour nous un devoir, car nous n’avons pas le droit de risquer notre vie et celle des autres

⁵³ Markus Eikel, “Die religiöse Betreuung der französischen Zivilarbeiter in Deutschland 1943-1945”, dans: *Revue d’Allemagne*, 1992, p. 470.

⁵⁴ À l’abbé Staron, aumônier clandestin de Velbert, demandant au père Dillard “ce qu’il répondrait au cardinal si ce dernier proposait d’envoyer d’autres prêtres pour les aider : Non, dit-il, je dirais : non ! assez comme cela ! car c’est tout de même trop dur !” (Cit. dans Contre-Amiral Dillard, *La vie et la mort du R.P. Dillard*, p. 277).

⁵⁵ Cit. dans : Charles Molette, “*En haine de l’Évangile*” ..., p.170.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 173.

inutilement. Prends donc les précautions qui s'imposent. Bien entendu, prudence ne veut pas dire lâcheté ou peur. Et il va sans dire que, si nous sommes appelés à rendre témoignage, nous en serons fiers et le ferons sans hésiter."

Telles sont les dispositions qui marquent le sacrifice que font de leur vie ces martyrs: ils ne vont pas au-devant de la mort; mais ils sont décidés à "rendre témoignage" jusqu'au point où les nazis pourchasseraient leur vie chrétienne et l'apostolat catholique. Et de fait, ils ont eu à rendre témoignage. Dans bien des cas, en effet, les interrogatoires de la Gestapo contre le clergé ou l'apostolat catholique étaient menés par des spécialistes des questions religieuses, qui s'en prenaient à tout ce qui touchait le service de l'assemblée eucharistique catholique, aussi bien les clercs que les fidèles et le matériel liturgique. Et partout, en référence à l'irrépressible vitalité liée à l'assemblée eucharistique, c'est la raison religieuse et ecclésiale qui a été le motif de l'arrestation et de la condamnation; chaque fois qu'on sait quelque chose de l'inspecteur de la Gestapo qui a procédé aux interrogatoires, on s'aperçoit qu'il s'agit du spécialiste local des questions religieuses et que les accusations sont fort pertinentes: *nur für kirchliche Gelegenheiten*⁵⁷ (Saxe) uniquement pour motifs religieux, pour messes célébrées et activités sacerdotales (Dresde), "en haine de l'Évangile" (Cologne), pour messes entendues, pour "action catholique non politique" (Berlin), pour réunions d'action catholique ou de lecture d'Évangile, "pour avoir été, par son action catholique auprès de ses camarades du S.T.O., un danger pour l'état et le peuple allemand" (Thuringe), pour "avoir étendu jusqu'aux travailleurs civils son apostolat auprès des prisonniers" (Carinthie), à cause du cardinal Suhard "qui vous a envoyés", à cause du pape et de l'encyclique *Mit brennender Sorge* qui est contre le national-socialisme, etc. C'est l'expression même de la vitalité ecclésiale et du sacerdoce hiérarchique qui est en jeu: le sacerdoce et l'eucharistie, l'évangile et la doctrine, l'apostolat et son rayonnement, la communion avec les évêques et le pape, etc.

Comme nous l'avons relevé, ces prêtres et religieux, en s'enfonçant dans l'épreuve, expriment explicitement jusqu'à quels horizons les entraîne la solidarité qui les anime à l'heure suprême; car ils offrent (on peut le dire chaque fois que nous savons leurs dispositions finales) le sacrifice de leur vie: "pour l'Église", "pour la paix entre les hommes", "pour les masses ouvrières", "en rachat du peuple allemand", "pour ceux aussi qui les ont livrés", etc. Ils offraient à Dieu, pour⁵⁸ leurs délateurs aussi, le sacrifice de leur vie. Et certains sont allés jusqu'à faire un devoir à leurs proches de ne jamais révéler, même après leur mort, le nom de celui ou de ceux qui les avaient livrés. Ainsi a fait à Dresde, l'abbé Pierre de Porcaro, que les services "français" voulaient neutraliser. Et son frère Yves, qui dans cette même ville aussi était prisonnier, a emporté dans sa tombe⁵⁹ le nom que seules désormais les archives de la Gestapo pourraient livrer, comme elles pourraient livrer le nom de tant de Français qui se sont faits délateurs de leurs compatriotes prêtres, religieux, séminaristes ou jeunes apôtres laïcs, voire livrer tant de listes françaises transmises qui ont permis les arrestations. C'est jusque-là que ces prêtres et religieux ont accompli l'oblation du sang, imposant le silence sur le nom de leurs délateurs et, même pour ceux-ci, offrant à Dieu le sacrifice qu'ils faisaient de leur vie.

Sans doute ne sont-ils pas les seuls⁶⁰ à avoir, face au pouvoir tyrannique, témoigné du Christ par leur *confessio fidei* (confession de la foi) et ainsi à avoir été condamnés in *odium fidei* (en haine de la foi), du moins dans leur cas est-il certain que, selon la parole du père de Lubac qui s'en était informé dès l'été 1945, "c'est pour le Christ qu'ils ont souffert et qu'ils sont morts"; et c'est pourquoi le père de Lubac ajoutait avec peine: "Il semble que l'Église ait honte

⁵⁷ Témoignage, donné à la libération du camp, par le responsable de la Gestapo de Merseburg au sujet de l'arrestation et de la condamnation de l'abbé Pascal Vergez (cit. par Charles Molette, *En haine de l'Évangile*, p.366).

⁵⁸ Il faut bien lire: "Ils offraient à Dieu pour leurs délateurs le sacrifice de leur vie", et non pas "Ils offraient à leurs délateurs le sacrifice de leur vie", comme l'a traduit par erreur le *prote* du *Figaro* du 17 mars 1994.

⁵⁹ Tout en sachant que le délégué officiel "français" voulait "briser" l'apostolat de son frère (*En haine de l'Évangile*, p. 95, n. 88), lorsqu'Yves a eu l'occasion, rentré en France, de voir dans le wagon d'un métro où il se trouvait le délateur de son frère, "ils se sont regardés; ils se sont reconnus; ils ne se sont rien dit. Yves est descendu à la station suivante."

⁶⁰ Peut-être, si telle est la cause de son arrestation, le sermon de l'abbé Charpentier serait-il la *confessio fidei* qui a excité l'*odium fidei*; et, aux échelons des exécutants, il y a eu aussi certains traitements, par exemple au camp de Neue-Breme (voir ci-dessus), qui pourraient arguer de cette conjonction. Mais, dans bien des cas, la complexité de la cause est patente, de sorte que, s'il y a eu mort en chrétien, et acceptée comme telle, il n'est pas certain qu'il y ait eu mort explicitement à cause d'une profession de foi chrétienne.

de ses martyrs⁶¹."

Mais, dans ce colloque, il y a un point qu'il faut mentionner au terme de cette intervention, c'est que plusieurs prêtres ou religieuses allemands, placés devant ce témoignage, l'ont aidé, salué avec ferveur, parfois accompagné, et que certains même en ont été stimulés.

Ainsi, auprès du doyen de Merseburg, en août 1943, "l'abbé Vergez [prisonnier qui venait d'être transformé en *zivil*] trouva une de ses premières joies [...] dans ses relations amicales avec l'abbé Wilhelm Weskamm" qui devait mourir évêque de Berlin: "il se retrouvait dans une atmosphère de chaude sympathie à discuter de choses spirituelles."⁶² À Gera, l'abbé Johann Tenderich est contraint par la Gestapo à payer une amende de 1 000 RM pour avoir permis à l'abbé Yves Rabourdin, "prêtre français", de célébrer la messe dans son église paroissiale⁶³. Le curé de Gotha n'a pas eu, semble-t-il, à payer d'amende, mais il dut comparaître devant la Gestapo pour avoir laissé l'abbé Jean Lecoq célébrer la messe dans son église paroissiale.

À Cologne, Mgr Theodor Hürth, generalpraeses du Kolpinghaus, déclare aux prêtres français: "Je ne *peux* pas vous aider; je *dois* vous aider." Quant au Dr Ludwig Baum, curé de la paroisse de la Sainte-Famille à Dresde, il écrivait au sujet d'un de ces prêtres français clandestins: "Dans la petite église de la Sainte-Famille dans la banlieue de Dresde, l'abbé de Porcaro avait établi le centre de son activité héroïque et vraiment admirable. Combien de fois je lui avais dit de se garder pour ne pas tomber dans les mains de la Gestapo; il répétait chaque fois: 'C'est prévu' et continuait son chemin qui le conduisait vers le martyr". Et le bulletin paroissial de février 1995 évoque l'apostolat, l'arrestation, la passion de ce prêtre français⁶⁴.

Au sujet de l'abbé Louis Doumain, les religieuses qui l'ont connu se rappellent la force de sa fidélité sacerdotale: "La Sainte Messe, c'était son 'Heure'!", écrit soeur M. Burkharda Seubert, à l'époque sacristine de la maison des soeurs de Bitterfeld. De même une autre religieuse, soeur Maria Amanda, de la communauté de Bitterfeld en 1943-1944, ajoute: "Dans la communauté on disait que l'abbé Doumain était un saint; sa fidélité au sacerdoce était méritoire."⁶⁵

Les aumôniers de prison ont été frappés par la profonde impression que leur ont laissée ceux qu'ils ont eu à accompagner à l'échafaud: à Dresde l'abbé Franz Baensch⁶⁶ en a témoigné pour Joël Anglès d'Auriac; à Cologne, l'abbé Gergels⁶⁷, pour l'abbé Roger Derry.

Et il y a même le cas d'un prêtre allemand, l'abbé Wilhelm Zündorf, recteur de l'hôpital Saint-Joseph à Elberfeld, qui a été stimulé dans son zèle sacerdotal par le prêtre français qu'il avait accueilli: "Étant donné que la Thuringe était un pays entièrement protestant, l'archevêque de Cologne chercha des prêtres pour s'occuper des évacués. Je n'avais pas tardé, tenant compte de l'exemple du père Dillard, à me mettre à la disposition de notre évêque en pensant que, si les prêtres français font un tel sacrifice pour leurs compatriotes, nous autres prêtres rhénans aurions honte de ne pas suivre leur exemple."⁶⁸ ... Car c'est aussi cela la France!

On sait "la lutte implacable du national-socialisme contre les Églises dans les territoires annexés pendant la guerre", - ces régions, considérées comme tombées en déshérence, étant utilisées par l'occupant comme "des laboratoires pour l'Europe nouvelle."⁶⁹ Mais, si les évêques

⁶¹ Lettre du père Henri de Lubac au père Jean Daniélou, septembre 1945, publiée dans le *Bulletin des amis du cardinal Daniélou*, n° 8, mars 1982, p. 49.

⁶² Témoignage de Jean Lecerf, cit. dans: *En haine de l'Évangile* ..., p. 367.

⁶³ Cit. *ibid.*, p. 334.

⁶⁴ *Pfarrbrief Heilige Familie, Dresden-Zschachwitz*, februar 1995.

⁶⁵ Cit. dans: *En haine de l'Évangile* ..., p. 114, n. 24.

⁶⁶ Cit. *ibid.*, p. 325-327.

⁶⁷ Cit. dans: Charles Molette, *Prêtres, religieux...*, p. 99-100.

⁶⁸ Lettre citée dans: *En haine de l'Évangile* ..., p. 328-332.

⁶⁹ Voir à ce sujet: René Epp, "Des laboratoires pour l'Europe nouvelle: la lutte implacable du national-socialisme contre les Églises dans les territoires annexés pendant la guerre", *Revue des sciences religieuses* (Université de Strasbourg), 65e année, n° 1-2, janv.-avr. 1991, p. 71-94. Voir aussi: *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, t. 3** : doc. 267, p. 392-398 (avec l'ordonnance Greiser du 14 mars 1940) et doc. 381, p. 574-584 ("E si dice che il Wartheland è un 'campo sperimentale' [expression de Greiser du 25 oct. 1941]: quanto vi viene applicato dovrà servire di norma per gli altri territori annessi alla Germania e anche per l'Altreich". Voir encore: Xavier de Montclos, *Les Chrétiens face au nazisme et au stalinisme. L'épreuve totale, 1939-1945*, Plon, Paris, 1983, édit. Complexe, 1991.

d'Allemagne et le clergé allemand connaissaient d'expérience cette situation qu'il leur fallait vivre, force est de reconnaître que souvent les apôtres français n'étaient pas préparés à l'affronter. Ainsi, Mgr von Preysing, l'évêque de Berlin, se rappelait fort bien la visite que lui avait faite en septembre 1943 l'abbé René Giraudet, prêtre venu clandestinement dans la capitale du Reich, et il se rappelait que dans cette conversation ils avaient abordé la question du "creuset de la souffrance et du sang" ; cependant, au sujet de ce prêtre français, Mgr von Preysing déclarait, à la fin de la guerre, que c'était : "un prêtre très surnaturel, très généreux, mais qui nourrissait des illusions sur l'état de l'Allemagne, sur les possibilités d'apostolat à Berlin."⁷⁰

Ces différents témoignages rendent manifestes diverses réactions de membres du clergé allemand en face de cet apostolat qui dans certains cas a poussé les exigences de la solidarité avec les travailleurs français envoyés en Allemagne jusqu'à l'"offrande du sang". Car, outre la résistance patriotique, militaire ou caritative, qu'imposèrent la "guerre comme dans l'ancien temps" et l'occupation qui en découla, cette étude montre que certains prêtres, religieux, séminaristes et jeunes laïcs ont affirmé qu'il y avait aussi un autre terrain qu'on ne pouvait pas davantage désertier ; et, par solidarité avec leurs compatriotes, certains ont risqué leur vie pour soutenir la résistance spirituelle qu'imposait aussi l'idéologie païenne et déshumanisante qui était en train de gagner l'âme de la France. Pour certains, ce combat fut, comme à l'état pur, celui qui les conduisit sur le "Golgotha du monde contemporain", d'où émanèrent ainsi des reflets humains de l'amour qui, au plus intime de leur être, brûlait ceux qui offraient leur vie pour tous leurs frères.

Que dire en conclusion ?

Pour présenter "quelques exemples de solidarité de la part de chrétiens", qui ont pu donner une certaine image de la France à certains résistants allemands, nous avons pu relever une assez grande diversité, qu'il ne saurait être question de résumer maintenant.

L'existence des camps d'internement en France a provoqué des aides nombreuses et multiformes apportées par des chrétiens aux internés. Nous avons même noté que, par solidarité, Germaine Ribière et une amie sont allées vivre dans un camp à Limoges, et qu'elles ont accompagné les internés jusqu'à ce que la police nazie plombent les wagons en partance pour l'Allemagne.

Autre forme d'actions de solidarité, celle des prêtres clandestins partis en Allemagne pour y apporter aux travailleurs requis une assistance spirituelle et morale. Ainsi, ils soutenaient les apôtres laïcs qui n'ayant pu se soustraire à la réquisition avaient converti leur départ forcé en "mission apostolique" ; et ils affirmaient une autre attitude que l'acceptation de l'idéologie nazie.

Autres formes encore d'actions de solidarité : comme ces manières d'accomplir ce que j'ai appelé l'"offrande du sang", gestes de solidarité, en effet, qui, au sein d'une déréliction déshumanisante, incitaient leurs camarades à ne pas se laisser avilir et à ne pas désespérer.

Ce rappel n'était pas seulement un témoignage religieux ; mais il s'enracinait aussi dans ce que Georges Gusdorf a appelé "l'expérience humaine du sacrifice" ; car ces actions de solidarité traduisaient, empourpré du sang de ces chrétiens français, le mot de Juvénal : "*Summum crede nefas animam praeferre pudori et propter vitam vivendi perdere causas*" Regarde comme l'infamie suprême de préférer l'existence à l'honneur, et de perdre, pour sauver sa vie, ce qui est la raison de vivre⁷¹.

⁷⁰ L. Guéry, *L'Abbé René Giraudet, curé en France, ouvrier à Berlin, 1907-1945*, Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1979, p. 156.

⁷¹ Sat. VIII, 43-44.